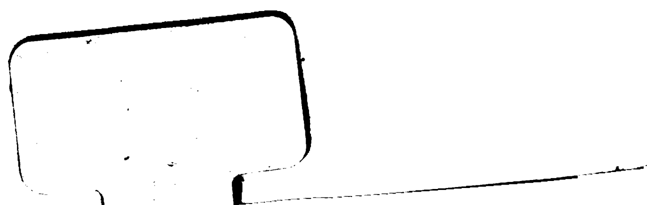




ALEXANDRE IER

ET

LE PRINCE CZARTORYSKI

POISSY. — TYP. ET STÉR. DE AUG. BOURET.

ALEXANDRE IER

ET

LE PRINCE CZARTORYSKI

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

ET

CONVERSATIONS

— 1801-1823 —

PUBLIÉES PAR

LE PRINCE LADISLAS CZARTORYSKI

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

CHARLES DE MAZADE



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1865

INTRODUCTION

Ces lettres et ces conversations d'autrefois qui ravivent des parties intimes et peu connues de l'histoire de Pologne, vont paraître dans un moment où la force reste encore une fois victorieuse du droit, à une heure triste où une cause qui avait tout pour elle, la justice, l'humanité, la civilisation, les sympathies de l'Occident libéral, s'affaisse sans secours et, pour l'instant, sans espoir dans le sang et les ruines. Ceux qui

ne jugent les événements qu'à la mesure léonine du succès passent déjà indifférents auprès de ce grand désastre et se hâtent de voir dans le malheur des vaincus la condamnation de la cause. Ceux qui savent au prix de quelles luttes et de quels douloureux sacrifices s'achètent les victoires du droit, tiennent leur foi au-dessus des navrantes tristesses et des découragements d'une défaite nouvelle.

Des défaites, l'histoire de la Pologne en est pleine depuis un siècle. Périodiquement, ceux qui ont entrepris cette tâche meurtrière et ingrate de supprimer un peuple ont cru avoir mis le sceau à leur ouvrage et ont pensé pouvoir écrire sur un sépulcre le mot que ne prononça jamais le patriote à qui on l'a attribué : *Finis Poloniæ!* A cette cruelle et vaine épitaphe le poëte, le voyant, le prophète répond par cet autre mot : *Resurrectura!* Et, chose frappante, à mesure que se succèdent ces défaites qu'on croit toujours définitives, elles révèlent une force plus grande, une énergie de vitalité plus indomptable. La prise d'armes de Kosciusko n'égale pas la révolution de 1830, et le soulèvement d'il y a

trente ans n'égale pas lui-même l'insurrection qui finit à peine. A chaque étape, à chaque génération, la Pologne s'est retrouvée plus vivante. Chaque fois aussi, les victorieux du moment se sont dit que leurs prédécesseurs n'avaient pas su s'y prendre, qu'ils seraient, eux, plus habiles et plus plus forts : ils se sont tous trompés dans leurs calculs et dans leurs excès. Ils ont tout au plus prolongé d'année en année une domination précaire qui n'a réussi ni à s'imposer à un seul des vaincus ni à suborner la conscience du monde. Ils ont fait vivre par tous les artifices de la violence et de la ruse, un phénomène d'oppression qui n'a eu d'autre effet que de contraindre une nation tout entière à s'affirmer sans cesse par tous les moyens d'une résistance désespérée.

C'est là le spectacle que vient d'offrir encore une fois la Pologne, qu'elle offre invariablement depuis un siècle, tantôt descendant dans l'arène pour combattre en soldat, tantôt se rejetant dans l'obscurité des revendications patientes, pratiques et obstinées. Le jour où a été consommé l'attentat de la duplicité et

de la force, la lutte a commencé pour ne plus s'interrompre; elle s'est poursuivie par l'éclat soudain des insurrections périodiques ou par un travail de tous les instants, par la paix comme par la guerre, se proportionnant aux circonstances, prenant toutes les formes, paraissant quelquefois se modifier, ou se dissimulant sous des tentatives de transaction pour finir par se dégager et se fixer dans l'inexorable netteté d'un duel sans merci et sans accommodement possible.

Chacun y a pris part, chacun a concouru dans sa mesure à l'œuvre commune. Les uns ont cru qu'il n'y avait que l'action, et toujours l'action, même lorsqu'elle était sans espoir; les autres ont pu croire en certains moments à la puissance et à l'efficacité des combinaisons diplomatiques ou des transactions temporaires. Ceux-ci, ne voyant que l'excès d'un malheur national, et détournant leurs regards de la politique universelle, n'ont voulu jamais compter que sur eux-mêmes; ceux-là, plus frappés du caractère européen de la question de Pologne, ont cru à la possibilité, à la nécessité des interventions de l'Occident; mais, pour tous, à travers

des divergences apparentes qu'il y aurait aujourd'hui peu de sagesse à grossir, la pensée était la même, le but était identique. C'était la patrie à retrouver et à faire revivre.

C'est cette pensée qui apparaît à travers les détours de cette négociation à laquelle le prince Adam Czartoryski se prêta pendant toute une période de sa vie avec l'empereur Alexandre Ier de Russie; c'est pour atteindre ce but qu'il accepta d'être le ministre d'un tzar, qu'il resta si longtemps son coopérateur et son confident, jusqu'au jour où, perdant toute espérance, il se retira de la position extraordinaire que les circonstances lui avaient faite. Ces lettres et ces conversations sont justement l'histoire fidèle de cet épisode, de ces rapports qui ont été souvent mal jugés parce qu'ils étaient mal expliqués et mal connus.

Le prince Adam Czartoryski, qui revient aujourd'hui rendre témoignage de sa pensée et de ses actions, ne fut pas assez heureux, il est vrai, pour fixer dans l'âme mobile d'Alexandre ce projet de reconstituer la

Pologne qui avait été la raison de ce rapprochement bizarre entre un tzar et un patriote polonais. Dans la partie politique de son rôle, il échoua, et sa dernière lettre est l'abdication de sa dernière illusion. Il réussit pourtant en deux choses ; d'abord jusque dans l'intimité impériale, jusque dans sa position de ministre, il maintint son caractère de Polonais, l'inviolable fidélité de son patriotisme, et, de plus, s'il échoua comme politique, il réussit, autant qu'il pouvait réussir, comme curateur de l'université de Vilna, comme directeur de l'instruction publique dans toutes les parties de la Pologne placées alors sous le gouvernement de la Russie. Il garda ce poste pendant vingt ans, à travers toutes les péripéties de la politique, et les Russes lui ont fait quelquefois l'honneur de croire et de dire qu'il avait retardé d'un demi-siècle l'assimilation des provinces polonaises à l'empire.

Je ne veux pas retracer ici la vie du prince Adam Czartoryski, cette vie conduite avec autant d'honneur que de patriotisme jusqu'à plus de quatre-vingt-dix ans, et terminée dans l'exil au moment où la Pologne, déjà

frémissante, se préparait à des luttes nouvelles (1). Seulement, pour comprendre ces rapports sur lesquels la correspondance qu'on va lire jette un jour si nouveau, dont elle précise l'origine, la nature et les limites, il faut se souvenir de cette époque de suprême désastre où la Pologne, vaincue, subissait le dernier partage après avoir tenté un instant de se relever par la libérale constitution du 3 mai 1791. Le prince Adam, trop jeune encore pour siéger régulièrement à l'ouverture de la grande diète de 1788, avait eu néanmoins un rôle dans cette assemblée et avait coopéré à la Constitution nouvelle. Il était de cœur et d'âme avec Kosciusko dans la prise d'armes de 1794, et, s'il ne fut pas l'un des vaincus de Macieiowice, c'est qu'il fut arrêté en chemin. Quand tout fut fini, l'impératrice Catherine, qui était encore vivante, voulut avoir ce fils de grande race polonaise comme gage, comme otage, et le prince Adam dut se rendre avec son frère à Saint-Pétersbourg. Les deux jeunes Polo-

(1) Voir, dans mon livre de *la Pologne contemporaine*, le chapitre qui a pour titre : *un Essai de libéralisme russe en Pologne.*

nais étaient comme deux exilés à cette cour moscovite. Le prince Adam sentit vivement sa position et a raconté lui-même ce qu'il ressentait; tout était froissement et aiguillon pour lui. Il souffrait même de la liberté matérielle dont il jouissait en songeant à ceux de ses compatriotes qui étaient prisonniers.

A ce moment, d'ailleurs, il ne restait plus aucune espérance pour la Pologne. La France révolutionnaire avait bien fait retentir son nom, mais sans lui prêter aucun secours, sans même paraître comprendre exactement l'importance de cette héroïque alliée du Nord, et bientôt elle allait pousser plus loin l'abandon en dissolvant les légions polonaises, en les envoyant mourir à Saint-Domingue. En Pologne, les esprits étaient sous le coup de la défaite; du côté de l'Europe, il n'y avait rien à attendre; de toutes parts l'horizon était fermé. C'est alors qu'une circonstance extraordinaire s'offrit tout à coup au jeune Polonais exilé à Pétersbourg. L'amitié d'un prince encore adolescent, petit-fils de l'impératrice Catherine, fils de celui qui allait être l'empereur Paul Ier, et destiné lui-même à

ceindre la couronne, venait le chercher dans ses tristesses de patriote découragé. Le grand-duc Alexandre s'était pris d'une affection particulière pour ces deux jeunes Polonais; il les attirait dans son intimité, et ce fut le commencement de ces rapports qui devaient avoir une importance politique.

Pour que le prince Adam Czartoryski, qui, dans son séjour à Pétersbourg, avait appris à ne point se faire illusion sur les vrais sentiments des Russes, pour que le prince Adam se laissât gagner ainsi, au point de garder pendant longtemps sa confiance, il avait fallu évidemment qu'il trouvât dans le grand-duc un autre esprit, d'autres dispositions; il avait fallu surtout qu'Alexandre l'eût bien convaincu de sa sincérité. Il acceptait cette amitié parce qu'il y voyait une dernière espérance pour la Pologne, et il pouvait assurément croire à la sincérité de ce jeune homme qui se dérobait aux influences de cour pour venir lui parler de sa patrie, pour venir dérouler avec lui de beaux projets d'équité, de réparation, de politique humaine et bienfaisante. Tel était Alexandre à cette époque, esprit vain, chiméri-

que, mobile, inconstant, mais ayant, à ce premier moment, toute l'apparence de la générosité de la jeunesse.

Le prince Adam a décrit lui-même cette origine mystérieuse et tout intime de ses rapports avec Alexandre dans des pages qui n'ont point encore vu le jour et qui sont, si je ne me trompe, le prologue le plus naturel de cette correspondance. On est en 1796 à Pétersbourg, au lendemain du désastre de Macieiowice, au milieu de la cour de Catherine, et c'est lui-même qui parle :

« Avant que la débâcle du Ladoga et les glaces de ce lac entraînées par la Neva ramènent à Pétersbourg un froid très-vif, ce qui arrive ordinairement à la fin d'avril, on jouit dans cette capitale de quelques jours de beau temps, d'un soleil clair, d'un froid qui s'élève à peine à quelques degrés, et les quais alors sont remplis de promeneurs; toute la société s'y rend; les dames en toilette soignée du matin, les élégants de même.

» Le grand-duc Alexandre s'y promenait souvent, quelquefois seul, quelquefois avec la grande-duchesse. C'était un motif de plus pour y faire affluer la belle compagnie. Nous étions aussi avec mon frère parmi les promeneurs, et, toutes les fois que le grand-duc rencontrait l'un de nous, il s'arrêtait pour causer, et nous témoignait une bienveillance particulière.

» Ces rencontres du matin faisaient en quelque sorte suite aux soirées de la cour; nos relations avec ce prince prenaient chaque jour le caractère d'une connaissance plus suivie. La cour se transporta au printemps, comme de coutume, au palais de la Tauride, où l'impératrice Catherine prétendait être plus retirée et n'admettait le soir qu'une société choisie dont le commun des cavaliers de la cour ne faisait pas partie, excepté à l'occasion de concerts donnés à la cour où l'on se rendait par invitation spéciale. Le grand-duc venait encore de temps à autre faire ses promenades sur le quai; m'ayant rencontré un jour, il me dit qu'il regrettait de me voir si rarement et m'invita

à venir le trouver au palais de la Tauride, que nous nous promènerions dans le jardin, qu'il voulait me montrer. Il m'assigna le jour et l'heure.

» Le printemps était déjà établi, et, comme il arrive dans ce climat, la nature avait regagné le temps perdu, la végétation en peu de jours s'était promptement développée; tout était vert et fleuri.

» Je me rendis exactement au jour et à l'heure assignés au palais de la Tauride; je regrette de n'avoir pas marqué la date précise de ce jour; il eut une influence décisive sur une grande partie de ma vie, et sur les destinées de ma patrie. C'est de ce jour, et de la conversation dont je vais rendre compte, que commença mon dévouement au grand-duc, je puis dire notre amitié, et une suite d'événements heureux et malheureux, dont la chaîne dure encore et se fera apercevoir pendant de longues années.

» Aussitôt que je fus entré, le grand-duc me prit par la main et me proposa d'aller au jardin, pour me faire juger, disait-il, de l'habileté du jardinier anglais qui avait su y introduire beaucoup de variété et ne

jamais laisser apercevoir la fin de son terrain, quoiqu'il fût peu étendu. Nous parcourûmes le jardin dans tous les sens pendant plus de trois heures d'une conversation toujours soutenue et animée.

» Le grand-duc me dit que notre conduite, à mon frère et à moi, notre résignation dans une existence qui devait nous être pénible, le calme et l'indifférence avec lesquels nous avions tout accepté sans y attacher du prix ni repousser des faveurs à nos yeux déplaisantes, nous avaient gagné son estime et sa confiance; qu'il sympathisait avec nos sentiments, qu'il les devinait et les approuvait; qu'il avait senti le besoin de nous mettre au fait de sa véritable manière de penser; qu'il ne pouvait supporter l'idée que nous le jugeassions autrement qu'il n'était réellement. Il me dit alors qu'il ne partageait nullement les idées et les doctrines du Cabinet et de la cour; qu'il était loin d'approuver la politique et la conduite de sa grand'mère; qu'il avait fait des vœux pour la Pologne et pour sa lutte glorieuse; qu'il avait déploré sa chute; Kosciusko était à ses yeux un homme grand par ses vertus et par

la cause qu'il avait défendue, qui était celle de l'humanité et de la justice.

» Il m'avoua qu'il détestait le despotisme partout et de quelque manière qu'il s'exerçât; qu'il aimait la liberté, qu'elle était due également à tous les hommes; qu'il avait pris le plus vif intérêt à la révolution française; que, tout en réprouvant ses terribles écarts, il souhaitait des succès à la République et s'en réjouissait. Il me parla avec vénération de son instituteur, M. de la Harpe, comme d'un homme d'une haute vertu, d'une véritable sagesse, de principes sévères, d'un caractère énergique. C'était à lui qu'il devait tout ce qu'il avait de bon, tout ce qu'il savait; il lui devait surtout ces principes de vérité et de justice qu'il était heureux de porter dans son cœur, et que M. de la Harpe lui avait inculqués.

» Pendant que nous arpentions le jardin en long et en large, nous rencontrâmes plusieurs fois la grande-duchesse, qui se promenait de son côté. Le grand-duc me dit que sa femme était la confidente de ses pensées, que seule elle connaissait et partageait ses sentiments,

mais qu'excepté elle, j'étais la première et la seule personne, depuis le départ de son gouverneur, à qui il en eût osé parler; qu'il ne pouvait les confier à qui que ce fût, sans exception; car personne en Russie n'était capable encore de les partager ou même de les comprendre; que je devais donc sentir combien il lui serait doux d'avoir dorénavant quelqu'un avec qui il pût s'entretenir à cœur ouvert, et avec une entière confiance.

» Cette conversation fut entremêlée, comme on peut l'imaginer, d'épanchements d'amitié de sa part, d'étonnement, de reconnaissance, et de protestations de dévouement de la mienne. Il me congédia en me disant qu'il tâcherait de me voir aussi souvent que possible, et en me recommandant la plus grande circonspection et le secret le plus absolu, m'autorisant toutefois à confier à mon frère le sujet de notre conversation.

» Je m'en allai, je l'avoue, hors de moi, profondément ému, ne sachant si c'était un rêve ou la réalité.

» Quoi ! un prince de Russie, le successeur de Catherine, son petit-fils et son élève bien-aimé, qu'elle aurait désiré, en écartant son fils, voir régner après elle, duquel on disait que ce serait lui qui continuerait Catherine, — ce prince reniait et détestait les principes de sa grand'mère, repoussait l'odieuse politique de la Russie ! il aimait avec passion la justice et la liberté, il plaignait la Pologne, et aurait voulu la voir heureuse ! N'était-ce pas miraculeux que, dans cette atmosphère, avec cet entourage, des pensées si nobles, de si hautes vertus pussent éclôre ?

» J'étais jeune, plein d'idées et de sentiments exaltés ; les choses extraordinaires ne m'étonnaient pas, je croyais volontiers à ce qui me semblait grand et vertueux. Je fus subjugué par un charme aisé à concevoir ; il y avait tant de candeur, d'innocence, de résolution en apparence inébranlable, d'oubli de soi-même et d'élévation d'âme dans les paroles et la contenance de ce jeune prince, qu'il me parut un être privilégié, que la Providence avait envoyé sur la terre pour le bonheur de l'humanité et

de ma patrie ; je lui vouai un attachement sans bornes, et le sentiment qu'il m'inspira dans ce premier moment a duré lors même que les illusions qui l'avaient fait naître s'évanouissaient successivement; il résista plus tard à toutes les atteintes qu'Alexandre y porta lui-même, et ne s'éteignit jamais malgré tant de causes et de tristes mécomptes qui auraient pu le détruire. Je fis part à mon frère de la conversation qui venait d'avoir lieu, et, après avoir donné cours à notre surprise et à notre admiration, nous nous lançâmes ensemble dans les rêves d'un avenir radieux, qui semblait s'ouvrir devant nous.

» Il faut se rappeler qu'alors les opinions dites libérales étaient bien moins répandues qu'à présent, qu'elles n'avaient pas encore pénétré dans toutes les classes de la société et jusque dans les cabinets des souverains, que tout ce qui en avait le semblant était, au contraire, honni et anathématisé dans les cours, dans les salons de la plupart des capitales de l'Europe, et surtout en Russie et à Pétersbourg, où toutes les convictions de l'ancien régime français, poussées

à l'extrême, étaient entées sur le despotisme et sur la servilité russes. Trouver au milieu de ces éléments un prince appelé à régner sur cette nation, à exercer une immense influence en Europe, avec des opinions si prononcées, si généreuses, si opposées à l'ordre existant, n'était-ce pas un accident de la plus haute et de la plus heureuse importance?

» Quand, après quarante années, l'on considère les événements qui se sont déroulés depuis cette conversation, l'on ne voit que trop combien peu ils ont répondu à ce que notre imagination s'en promettait. C'est qu'alors les idées libérales étaient encore, pour nous, entourées d'une auréole qui a pâli depuis; leurs essais dans la pratique n'avaient pas encore mené aux cruelles déceptions qui ne se sont que trop renouvelées. La république française, relevée de la Terreur, semblait marcher invincible vers un avenir étonnant de prospérité et de gloire. C'était son plus beau moment en 1796 et en 1797. L'Empire n'avait pas encore refroidi et dérouté les plus chauds partisans de la Révolution.

» Qu'on se représente nos sentiments polonais, nos vœux, notre inexpérience, notre foi dans le succès final de la justice et de la liberté, et l'on comprendra que, dans ce moment, nous pussions nous abandonner avec bonheur aux illusions les plus séduisantes.

» Dans les jours qui suivirent cette conversation si remarquable, nous n'eûmes pas l'occasion d'entretenir le grand-duc; mais, toutes les fois qu'il nous rencontra, des mots d'amitié, des signes d'intelligence furent échangés entre nous.

» Bientôt, la cour partit pour Tzarskoë-Selo. Il était établi que tous les cavaliers s'y rendaient aux fêtes et dimanches, pour assister à la messe, au dîner et à la soirée; on venait y coucher et même demeurer soit dans les petits bâtiments qui entouraient la cour vis-à-vis le palais, fort incommodes à habiter, soit dans le bourg, où l'on était tout aussi mal, mais un peu plus à l'aise, dans des maisons qui n'avaient que des murs, des fenêtres, des portes, et rien de plus.

» Le grand-duc nous engagea d'abord à venir souvent, puis à demeurer à Tzarskoë-Selo, pour avoir,

disait-il, l'occasion de passer plus de temps ensemble. Il se plaisait dans notre société et la désirait, car ce n'était qu'avec nous qu'il pouvait parler sans réticences et dire le fond de sa pensée.

» Nous avions le droit de venir aux appartements lorsque l'impératrice s'y rendait dans la soirée, de participer aux promenades et aux jeux de barres qui se répétaient à chaque belle journée, ou bien d'être du nombre des courtisans qui se rendaient sous la Colonnade, partie du château où l'impératrice se plaisait le plus, et qui touchait à l'intérieur de ses appartements. On ne dînait les jours ordinaires à la table de l'impératrice que lorsqu'on était de service. Cela m'arriva une fois, et je fus placé vis-à-vis de Catherine et chargé de la servir; ce dont je m'acquittai assez maladroitement.

» Nous revînmes souvent à Tzarskoë-Selo, et bientôt nous nous y fixâmes presque sans désemparer pour la saison.

» Nos rapports avec le grand-duc ne pouvaient qu'attacher et inspirer le plus vif intérêt; c'était une

espèce de franc-maçonnerie à laquelle la grande-duchesse n'était pas étrangère; une intimité qui venait de se former dans de telles conditions et dont la cause nous était si chère, faisait naître des conversations qu'on ne finissait qu'à regret et qu'on se promettait toujours de reprendre. Ce qui, en fait d'opinions politiques, paraîtrait rebattu et plein de lieux communs aujourd'hui, était alors palpitant de nouveauté; et le mystère qu'il fallait garder, l'idée que cela se passait sous les yeux de cette cour encroûtée des préventions de l'absolutisme, à la barbe de tous ces ministres si pleins de leur infaillibilité, ajoutait encore de l'intérêt et du piquant à ces relations, qui devinrent de plus en plus fréquentes et intimes.

» L'impératrice Catherine vit d'un bon œil la liaison qui s'établissait entre son petit-fils et nous deux; elle approuvait ce rapprochement sans deviner assurément quel en était le véritable motif, et quelles en seraient les suites. J'imagine que, dans son esprit et d'après les anciennes notions sur l'éclat de l'aristocratie, elle crut qu'il était utile d'attacher à son petit-

fils une famille influente. Elle ne se doutait guère que cette amitié le confirmerait dans des sentiments qu'elle détestait et craignait, que ce serait l'une des causes, entre mille autres, du progrès des idées de liberté en Europe et de la réapparition, hélas! éphémère, sur la scène politique, de la Pologne, qu'elle croyait avoir mise pour toujours au tombeau. L'approbation de l'impératrice donnée à la préférence marquée que nous témoignait le grand-duc ferma la bouche à tous les censeurs, et nous encouragea à poursuivre nos relations, qui étaient d'ailleurs si attachantes.

» Le grand-duc Constantin, par esprit d'imitation, et voyant que cela plaisait à l'impératrice, se prit aussi d'amitié pour mon frère, le fit venir chez lui, le força d'être de l'intimité de son ménage; mais il ne fut pas question, dans ces relations, de politique. Mon frère eut, sous ce rapport, le mauvais partage; aucun des motifs qui nous avaient liés à Alexandre n'existait pour Constantin, et son caractère capricieux, emporté, n'admettant aucune répression que celle de la peur, rendait toute intimité avec lui peu désirable.

Le grand-duc Alexandre demanda à mon frère de s'y prêter de bonne grâce, pourvu que ses confidences restassent inconnues de Constantin, pour lequel il avait cependant des sentiments fraternels.

» Le grand-duc, au commencement du séjour de cette année, était logé dans le grand château et n'habitait pas encore le palais séparé et situé dans le parc que l'impératrice lui avait fait construire et qui venait d'être terminé. Le visiter fut pendant quelque temps un but de promenade après dîner. Le grand-duc s'y transporta et fût alors beaucoup plus libre de nous voir. Il nous faisait souvent dîner chez lui, et rarement la journée se passait sans que l'un de nous revînt souper avec lui, après que les appartements étaient terminés au château. Nous faisions aussi, le matin, des courses à pied qui étaient quelquefois de plusieurs lieues; le grand-duc aimait à marcher, à parcourir les villages d'alentour, et c'était alors surtout qu'il se livrait à ses discussions favorites. Il était sous le charme d'une jeunesse à peine commencée, qui se crée des images, s'y com-

plaît sans s'arrêter anx impossibilités et bâtit des projets à perte de vue pour un avenir qui lui paraît n'avoir pas de fin.

» Ses opinions étaient celles d'un écolier de 89 qui voudrait voir des républiques partout et considère cette forme de gouvernement comme la seule conforme anx vœux et aux droits de l'humanité. Quoique je fusse moi-même alors très-exalté, quoique né et élevé dans une république où les principes de la révolution française avaient été accueillis avec ardeur, cependant, dans nos discussions, c'était moi qui étais l'homme sensé, qui modérais les opinions extrêmes du grand-duc. Il soutenait, entre autres choses, que l'hérédité était une institution injuste et absurde, que l'autorité suprême devait être confiée, non par le hasard de la naissance, mais par le vote de la nation, qui saurait choisir le plus capable de la gouverner. Je lui représentais ce qu'il y avait à dire contre cette opinion, la difficulté et les hasards d'une élection, ce que la Pologne en avait souffert, et combien la Russie était peu propre et peu préparée à une telle

institution. J'ajoutais que, pour cette fois du moins, la Russie n'y gagnerait rien, puisqu'elle perdrait celui qui était le plus digne de se trouver au pouvoir, celui qui avait les intentions les plus bienfaisantes et les plus pures.

» C'était sur ce point entre nous des discussions qui se reproduisaient sans cesse. Quelquefois, dans nos longues promenades, la conversation tournait sur d'autres sujets. Ce n'était plus la politique, c'était la nature; le jeune grand-duc était enthousiaste de ses beautés. Il fallait être bien disposé à ce genre de jouissances pour en trouver dans le pays que nous parcourions; mais enfin, comme tout n'est que relatif dans ce monde, le grand-duc s'extasiait sur une fleur, sur la verdure d'un arbre, sur une vue un peu étendue qu'ouvrait une légère sinuosité de terrain; car il n'y a rien de moins pittoresque, rien de plus laid que les environs de Pétersbourg. Alexandre aimait les agriculteurs et la beauté rustique des villagoises; les occupations, les travaux de la campagne, une vie simple, tranquille et retirée dans quelque jolie ferme, dans un pays

écarté et riant; c'était le roman qu'il aurait voulu réaliser et sur lequel il revenait toujours en soupirant.

» Je sentais bien que ce n'était pas ce qui lui convenait; que, pour une si haute destinée, et pour opérer d'heureux et de grands changements dans l'ordre social, il fallait plus d'élévation, de force, d'ardeur, de confiance en soi-même, que n'en laissait apercevoir le grand-duc; qu'à sa place il était blâmable d'avoir le désir de se débarrasser du poids énorme qui lui était réservé et de soupirer après les loisirs d'une vie tranquille; qu'il ne suffisait pas de juger de la difficulté de sa position et de la redouter, mais qu'il aurait fallu s'enflammer du désir passionné de les surmonter.

» Ces réflexions ne se présentaient à mon esprit que de temps en temps, et, même lorsque j'en sentais la vérité, elles ne diminuaient pas mes sentiments d'admiration et de dévouement pour le grand-duc. Sa sincerité, sa droiture, la facilité avec laquelle il s'abandonnait aux belles illusions, avaient un charme auquel

il était impossible de résister. D'ailleurs, si jeune encore, il pouvait acquérir ce qui lui manquait; les circonstances, les nécessités pouvaient développer des facultés qui n'avaient pas eu le temps et les moyens de se montrer; mais ses vues, ses intentions restaient précieuses comme l'or le plus pur, et, quoiqu'il ait bien changé depuis, il a pourtant conservé jusqu'à la fin de ses jours, une partie des goûts et des opinions de sa jeunesse.

» Beaucoup de gens, surtout mes compatriotes, m'ont reproché, plus tard, d'avoir attaché trop de foi aux assurances d'Alexandre. J'ai souvent soutenu contre ses détracteurs que ses opinions étaient sincères et non jouées. L'impression produite par les premières années de nos relations ne pouvait s'effacer. Assurément, lorsque Alexandre, à dix-neuf ans, me parlait dans le plus grand mystère, avec une effusion qui le soulageait, des ses opinions et des sentiments qu'il cachait à tout le monde, c'est qu'il les éprouvait réellement et qu'il avait le besoin de les confier à quelqu'un. Quel autre motif

pouvait-il avoir alors? qui aurait-il voulu tromper? Il suivait assurément le penchant de son cœur, et confiait ses pensées véritables. J'aurai l'occasion de revenir là-dessus lorsqu'il me faudra parler des changements qu'à subis le caractère de ce prince. »

Ainsi se forma dans les jardins de la Tauride cette intimité singulière qui était destinée à prendre une véritable importance politique et qui explique le rôle du prince Adam Czartoryski, la confiance qu'il garda longtemps, cette pensée persévérante d'une transaction possible, cette correspondance enfin, dernier mot d'une situation extraordinaire. Que le prince Adam, en acceptant cette amitié qui allait au-devant de lui, en s'y laissant aller avec une certaine prédilection dont seul alors il connaissait les motifs sérieux, ait eu toujours pour mobile, pour principale et unique préoccupation le patriotisme le plus intègre, cela ressort non-seulement de ses paroles, de ses écrits, mais encore de toutes ses actions.

Jamais, devant cette faveur d'un grand-duc devenue bientôt une faveur impériale, il n'abaissa ni son caractère national ni ses espérances. Il resta simplement ce qu'il était : un Polonais cherchant le bien à travers les difficultés du temps, et, même lorsque la fortune se plut à le transformer un instant en ministre d'un tzar, il mit pour conditions qu'il ne recevrait ni traitement ni décorations, qu'il reprendrait toute son indépendance le jour où l'intérêt de la Pologne le lui ordonnerait. Jamais non plus, dans les nouveaux rapports créés par l'organisation de 1815, il ne cessa de défendre les droits de son pays, jusqu'à l'heure où l'ami d'Alexandre devint le membre du gouvernement national de 1831, la victime de l'empereur Nicolas, l'émigré venant lutter encore et mourir dans l'exil.

Que l'empereur Alexandre I[er], de son côté, fût de bonne foi dans ses épanchements, dans ses idées de justice envers la Pologne, je ne me refuse pas absolument à le croire : il était jeune, son esprit était assiégé de rêves généreux. Le rôle de réparateur

souriait à son âme indécise et mobile ; il s'essayait de temps à autre à le remplir. Avant sa mort, il finit par reculer lui-même devant l'exécution de ses promesses; mais, pendant de longues années, il garda cette pensée, d'abord comme une espérance qui flattait son ambition, puis comme un tourment qui l'agitait, comme un secret remords ; il avait peur de son œuvre, qui n'était pourtant qu'une bien incomplète justice.

Cet épisode n'est plus que de l'histoire; il ne laisse pas cependant d'avoir, même aujourd'hui, une éloquente signification. Il montre l'inanité de ces transactions entre vainqueurs et vaincus, puisque la tentative la mieux faite pour réussir finit par la plus cruelle et la plus amère déception. L'empereur Alexandre Ier ne fit rien, ou ce qu'il essaya de faire se ressentit toujours de la duplicité d'une âme faible et vaine; il osa du moins avouer cette pensée de réparation et de justice; il laissait parler devant lui, il parlait lui-même d'une restauration de la Pologne; il ne méconnaissait pas entièrement le droit d'une nation ; il ne

prétendait pas supprimer son histoire, sa religion, son nom, ses mœurs, son autonomie. Il ne tint pas sans doute les engagements qu'il avait pris, auxquels il voulut un jour donner la sanction de l'Europe; du moins, il ne les abolissait pas dans un emportement d'autocratie; il en reconnaissait la force et l'autorité légale; tant bien que mal, il laissait vivre cet ordre constitutionnel qu'il avait donné au royaume de Pologne pour faire honneur aux obligations consacrées à Vienne, et il ne repoussait pas même théoriquement l'idée de rattacher au royaume les autres provinces polonaises de l'empire.

Aujourd'hui, sous le règne d'un neveu d'Alexandre I[er], la pensée russe, finissant par se dégager, ne connait plus ni obligations morales ni liens diplomatiques. On marche audacieusement au but et on ne dissimule même pas ce hardi dessein devant l'Europe, qui regarde et ne s'étonne plus. Selon cet étrange droit nouveau, la Russie, en démembrant la Pologne, n'a fait qu'exercer un droit et reprendre son bien. Il ne s'agit plus que d'annexer, d'assimiler des provinces

rebelles, de passer le niveau sur tout un peuple, sur toute une société, en exterminant ou déportant en masse les habitants, en détruisant la langue, l'éducation nationale, la religion, en bouleversant toutes les conditions économiques, en enflammant les passions serviles.

L'empereur Alexandre Ier eut des velléités intermittentes, ce qu'on pourrait appeler des fantaisies de justice qui le rapprochaient de l'Europe, de la civilisation occidentale; la politique russe actuelle se précipite dans une véritable invasion barbare, elle rompt avec l'esprit européen, et elle s'en vante du reste. D'un seul coup, elle dépasse tout ce qu'à pu faire l'empereur Nicolas, qui lui-même fut le premier à renier le droit aussi bien que les engagements de son frère Alexandre; elle accumule de nouveaux malheurs et des excès que n'avait point imaginés le dernier tzar, d'autocratique mémoire. Elle ne réussira pas mieux que lui, parce qu'elle a affaire à une de ces puissances que la force se flatte d'enchaîner, qu'elle ne dompte jamais : la conscience d'un peuple.

Quant au prince Adam, qui, d'intelligence, de cœur et d'action, avait été mêlé pendant plus de soixante ans aux crises de sa patrie, il avait évidemment ressenti en lui-même le contre-coup de tant d'événements. Il avait renoncé sans doute avec peine à ces confiantes illusions conçues dans les jardins de la Tauride; il ne pouvait avoir l'ingénuité de s'y attacher lorsqu'elles étaient démenties par les plus cruelles réalités. Il avait cru longtemps, il est vrai, à la possibilité d'une transaction; à mesure que les événements se déroulaient, il cessait d'y croire. Il avait rompu tout rapport avec l'empereur Alexandre avant que ce prince fût mort. Sous l'empereur Nicolas, il devenait un exilé. Il ne voyait plus d'autre issue pour la Pologne que la récupération pleine et entière de son indépendance; mais le problème des destinées de son pays s'agrandissait et se compliquait par cela même dans son esprit; car, s'il gardait sa foi patriotique, s'il ne croyait plus à la possibilité d'une transaction, il ne pouvait, d'un autre côté, avec son expérience des choses, se dissimuler l'immense difficulté

d'une solution plus radicale, d'un affranchissement complet.

Et ce qui est caractéristique chez le prince Adam Czartoryski, c'est que, même en sentant plus que d'autres peut-être ces difficultés, même en constatant avec tristesse quelquefois l'inutilité de ses appels à l'Europe, et tandis que la Pologne restait encore muette sous le poids d'une oppression sans limites, il ne se laissa jamais atteindre par le découragement. Le commentaire le plus juste, le plus éloquent du rôle que le prince Adam Czartoryski avait cru devoir accepter autrefois vis-à-vis de l'empereur Alexandre, n'est-ce point cette vie d'émigré où, étant sans illusions, il se défendait de toute défaillance, et où, sans apercevoir distinctement un retour prochain de fortune pour sa patrie, il ne cessait néanmoins de travailler, tenant son âme ferme et modérée au-dessus des déceptions? Cette vie aurait pu se résumer dans le mot de l'empereur Sévère : *Laboremus!* mot simple et d'une gravité touchante, fait pour rallier, fortifier et relever les émigrations, surtout dans les moments

où elles sont le plus éprouvées, où il ne leur reste plus qu'à opposer une invincible foi patriotique, un sentiment commun et incorruptible de la justice et de la liberté, aux insultantes victoires de la force.

Ch. de Mazade

CORRESPONDANCE

I

I

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

Ce 17 mars 1801.

Vous avez déjà appris, mon cher ami, que, par la mort de mon père, je suis à la tête des affaires (1). Je tais les détails pour vous en parler de bouche. Je vous écris pour que vous remettiez sur-le-champ toutes les affaires de votre mission à celui qui s'y trouve le plus ancien après vous, et que vous vous mettiez en route pour venir à Pétersbourg. Je n'ai pas besoin de

(1) La mort de Paul Ier est du 10 mars 1801, et nous n'avons pas

vous dire avec quelle impatience je vous attends. J'espère que le Ciel veillera sur vous pendant votre route et vous amènera ici sain et sauf. Adieu, mon cher ami, je ne puis vous en dire davantage; je joins ici un passe-port pour le montrer à la frontière.

ALEXANDRE.

besoin de rappeler qu'Alexandre n'était point entièrement innocent de cette fin tragique. Le prince Adam Czartoryski se trouvait en ce moment en Italie avec le titre de ministre de Russie près la cour de Sardaigne. C'était, du reste, un emploi fort peu occupé, le royaume de Sardaigne n'existant plus et le roi résidant le plus souvent à Rome. L'empereur Paul Ier, à son avénement, avait vu d'un œil peu favorable l'intimité formée entre son fils le grand-duc Alexandre et le prince Adam Czartoryski, alors retenu à Saint-Pétersbourg; il avait expédié ce dernier en Italie, changeant son exil à Pétersbourg, en une mission qui était un autre genre d'exil, mais dont le prince Adam profitait pour aller à Rome, où il se livrait à des études historiques.

II

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

Pétersbourg, ce 12 juin 1801.

Je ne puis vous exprimer, mon cher ami, ce que j'ai éprouvé en recevant votre lettre et surtout par l'idée que je vous reverrais bientôt. Je ne puis concevoir comment j'ai fait pour me tromper sur votre titre (1); et je joins ici un autre passe-port d'après votre désir. Adieu, mon cher, je ne puis vous écrire davantage.

ALEXANDRE.

(1) L'empereur, par erreur, avait mis sur l'adresse de la lettre, en le joignant au nom du prince Adam, le titre de *conseiller intime actuel*, qui, en Russie, donne le rang de général en chef.

III

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR (1)

22 mars 1806.

Ce n'est pas dans le dessein d'exagérer à Votre Majesté Impériale les dangers qui menacent son em-

(1) Après son retour d'Italie, le prince Adam était resté quelque temps auprès de l'empereur Alexandre, sans être mêlé activement et officiellement aux affaires. Ce n'est qu'en 1803, après bien des hésitations et bien des instances d'Alexandre, dont c'était une idée favorite, qu'il acceptait le poste de ministre des affaires étrangères à Pétersbourg. Plusieurs choses le décidèrent. D'abord, il n'y avait, pour le moment, plus rien à attendre de la France, qui venait, depuis peu, de licencier les légions polonaises en les envoyant à Saint-Domingue, où elles périrent presque entièrement. D'un autre côté, quelque bizarre que fût cet arrangement, il fut expressément entendu, entre l'empereur Alexandre et le prince Adam, que ce dernier n'avait à

pire, et de l'alarmer inutilement sur sa position que j'ai rédigé le mémoire que je soumets aujourd'hui à sa considération. Le zèle le plus sincère et le plus réfléchi l'a dicté. Il m'a paru indispensable de signaler à Votre Majesté une partie des écueils qui l'entourent et qu'elle semble ne pas apercevoir ou sur l'existence desquels elle veut s'abuser. La Russie est réellement dans une position fort critique. Ses dangers, le vôtre, sire, peuvent aller dans une progression que je ne saurais envisager sans frayeur. J'ai donc cru qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour proposer à Votre Majesté Impériale la seule mesure qui puisse rendre possibles toutes les autres que les circonstances devront nécessiter, qui ne suffit pas encore pour assurer le salut de l'État, mais sans laquelle il deviendrait trop précaire, si ce n'est impossible.

Jusqu'à la guerre, une sorte d'unité avait existé dans

abdiquer aucune de ses espérances comme Polonais, qu'il resterait libre de se retirer le jour où son patriotisme aurait à souffrir de son service. Enfin, pour achever de le décider, Alexandre lui offrit le poste de curateur de l'université de Wilna : en d'autres termes, il lui confiait le gouvernement de l'instruction publique dans les provinces polonaises attachées à l'empire. Le prince Adam resta ministre jusqu'en 1806, après la guerre qui se dénoua par la bataille d'Austerlitz. On va voir quel jour jettent, les deux pièces qui suivent, sur la politique et la situation de la Russie à cette époque, aussi bien que sur le caractère d'Alexandre.

la marche du gouvernement, car Votre Majesté Impériale accordait une certaine dose de confiance à un nombre fixe de personnes avec lesquelles elle se consultait et discutait ordinairement les affaires, avant de les décider. Cependant, même alors, la nécessité de mettre encore plus d'unité dans toutes les branches du gouvernement s'est fait continuellement sentir, et cette unité a toujours été désirée. Les désastres que nous avons éprouvés doivent être en partie attribués à ce que cette unité n'a pas été suffisante et que, plus tard, elle a été entièrement détruite, lorsqu'il devenait plus nécessaire que jamais de la conserver.

Au reste, quelle qu'ait été la raison qui ait empêché d'établir plus tôt un comité ou conseil intime chargé de prendre une connaissance suivie des affaires d'État, dès que l'absence d'une semblable combinaison est démontrée nuisible, il devient urgent d'aviser, surtout dans un moment où les circonstances ont rendu la position de l'empire beaucoup plus critique qu'elle ne l'était précédemment.

Permettez-moi, sire, de faire une observation qui, à cet endroit, ne sera pas déplacée. C'est toujours avec une surprise infinie que j'ai remarqué que Votre Majesté semble prendre à tâche d'assumer sur elle

seule la responsabilité non-seulement de chaque mesure, mais même de son exécution jusque dans ses moindres détails, tandis qu'il était dans l'esprit de l'institution du ministère de vous en garantir, sire, et de vous donner les moyens de pouvoir toujours vous en prendre à quelqu'un pour la non-réussite des opérations du gouvernement, qui maintenant retombe sur vous seul, parce que Votre Majesté veut tout faire par elle-même, tant dans le militaire que dans le civil.

Au milieu des circonstances les plus difficiles, et quand il s'agit de prendre des décisions qui pourraient sauver ou perdre l'État, Votre Majesté Impériale paraît avoir pris pour principe de ne suivre que l'idée première qui lui vient, de ne consulter ni le jugement ni l'expérience des autres, de se priver en un mot d'une conviction raisonnée et des lumières qui seules peuvent la donner. J'oserais encore ajouter qu'une grande partie du temps précieux de Votre Majesté Impériale étant absorbée par des occupations de moindre importance, elle ne peut donner à la discussion et à la surveillance des mesures proprement d'État, toute la suite, le loisir et l'attention qu'elles exigent. Si cette remarque que j'entends répéter à beaucoup

de gens se trouve avoir quelque fondement, Votre Majesté Impériale ne sera plus étonnée d'apprendre qu'on est, en général, sous l'impression d'une inquiétude très-fâcheuse sur la marche et les mesures du gouvernement, et sur les événements que l'avenir nous prépare.

Au cas que Votre Majesté Impériale n'adopte pas la mesure proposée, qui m'a semblé la seule propre à remédier aux inconvénients présents, et que les affaires continuent à suivre leur train actuel, je voudrais me tromper, mais je redoute les suites les plus malheureuses tant pour la Russie que pour vous-même, sire. Supposons que notre inactivité et notre conduite trop passive finissent par amener la guerre dans vos propres frontières : dans ce cas, sire, qui n'est pas impossible, je ne répondrais plus des Polonais; j'irais jusqu'à craindre l'effet qu'un tel exemple produirait sur l'esprit des Russes eux-mêmes. Déjà ceux-ci endurent avec peine que la gloire de l'État soit diminuée, et que l'amour-propre national reste humilié. S'il est blessé encore plus, si les frontières sont entamées, on en accusera Votre Majesté Impériale, et les propos divers qui circulent dans les deux capitales ne sont pas propres à tranquilliser sur ce sujet. — J'ai pensé que

ma conscience m'obligeait à ne pas taire ces détails à Votre Majesté.

Comme les opinions ne peuvent s'imposer, il est possible que Votre Majesté gardera toutes les siennes, et n'ajoutera aucun prix ni croyance à celle que je prends la liberté de lui énoncer. Dans ce cas, il ne me restera qu'à me retirer, avec la satisfaction de n'avoir rien à me reprocher, et qu'à faire des vœux pour que mes prédictions ne s'accomplissent pas.

Cependant, Votre Majesté Impériale trouvera juste alors que je la supplie de m'accorder, dès à présent, mon congé, et j'ai trop reçu dans ma vie de témoignages de sa bonté, pour que je puisse douter que, dans cette occasion, elle ne veuille également m'en donner la preuve la plus sensible que je puisse solliciter dans ce moment.

Je ne rappellerai pas à Votre Majesté Impériale tout ce qui s'est passé depuis mon retour ici, et qui est certainement présent à sa mémoire, combien elle a prêté peu d'attention aux opinions que je lui ai soumises, aux représentations que je lui ai faites soit sur les choses, soit sur le choix des personnes à employer à l'étranger, choix qui influe si essentiellement sur la marche des affaires diplomatiques, au point que leur

réussite ou leur insuccès en dépend le plus souvent.

Cette manière d'être dans la place que j'occupe, avec la responsabilité que le public y attache avec raison, n'est qu'une continuation et une suite de l'existence réellement bien pénible, que j'ai eu à supporter, à dater surtout du moment où vous résolûtes, sire, votre départ pour l'armée.

Depuis que Votre Majesté Impériale veut bien traiter d'affaires avec moi, elle a eu occasion de connaître à fond toutes mes opinions, et elle sait d'avance de quelle nature seront les mesures que je lui proposerai toujours. Si Votre Majesté trouve convenable de rejeter celle que préalablement et comme base première, je mets sous ses yeux aujourd'hui, ce ne sera pas certainement pour suivre davantage aucune des idées que je pourrais lui soumettre par la suite; mais, si même elle daignait les agréer, et, quels que soient les errements qu'elle voudra adopter, sans la mesure proposée, l'exécution manquera toujours faute d'ensemble et de suite, comme nous l'avons éprouvé précédemment. Votre Majesté Impériale a trop de bonté pour vouloir m'imposer plus longtemps la dure obligation, et j'oserai dire le martyre de participer à un ordre de choses, et d'exécuter des mesures que je

croirais dans mon opinion directement opposés au bien de l'empire et au vôtre.

Quel avantage auriez-vous, sire, à conserver encore un ministre dont Votre Majesté n'estime pas les avis, dans lequel elle n'a pas de confiance, et qui, de son côté, est toujours opposant, récalcitrant à presque toutes ses volontés; qui se sent découragé, et hors d'état d'avoir du zèle et de la capacité pour saisir et pour pouvoir exécuter des ordres contraires à sa conviction, si même son caractère lui permettait d'en être l'organe? Votre Majesté Impériale a de tout temps approuvé une façon de penser libérale; ce ne sera donc pas elle qui voudra maintenir le plus arbitraire de tous les principes, celui d'exiger qu'on reste chargé de l'exécution aveugle d'ordres, contre lesquels la conscience proteste. Si le parti de Votre Majesté Impériale est décidément pris de faire marcher les affaires comme elles vont à présent, si elle croit s'être tracé à elle-même un système qu'elle considère comme répondant suffisamment aux circonstances critiques du moment, et duquel elle ne veut pas absolument se départir, il lui faut un ministre qui sache le comprendre et s'en pénétrer par conviction, qui s'y conforme avec bonne volonté, avec espoir d'y réussir,

et avec un courage encore nouveau. Il faut à Votre Majesté quelqu'un qui lui inspire de la confiance, qui, étant du pays, y ait plus de poids, et soit moins exposé à la calomnie que je ne le suis. Dans la position où il se trouvera, ces conditions requises lui seront plus que jamais nécessaires. Je n'en possède aucune. Et comment Votre Majesté pourrait-elle vouloir que je continue à remplir des fonctions dans l'état actuel, sans aucun moyen de me justifier, excepté, sire, vis-à-vis de vous seul, intimement convaincu, comme je le suis, que la marche présente des affaires, auxquelles j'aurais l'air de prendre part, ne peut que mener à mal.

Je dois, en outre, prévoir que mes compatriotes, et le pays où je suis né, peuvent être facilement impliqués dans les événements qui vont se développer, et ce serait bien alors qu'on dirait ici que j'ai conduit les choses tout exprès pour qu'elles tournent de cette façon.

D'un autre côté, j'avouerai à Votre Majesté Impériale que je ne saurais m'expliquer par quel motif elle désirerait encore me garder dans le ministère. Votre Majesté pense que le système dans lequel elle a été entraînée par son cabinet est la source de tous les

désastres que nous avons éprouvés. — Je ne lui ai pas dû cacher que, par contre, j'étais persuadé qu'ils ont eu lieu parce que Votre Majesté n'a pas suivi assez franchement et décidément ce système, parce qu'elle s'était écartée du plan qui avait été convenu, et parce qu'elle a ôté sa confiance, pendant son exécution, à ceux, avec lesquels elle l'avait formé; de manière qu'il n'y a plus eu d'unité et de conséquence dans ce qui s'est fait depuis. Je dois avouer que mon avis est aussi que les principes qui ont réglé jusqu'alors la conduite du cabinet de Russie doivent encore la diriger à présent, que ce sont les seuls qu'il lui convient de suivre, et que la plus grande énergie et la plus grande activité peuvent seules tirer la Russie de sa position fâcheuse. Votre Majesté Impériale paraît être d'un avis tout à fait différent; elle regarde les principes qui nous avaient conduit comme nuisibles et dangereux, et semble surtout vouloir se prémunir contre toute mesure qui en serait encore la suite.

De quelque côté, dans ces deux manières de voir, que soient la vérité et la raison, il en résulte l'égale convenance et la nécessité, ou, pour Votre Majesté, de me donner mon congé, ou, pour moi, de le demander. En effet, si Votre Majesté Impériale est convaincue que

c'est la légèreté et l'imprévoyance de son cabinet, pendant que je l'ai dirigé, qui ont produit les malheureux événements de l'année dernière, si elle est d'avis qu'en écoutant à présent des conseils basés sur les mêmes principes, ce serait augmenter les dangers de la Russie, et qu'elle juge nécessaire d'apporter un soin particulier à n'admettre rien de ce que je crois devoir lui proposer, dans l'idée qu'elle a de ne pas se laisser entraîner dans de nouvelles crises, j'avoue que je ne comprends pas, pourquoi Votre Majesté hésiterait à m'accorder mon congé, et pourquoi elle ne donnerait pas ma place à quelque personne, de laquelle elle puisse attendre des preuves plus satisfaisantes de prudence et d'habilité. D'ailleurs, quand on diffère trop d'opinion et de principes, on ne parvient pas à se comprendre; on s'aigrit, chacun tire du côté de sa conviction, l'on ne peut s'empêcher d'y revenir continuellement. — Quelque direction que Votre Majesté veuille donner aux affaires, ce n'est pas la manière dont elles pourront bien marcher.

Telles sont mes raisons pour supplier Votre Majesté Impériale de m'accorder mon congé. Elles gagnent une nouvelle force à cause de ma situation particulière. Sous ce rapport, Votre Majesté connaît toutes les cir-

constances qui me font si vivement désirer une vie tranquille, retirée. Elle se rappellera que j'ai été loin de désirer ma place actuelle; je me suis même longtemps défendu de l'accepter, prévoyant tous les désagréments que j'aurais à subir comme Polonais. Depuis lors et presque en entrant en place, je n'ai cessé de soupirer après le moment, ou vous me permettriez, sire, de la déposer entre vos mains.

J'en ai souvent réitéré la demande, et, dans les derniers temps, les raisons contenues dans cette lettre me l'ont fait renouveler plus souvent et avec plus d'instances. Votre Majesté Impériale a daigné me promettre, à plusieures reprises, qu'elle condescendrait à ma demande, et exigea simplement que j'attendisse quelque temps encore.

Je prends la liberté, sire, de vous rappeler votre promesse, sur laquelle il m'est permis de compter. La raison qui a retenu jusqu'à présent Votre Majesté Impériale d'y donner suite, n'existe plus. Vous avez assez montré que vous ne cédiez pas, sire, à des propos importuns. Personne n'en doute à présent, et, si vous m'accordez mon congé, on n'imaginera pas seulement de l'attribuer à des intrigues qui ne sont nullement faites pour influer sur vos décisions. Ma retraite, au

reste, rendra beaucoup de gens contents, et la plupart des personnes de la société habituelle et intime de Votre Majesté, en seront satisfaites. Je le serai également; pourquoi donc ne pas presser une fin qui rendra tout le monde content, dont personne ne sera au regret, non plus que Votre Majesté Impériale, qui du moins aura enfin dans ma partie un travail agréable et paisible, et dans le sens qu'elle désire.

Si Votre Majesté Impériale agréait la mesure que je lui propose, et qu'en même temps elle pût tenir dès à présent la promesse qu'elle a bien voulu me faire, en daignant m'accorder mon congé, alors je me regarderais comme doublement heureux; mes convenances particulières seraient remplies, et j'aurais en même temps réussi à rendre à Votre Majesté Impériale un service que je considère comme essentiel; car, quel que soit, quant aux personnes, le genre de choix que vous ferez, sire, le mode que je vous propose sera toujours le seul propre à utiliser les talents. — Je suis, etc.

IV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Avril 1806.

Votre Majesté Impériale daignera apprécier les motifs qui m'ont engagé à rassembler tous les faits qui peuvent donner une idée nette de la conduite de son cabinet depuis que j'y suis admis, et servir d'éléments et de matériaux pour un compte rendu réservé de ma gestion, destiné à n'être soumis qu'à elle seule.

Vous ne serez pas surpris, sire, de voir que, de concert avec tous ceux qui ont pris part aux affaires politiques et à votre confiance pendant cette dernière époque, je sois si vivement intéressé à ce que Votre

Majesté ait devant les yeux tout ce qui peut la mettre à même d'asseoir sur cet objet un jugement impartial et favorable.

C'est un genre d'intérêt que chacun de ses serviteurs sera empressé d'avouer.

Cependant d'autres motifs plus justes encore et plus pressants, ainsi que Votre Majesté Impériale l'aura remarqué dans le cours du mémoire ci-joint, et qui prenaient leur source dans mon zèle pour son service et mon dévouement pour sa personne, m'ont également dirigé dans ce travail, et c'est en suivant leur impulsion que je crois de mon devoir le plus sacré d'ajouter audit mémoire quelques réflexions, qui ne doivent être adressées qu'à vous-même, sire, où je n'ai besoin que de votre seul témoignage, — en un mot, de compléter aux yeux de Votre Majesté le tableau du passé et ses conséquences, telles que je les envisage, sans rien taire ni pallier, et de lui exposer la vérité tout unie et tout entière, telle que je la vois dans ma conviction la plus intime.

En revenant sur les événements passés à peu près dans le même ordre où ils sont tracés dans le mémoire, je dois prévenir Votre Majesté Impériale que c'est d'elle-même que je vais principalement l'entretenir.

Les souverains sont si fort indivisibles d'avec l'État, qu'en traitant de ses vicissitudes, on ne saurait éviter de s'arrêter sur leur conduite personnelle, de laquelle, en effet, doivent dépendre en grande partie les succès et la décadence des empires.

Peu de reproches ont été faits au cabinet de Pétersbourg avec moins de justice que celui de s'être laissé aller à des idées exagérées de dévouement au bien général de l'Europe, sans penser à ce que pouvaient exiger les intérêts directs de la Russie, et sans jamais chercher à lui procurer aussi des avantages convenables.

On oubliait, en appuyant sur ce reproche, que c'est au maintien de ce bien général que tenait la considération, et même la sûreté de la Russie. On ignorait, en outre, toutes les conversations qui eurent lieu avec Votre Majesté, et dans lesquelles, depuis deux ans, on a tant de fois mis en avant des idées sur les combinaisons qui pouvaient être avantageuses à la Russie, telles que la possession de la Moldavie et de la Valachie, la Vistule pour frontière, la réunion des peuples slaves et grecs, etc., en un mot, sur la convenance qu'il y aurait à penser à des acquisitions pour la Russie, et d'assurer ses débouchés commerciaux.

Ces idées étaient constamment rejetées par Votre Majesté Impériale, et d'une manière qui faisait perdre l'espoir qu'elle voulût en goûter aucune de sitôt. Il eût été conséquemment difficile de s'occuper entre autres du partage de l'Europe avec Bonaparte, projet auquel on ne pouvait songer qu'en prenant la décision de se renforcer aux dépens de quelques-uns de nos voisins.

Les événements cependant dénotaient déjà que le besoin d'étendre et d'assurer notre influence, d'agrandir les limites et les moyens de l'empire, pourrait devenir de plus en plus urgent, soit pour maintenir la Russie à la place qu'elle doit occuper, soit pour établir une tranquillité réelle et durable en Europe. C'est pourquoi il parut que la seule marche à suivre était celle où tout serait basé sur les sentiments les plus purs et les plus désintéressés. C'est de là qu'il fallait partir et tirer les motifs les plus saillants de l'action; mais, dans le développement des mesures que le bien général et la défense commune auraient nécessitées, Votre Majesté Impériale, par la force des circonstances, aurait été amenée malgré soi et sans y avoir songé à obtenir des avantages considérables pour elle-même. C'était certainement le moyen le plus beau, et peut-être le plus sûr d'y parvenir, et, dans deux circonstances consé-

cutives, nous en avons été si près, qu il n'eût fallu que persévérer pour réussir.

Personne n'a senti plus que moi la nécessité indispensable d'obtenir l'entière conviction et l'entière approbation de Votre Majesté Impériale pour toute opération que l'État entreprendrait; sans cela, pourrait-on espérer de la voir poussée avec suite et énergie? Il semblait, sire, que ce n'était que par la générosité des motifs, la grandeur des résultats, par le bien, en un mot, de l'humanité, et la gloire de la Russie qu'on pouvait uniquement assurer à tout système qu'aurait embrassé votre cabinet, le soutien d'une volonté suivie et inébranlable de votre part.

J'en appelle à Votre Majesté Impériale elle-même, si dans les discussions que j'ai eues avec elle, si dans les représentations que je lui ai soumises dans le temps, je n'ai pas toujours cherché à provoquer une persuasion bien réelle, une détermination bien spontanée et volontaire.

Cependant j'avouerai que je m'aperçus, trop tard peut-être et avec une grande douleur, que Votre Majesté n'avait pas une conviction profonde et décidée sur les objets qui occupaient son cabinet.

Après avoir discuté à fond la matière, après être con-

venu des principes, Votre Majesté, au bout de quelque temps, avait des retours, se laissait aller à des regrets pénibles pour elle-même, et plus encore pour son cabinet. Pendant que, par vos propres décisions, sire, les événements avaient déjà pris une direction déterminée, obligés sans cesse de revenir à nouveaux frais sur le passé comme si rien n'avait été convenu et réglé, nous n'étions jamais sûrs du point d'où l'on était parti, et c'était lorsqu'on se trouvait embarqué déjà dans l'exécution des ordres donnés que les doutes se réveillaient derechef, et que les bases et les principes sur lesquels toutes nos démarches reposaient se trouvaient vacillants.

Sans doute qu'alors, à mon sensible mais trop tardif regret, il n'y avait guère moyen d'écouter et d'encourager des incertitudes aussi inquiétantes pour la suite des affaires, et je me vis dans la nécessité de représenter qu'après s'être avancé aussi loin, il fallait bien soutenir son ouvrage jusqu'au bout.

On a pu s'apercevoir, d'après les résultats, pendant le cours de l'année passée, à quel moment cette conviction si nécessaire existait, quand elle variait, s'affaiblissait, ou cessait entièrement, et ce dernier cas arriva aussitôt que des obstacles imprévus survinrent; mais

qu'il me soit permis d'observer que, si bien combiné que soit un plan, il faut toujours être préparé à des contretemps, et à des chances défavorables, et que, si l'on ne voulait persévérer dans son exécution qu'autant que tout absolument s'arrangeât selon nos désirs, il n'y aurait pas de plan qui pût réussir.

La crainte de prévenir imprudemment l'opinion bien assise de Votre Majesté Impériale, et d'agir d'une manière qui ne serait pas celle de sa conviction, a fait mettre d'abord une extrême mesure dans la marche de son cabinet, mesure qu'on ne manqua pas aussi de lui reprocher dans le temps.

Lorsque la nouvelle de la mort du duc d'Enghien parvint à Saint-Pétersbourg, quelque porté que je fusse en mon particulier à ressentir vivement cet attentat, et à donner du relief à l'énergie et à la noblesse des sentiments qui guidaient notre cour, je dois cependant rappeler à Votre Majesté Impériale, que je ne proposai aucune démarche dans le genre de celles qui furent faites; les dépêches que j'avais préparées contenaient des représentations très-vives, mais non publiques, et ce fut Votre Majesté elle-même qui seule donna l'impulsion dans cette occasion. J'avoue, que loin de voir avec chagrin cet élan, j'en conçus de la joie et de l'es-

poir; il me sembla qu'il serait coupable de l'arrêter et de le refroidir par des représentations, tandis que c'était précisément cette énergie et cette indignation qui étaient les éléments nécessaires du système qu'on regardait comme le seul à suivre, et qu'il paraissait développer définitivement dans votre âme cette conviction décidée, qui, jusque-là, ne s'était pas suffisamment déclarée.

Je ne me dissimulais pas cependant les suites qu'aurait cette démarche, et, dès ce moment, la guerre, que tant d'autres raisons présageaient aussi, me parut inévitable.

C'est dans ce sens que toutes les personnes que Votre Majesté employait alors aux affaires politiques, lui en ont constamment parlé.

Mais le malheur a voulu que, dans le fond, elle ne fût pas convaincue de cette vérité. Ce n'est que plus tard que j'ai pu conclure que, dans votre opinion particulière, vous aviez supposé, jusqu'au dernier moment, que la guerre n'aurait pas lieu, que l'Autriche serait trop pusillanime pour la commencer, et que cela servirait d'excuse à la Russie pour se mettre également de côté.

De là naquit la différence entre les ouvertures que le

cabinet devait faire par ordre exprès de Votre Majesté, et les diverses mesures qui auraient dû être prises en conséquence dans l'intérieur de l'empire. Votre Majesté Impériale laissait faire son ministère, peut-être parce qu'elle croyait qu'il s'avançait sur une supposition qui ne se réaliserait pas. L'événement a prouvé le contraire; et, en attendant, aucune des parties corrélatives n'avait été au niveau de la marche du cabinet.

Votre Majesté ne jugea pas convenable d'ordonner en 1804 une levée de recrues suffisante, comme on lui en avait représenté la nécessité.

L'expédition des ordres aux régiments pour quitter leurs garnisons fut remise d'un jour à l'autre, malgré les pressantes instances que je ne manquais pas de vous réitérer, sire, à ce sujet toutes les fois que j'en avais connaissance.

Cette manière d'être indécise qui ne produit que des demi-mesures, et des actes de demi-volonté, est tout ce qui peut arriver de plus nuisible et de plus dangereux dans les affaires.

Votre Majesté me permettra à cette occasion de lui rappeler ce que je lui ai déjà dit précédemment, qu'elle devait marquer dans ses tablettes deux fautes importantes commises. La première, de n'avoir pas employé

dès le début, ainsi qu'on n'a cessé de vous le proposer, sire, de grandes forces en Géorgie afin de finir cette guerre au plus tôt, et en être quitte. La seconde, de n'avoir pas fait marcher à temps les régiments destinés à agir pour l'Autriche, et contre la Prusse.

Votre Majesté connaît le mot de Souvorof, qu'un moment décide d'une bataille, une heure de l'issue d'une campagne et une seule journée du sort des empires.

Ce mot devrait toujours être présent à l'esprit de ceux qui influent sur la conduite des États.

Il n'y a en Europe que Bonaparte qui connaisse la valeur du temps, et cela suffit pour le faire toujours réussir. Il sait entreprendre aujourd'hui ce qui dans huit jours serait impossible; fort du succès déjà remporté, il se trouve bien plus en état de faire tête aux difficultés qui surviennent.

Ce ne sont pas les 500 mille hommes qu'on redoutait que nous avons eu à combattre; non, c'est avec 140 mille hommes, tout au plus, que Bonaparte a réduit l'Autriche, la Russie et la Prusse, uniquement parce que, sans s'embarrasser des suites, il sait profiter du moment présent. Ce talent double et triple ses forces; la même armée se multiplie, et, victorieuse sur un

point, elle se porte rapidement vers un autre. C'est ainsi que César et Frédéric ont agi.

Jamais ces vérités, comme je crois l'avoir prouvé jusqu'à l'évidence dans le mémoire, ne se sont plus fortement fait sentir que dans tout ce qui s'est passé avec la Prusse.

Le parti qu'on voulait prendre à son sujet avait eu l'entière approbation des personnages les plus marquants en Europe. C'est ce qui détermina l'archiduc Charles à se déclarer pour la guerre; car, disait-il, c'est une preuve que la Russie veut la faire tout de bon.

Pitt et Fox y donnèrent également leur assentiment. « Si les hostilités s'allument avec la Prusse, ajouta ce dernier, il faut les pousser avec vigueur et ne pas s'embarrasser du reste. »

A la vérité, Votre Majesté nous dit plus tard qu'elle n'avait consenti à prendre ce parti et ne voulait régler sa conduite que sur la grande probabilité, et presque la certitude que le roi, pressé vivement, se déciderait pour nous. Cependant qui pouvait en répondre?

Lorsqu'on propose deux alternatives, c'est parce qu'on prévoit deux chances, et qu'on est également résolu à les courir toutes deux. Qui aurait pu croire

que la. Russie, en cas de négative, s'arrêterait tout court, et qu'elle ne s'était armée que dans l'unique persuasion que la Prusse céderait sans même faire la moindre opposition?

Un plan n'est réglé, n'est combiné que pour être suivi sans écarts; mais, si, au moment de l'éxécution, on commence par abandonner le point sur lequel tout le reste était basé et que l'on dérange telle ou telle autre partie essentielle, comment prétendrait-on que les autres, qui étaient calculées pour faire un ensemble coordonné, puissent réussir?

Si l'on n'était pas bien positivement décidé à suivre le plan, tel qu'il avait été conçu, alors assurément il valait mieux ne rien commencer, ou former un plan tout différent.

M'étant prescrit de parler dans cette lettre avec sincérité et sans réserve sur le passé, ou plutôt de réunir et de répéter à Votre Majesté Impériale par écrit diverses réflexions que j'avais osé souvent lui exposer de bouche, vous ne vous refuserez pas, sire, à pardonner que je cherche à remplir jusqu'au bout la tâche que je me suis imposée, avec cette sincérité entière que le plus profond dévouement peut seul inspirer.

C'est originairement à l'entrevue de Memel qu'il faut attribuer le fâcheux dénoûment de nos opérations. Je regarde cette entrevue comme un des événements les plus malheureux qui soient arrivés à la Russie, tant par ses suites immédiates que par celles qu'il a eues depuis, et qu'il aura encore.

L'amitié intime, qu'au bout de quelques jours de connaissance, Votre Majesté Impériale y contracta avec le roi, fit qu'elle ne considéra plus dans la Prusse un État politique, mais une personne qui lui était chère, et envers laquelle elle croyait avoir des obligations particulières à remplir.

Cette liaison personnelle contractée avec le souverain d'une puissance dont les intérêts sont pour la plupart opposés à ceux de la Russie, influa considérablement sur la marche de notre cabinet, l'entrava continuellement, et empêcha enfin le développement bien décidé et réfléchi des mesures vigoureuses au début de la campagne. — Votre Majesté croyait manquer à ses sentiments personnels pour le roi, en se prêtant à un plan hostile contre la Prusse; elle se reprocha même le moyen terme qu'elle avait pris, tandis que, pour décider la question, il n'eût fallu que peser les intérêts d'État à État, d'autant que le roi prouvait bien

qu'il était parfaitement incapable d'apprécier de pareils sentiments, et d'y répondre.

L'entrée des troupes en Prusse fut donc suspendue quoique tout le plan fût fondé sur le principe qu'il fallait forcer la main à cette puissance.

Sans écouter aucune représentation, Votre Majesté Impériale se décida subitement à donner un contre-ordre à cause de quelques passages, qui se trouvaient dans les dépêches de M. d'Alopeus, lesquelles, du reste, ne prouvaient encore absolument rien; car enfin on ne pouvait exiger que la Prusse se soumît à nos volontés sans se plaindre et sans essayer de nous toucher par des reproches, ou de nous faire peur par une apparence de fermeté.

La conduitte de cette puissance vis-à-vis de Bonaparte, après la violation du territoire d'Anspach et depuis le traité de Vienne, prouve bien assez à quoi l'on peut s'attendre de sa part lorsqu'on agit avec force et sans hésitation. Nous n'aurions pas battu une fois les Prussiens, qu'ils auraient voulu traiter. Il fallait se dépêcher de réduire la Prusse comme Bonaparte s'est dépêché avec l'Autriche, et cela nous aurait coûté encore moins de peine.

C'est ce contre-ordre et le départ de Votre Majesté

pour l'armée que je considère comme les causes principales de tous les malheurs qui sont arrivés.

J'avais également alors représenté à Votre Majesté Impériale tous les inconvénients qui résulteraient de sa présence à l'armée, et, par malheur, ils ont tous eu lieu comme ils avaient été prédits.

« Aussitôt que Votre Majesté Impériale arrivera aux armées, prenais-je la liberté de lui dire, la responsabilité des généraux sera détruite, et retombera tout entière sur elle. Dès lors les généraux ne donneront plus le même soin aux affaires, ne prendront rien sur eux, et cesseront de s'occuper de tous les moyens possibles pour faire bien aller les choses. Tout ira aboutir et sera rapporté à Votre Majesté. Il n'y aura plus de commandement; car elle n'avouera pas l'avoir pris, et les généraux ne l'exerceront plus en réalité. Les intrigues de cour et des partis se transporteront au camp. » J'ajoutais qu'un souverain, quand l'expérience ne lui a pas encore prouvé qu'il peut commander, ne doit jamais s'exposer à ces situations où il faut qu'il prenne lui-même, en certains moments, des décisions immédiates et décisives, au milieu des circonstances les plus critiques. Je représentai combien ce serait funeste si Votre Majesté éprouvait des échecs,

et je demandai quels moyens elle gardait en réserve, et ce qui lui resterait à faire, si la sûreté ou l'honneur de la Russie se trouvaient jamais compromis.

Ces représentations furent tout aussi peu écoutées que les autres, sans que j'aie su me rendre compte des motifs qui ont pu l'emporter auprès de Votre Majesté Impériale sur des raisons aussi importantes et aussi évidentes, qui devaient l'engager, si elle voulait se déplacer, à ne s'y résoudre que dans le but de pouvoir donner des soins plus assidus à faire aller mieux encore l'ensemble de la machine du gouvernement — dans un moment où toute son activité était nécessaire, et qu'autant que vous ne mettriez pas le souverain de la Russie dans le cas de courir des dangers et d'essuyer des échecs en personne.

Votre Majesté n'aurait dû se rendre aux armées que lorsque les opérations auraient pris une tournure décidément favorable, et c'est ce qui lui fut proposé, mais inutilement.

Vous partîtes, sire, et le contre-ordre vous précéda aux armées. Il désola les généraux et les soldats, qui brûlaient du désir de se mesurer avec les Prussiens, et désespéra les Polonais, qui n'attendaient qu'un signal

pour réunir leurs efforts. Ce fut un abattement, une consternation générale qui augmentèrent lorsque, après votre arrivée, l'état des choses ne changea pas. Chaque jour de plus qui se passait sans que les troupes entrassent en Prusse était un jour perdu pour la Russie, pour l'Europe, et gagné pour Bonaparte.

Il avançait, et nous restions en place. Combien il a dû profiter de cet intervalle, c'est ce qui n'a été que trop ressenti.

Votre Majesté rendra sans doute justice à tous ceux qui l'accompagnaient et qui avaient participé à la formation du plan, qu'il n'a pas dépendu d'eux d'empêcher une semblable combinaison. Une fois décidés, l'objet de tous nos soins devait être d'amener la coopération effective de la Prusse, et de gagner du temps jusque-là.

C'est l'endroit de rappeler à Votre Majesté Impériale que, depuis le commencement des mesures de l'action et surtout depuis le départ de Votre Majesté de Pulawy, ses opinions et ses sentiments éprouvèrent un changement notoire, qui dut avoir une influence marquée sur le succès de nos opérations

Votre Majesté éloigna dans ce moment les personnes qui avaient eu jusque-là sa confiance, qui étaient au

courant des affaires, et dont la réunion pouvait alors surtout lui être utile.

Cette circonstance fut observée avec surprise à Berlin. Elle diminua nos moyens et augmenta d'autant ceux des malveillants, par l'induction qu'on fit que vous n'étiez pas satisfait, sire, de la marche qui avait été suivie jusqu'alors. Quoique j'accompagnasse Votre Majesté dans son voyage à Berlin, ce ne fut pas pour être traité différemment. Dans sa façon d'agir et de s'exprimer, elle ne montra dès lors que son mécontentement et ses regrets à l'égard de tout ce qui avait été fait. Elle le reprocha souvent, disant qu'on ne l'y reprendrait plus, témoignant, à chaque occasion, par les refus opposés aux propositions, que je faisais dans le sens de ce qui avait été commencé, et par les opinions qu'elle manifestait sur les événements du temps, qu'au fond elle avait déjà entièrement changé de manière de voir et de système, et que ce n'était qu'à contre-cœur qu'elle se voyait forcée de suivre le plan dont l'exécution venait seulement de commencer.

Je laisse à l'équité de Votre Majesté Impériale le soin de décider si tout cela n'était pas propre à inspirer la réserve et le découragement au zèle le plus ardent.

Vos conférences, à Kozénítzé, avec le général Kalckreuth, qui arriva pour combiner la marche immédiate de nos troupes, qui ne parla qu'à Votre Majesté, et s'en alla sans avoir rien arrangé, le peu d'attention et d'insistance qu'on mit à presser leur marche à travers les États prussiens, préluda à tout ce qui allait arriver dans la suite.

D'autres personnes ayant été admises journellement dans votre confiance pour la conduite des affaires politiques et étant consultées de préférence, cela contribua à nous donner, si j'ose m'exprimer ainsi, un air d'incertitude, une contenance vacillante qui n'échappa nullement au ministère prussien, qui inspira des doutes sur le fond de vos dispositions, en faisant renaître l'idée, si nuisible aux affaires, que Votre Majesté Impériale et son cabinet n'étaient pas une seule et même chose, et encouragea la duplicité de celui de Berlin.

La prédilection sans bornes que Votre Majesté jugea à propos de montrer pour les Prussiens, la diminution de confiance et la froideur qu'on lui supposa pour son ministère rendirent cette cour, d'une part plus insouciante, de l'autre plus craintive à se livrer à nous, augmentèrent les difficultés de la négociation, parce que l'espèce de défaveur où je me trouvais atténuait le

poids qu'aurait dû avoir chaque parole de votre ministre, et empirèrent les stipulations du malheureux traité de Potsdam, au bas duquel je regretterai toujours que le concours des circonstances m'ait forcé de placer mon nom.

Durant toute cette période, j'eus en général peu d'occasions d'entretenir à fond Votre Majesté sur les affaires; la possibilité n'en existait presque plus durant la route, excepté fort à la hâte aux relais, où elle s'arrêtait, et Votre Majesté Impériale elle-même, malgré l'urgence des circonstances ne cherchait pas à s'en entretenir. Il fut donc difficile de s'occuper d'avance avec elle de la conduite la plus convenable à suivre dans telle ou telle position, où elle allait se trouver.

Quoique les événements devinssent de jour en jour plus critiques, il n'y eut plus, sur rien, de marche concertée, ni de discussion engagée.

Ceux qui, par vos ordres, sire, avaient formé le plan ne furent plus rassemblés pour aviser aux meilleurs moyens de le conduire à bon port. Notre manière d'être et d'agir avait pris un caractère de trouble et de précipitation qui ne présageait pas des succès. L'on consulta le tiers et le quart, à bâtons rompus et par occasion, sans se donner le temps de délibérer avec

attention, de réfléchir à loisir, de peser avec calme.

A votre arrivée, à Olmutz, sire, deux opinions dominantes purent être remarquées parmi les personnes qui vous approchaient. Les unes auraient été d'accord de quitter la partie sans coup férir; d'autres semblaient ne désirer de se battre au plus tôt que pour s'en aller ensuite. On ne pouvait discerner que dans un petit nombre cette volonté réfléchie et inébranlable qui seule assure la réussite, qui fait persévérer jusqu'au bout, et souhaiter que les dangers et les fatigues se prolongent même, pourvu que l'on puisse parvenir à une fin heureuse et honorable. Par suite des différents rapports qui parvenaient à Votre Majesté Impériale, nous passions, dans le cours d'une matinée, d'un excès d'abattement à un excès d'assurance. Pendant ce temps, on ne faisait que crier après la disette et contre les Autrichiens. Il eût été plus politique et plus généreux de relever le courage de ceux-ci par des égards et quelques éloges, que de les humilier et les exaspérer en leur faisant sentir notre supériorité, et en lançant contre eux des sarcasmes trop publics et trop répétés pour qu'ils n'en fussent point instruits, de sorte que les militaires des deux armées alliées se détestèrent bientôt plus cordialement entre eux, qu'ils ne haïssaient les

Français. Ces derniers, plus adroits, en flattant l'amour-propre des plus misérables de leurs alliés, les engagent à se battre, et en tirent du profit.

Pour ce qui est de la disette, la même pénurie de vivres avait été endurée jusque-là; l'armée avait été plus fatiguée et dans des dispositions plus critiques, et cependant aucune plainte n'avait été portée jusqu'à Votre Majesté Impériale. Les troupes se battaient, et les choses allaient parce qu'on supposait qu'elle voulait, coûte que coûte, mener son entreprise à une heureuse issue.

Dès que Votre Majesté se trouva à l'armée, les plaintes arrivèrent en foule à sa connaissance; les généraux ne virent plus cette même résolution de tout sacrifier pour réussir, qui leur apparaissait de loin; ils furent accessibles à des opinions qu'ils crurent les vôtres, sire; beaucoup de gens pensèrent que faire circuler et exagérer les plaintes, c'était rendre service à la cause de la Russie. Bien loin de là, en encourageant les plaintes on rend le sentiment des peines plus poignant; l'on devait, au contraire, les réprimer avec une sévère fermeté.

La disette était un des grands maux partiels auquel il fallait remédier comme à beaucoup d'autres; mais

quelque dénûment que la troupe eût à supporter, il valait mieux pourtant l'endurer patiemment, que de perdre l'Europe et la réputation des armées russes.

Il était urgent que Votre Majesté Impériale quittât Olmutz pour laisser prendre aux opérations leur cours naturel, ou, si elle persistait à y rester, il eût été à désirer que son temps y fût employé de la manière la plus avantageuse.

Peu importait, sire, que vous montrassiez de la valeur personnelle dans un combat; mais il importait de sauver l'Europe, et de préserver la gloire de la Russie, qui est le véritable honneur de son souverain.

Au lieu de se rendre continuellement aux avant-postes, ou, plus tard, de s'exposer en avant des colonnes, où la présence de Votre Majesté, qu'elle me permette de parler vrai, loin d'aider, ne faisait que dérouter et embarrasser les généraux, il eût sans doute mieux valu se tenir plus éloigné de l'armée, la laisser marcher en avant sans accompagner aucun de ses mouvements, mais employer tous vos soins, sire, tous vos moments, toutes vos facultés à vous occuper sans désemparer des moyens de faire aller l'ensemble des affaires, à n'arrêter aucune des branches de l'administration de votre empire, — vous obstiner à réorganiser

l'Autriche, comme on y engageait Votre Majesté Impériale. Mais comment était-il possible qu'elle pût vaquer à tant d'objets difficiles et importants, puisque ses journées étaient prises par d'autres occupations de peu d'utilité, et qui épuisaient également son temps et ses forces?

Nos conseils étaient fondés sur ce que demandait le bien de l'entreprise commencée, comme aussi sur la considération majeure que la prospérité de la Russie et les destinées de l'Europe étaient attachées à la personne de Votre Majesté Impériale; que, par conséquent, lui laisser courir des dangers était ne pas mettre le prix convenable à ce qu'il y a de plus important au monde; c'était placer pour ainsi dire sur une carte le sort des pays qui avaient mis leur salut entre ses mains, et celui de millions d'hommes auxquels elle appartient; c'était leur faire courir les mêmes dangers et devenir, à juste titre, coupable devant eux.

Pénétrés de la force de ces motifs si puissants, sentant tout le poids d'une aussi grande responsabilité, il n'y eut sorte de représentations et de supplications que nous n'adressassions dans ce sens à Votre Majesté Impériale; mais leur effet devint, auprès d'elle, de plus en plus nul, et, à la fin, elle ne daigna même plus

nous permettre de lui parler d'un objet qui était le plus important et le plus décisif de tous.

Je suppose même qu'en suivant des conseils qui furent répétés à Votre Majesté Impériale, jusqu'à satiété, sa réputation de valeur personnelle eût été compromise. Vous auriez eu, sire, tout le temps de la rétablir, et de vous montrer lorsque les choses auraient pris une heureuse tournure. Scipion l'Africain, la première fois qu'il commandait en chef, se fit accompagner, au siége de Carthagène, par deux soldats qui le couvraient constamment de leurs boucliers. Se plaçant au-dessus de l'idée qu'on pût lui supposer de la crainte, il s'embarrassa peu qu'on le jugeât d'une manière défavorable, songeant uniquement que de sa conservation dépendait le succès de l'entreprise. Après que la brèche eut été faite, et que l'assaut qui fut donné eut assuré la victoire, Scipion se montra à découvert, et eut encore le temps de prouver de reste qu'il avait tout autant de courage que chacun des soldats qu'il commandait.

Si un simple chef d'armée se crut dans l'obligation d'agir de la sorte, quelles précautions ne devrait donc pas prendre un souverain dans la position où se trouvait Votre Majesté Impériale! — Que n'a-t-elle du moins ménagé l'effet que produisait sa présence pour des cas

extrêmes! Si Votre Majesté Impériale n'avait pas été avec l'armée, mais s'en était rapprochée, et eût pu apparaître aux troupes après la bataille, sa vue aurait probablement produit le même effet aussi touchant qu'utile, qu'elle remarqua avec tant de satisfaction à Olmutz. L'armée se serait remise en ordre et aurait été prête à se battre. Mais, en accoutumant le soldat à votre présence sans aucun but d'utilité, Votre Majesté a affaibli le charme qui y était attaché. Sa présence ne fut plus d'aucun avantage à Austerlitz; c'était précisément à l'endroit où vous vous trouviez que la déroute fut immédiate et complète. Votre Majesté elle-même en eut sa part, et dut s'éloigner en toute hâte, à quoi elle n'aurait jamais dû s'exposer. A Holitz, votre départ, sire, qui n'était qu'une conséquence de votre arrivée, si j'ose dire, peu calculée pour les circonstances du moment, augmenta l'esprit de débandade et le découragement général.

Le sentiment de toute l'armée ne fut pas, dans ce moment, le besoin de venger son injure, mais le désir de s'en aller au plus tôt et de considérer la guerre comme terminée. Personne n'aurait dû oser quitter son corps; se croyant autorisé par votre départ, un officier qui pouvait demander une permission s'em-

pressa de le faire, et partit également comme d'après un signal donné. Il faut rendre justice aux généraux, qu'avant cette dernière crise, sentant combien votre personne, sire, rendait leurs opérations plus délicates et plus difficiles, ils vous ont, de leur côté également, adressé leurs représentations, ne cessant d'insister auprès de Votre Majesté, d'abord pour qu'elle s'éloignât de l'armée, puis pour qu'elle ne s'exposât pas à des dangers gratuits.

Votre Majesté Impériale, en persistant à n'écouter aucune de ces représentations, aura à se reprocher de n'avoir obéi qu'à des mobiles entièrement personnels, sans égard à ce qu'exigeait évidemment le bien de la Russie et de toute l'Europe.

Je sens qu'en traitant des objets aussi graves et aussi importants par leurs suites, je me suis laissé entraîner dans des longueurs, qui, si Votre Majesté Impériale les juge avec bienveillance, lui paraîtront, pour le moins, fatigantes; mais veuillez, sire, avoir la condescendance de me lire jusqu'au bout, et permettez que je profite du privilége que j'ai osé me donner cette fois, et du devoir que je me suis imposé de vous exprimer, sire, avec une entière vérité, toutes les pensées que le sujet me fournit.

Un souverain ne devrait jamais se considérer que comme faisant *un* avec l'empire qu'il gouverne. Le courage qui lui est nécessaire n'est pas celui d'un particulier; il ne doit agir en affaires que comme un être abstrait et identifié avec l'État. Après avoir pourvu à tout sous ce rapport, alors seulement il lui est permis de penser à ce qu'il peut exiger comme particulier; ses convenances personnelles et jusqu'à son amour propre, il doit les sacrifier au bien de l'État.

Le désir, par conséquent, de ne suivre que ses propres idées, de faire tout par soi-même pour prouver qu'on n'est dirigé par personne, et qu'on a toutes les capacités nécessaires à tant d'emplois qui ne sont qu'une émanation de la puissance souveraine, ne devrait pas, à ce qu'il semble, être écouté exclusivement, parce que l'État en souffrira de toute nécessité. Ce désir, d'ailleurs, nous fait donner dans le piége que nous voulons éviter, et souvent c'est par la crainte de n'être pas menés, que nous le sommes. — Le souverain est l'âme de tout, le ressort central qui imprime le mouvement à chaque partie et l'assure par de bons choix et par la confiance qu'il accorde; il sait distinguer le vrai mérite, empêcher que le découragement ne gagne personne, soutenir le zèle et le dévoue

ment de chacun, et le traiter d'après son mérite.

Placé au centre de réunion de tant de rayons divers, il ne s'occupe, d'ailleurs, que des grandes directions, des contours généraux ; s'il remplit cette tâche dans laquelle personne ne peut le suppléer, il aura l'occasion de montrer beaucoup de caractère, et il trouvera assez à faire, pour n'avoir pas de temps de reste.

Les facultés et les moyens de l'homme sont limités; la même personne ne pourrait pas être en même temps, officier, colonel, général, secrétaire, ministre, etc., et souverain. Tout dépend dans la vie de la distribution de son temps, et du meilleur choix des occupations. Si le souverain veut tout faire, paraître en tout, il négligera nécessairement sa propre tâche, qui est la plus essentielle et la plus difficile, et sans laquelle tout le reste ne peut se mouvoir; il s'occupera d'objets secondaires que d'autres, par la nature des choses, sont aptes à traiter mieux que lui, et l'ensemble aussi bien que les parties seront arrêtés et déclineront.

Si Votre Majesté avait voulu écouter le conseil qu'on n'a cessé de lui donner, d'abord de ne pas aller à l'armée, ensuite de ne pas y rester, mais plutôt de demander une entrevue au roi de Prusse, pour le décider, objet principal qui alors devait vous occuper,

sire, on peut mettre en fait que la bataille d'Austerlitz n'aurait pas été donnée, ni perdue, et que, si même elle avait été perdue, elle n'aurait pas eu les suites qu'elle a entraînées après elle.— Si le général Koutousof avait été abandonné à lui-même, il se serait bien gardé de donner trop de latitude à Weyrother, son chef d'état-major, et il aurait voulu diriger lui-même l'armée qui lui était confiée. — Son caractère naturellement prévoyant l'aurait engagé à temporiser, et à éviter d'en venir à une issue, ce qui pour le moment, et jusqu'à l'époque où la coopération prussienne commencerait, était le plan de campagne qu'il fallait adopter. Telle fut d'ailleurs l'opinion que le général Koutousof manifesta. Bonaparte était intéressé à ne pas perdre de temps, et nous l'étions à en gagner. Il avait toutes les raisons pour risquer une bataille décisive, et nous toutes pour l'éviter. Votre Majesté Impériale voudra bien se rappeler qu'alors aussi je lui fis à ce sujet des représentations réitérées, ainsi qu'à tous ceux qui voulurent les écouter. Il fallait fatiguer l'ennemi par des combats partiels, tenir le gros de l'armée hors de sa portée, gagner la Hongrie, et se mettre en relation avec l'archiduc.

Si cependant une bataille eût été jugée indispensable,

peut-on supposer que le général Koutousof eût pris sur lui la responsabilité de la livrer sans avoir réuni les généraux russes et autrichiens pour dire à chacun ce qu'il devait faire, s'entendre, se consulter, discuter la matière, reconnaître le terrain, en un mot, sans prendre toutes les précautions nécessaires en pareil cas?

Enfin, si la bataille eût été perdue, qui aurait pris sur soi de conclure un armistice définitif, d'abandonner l'empereur d'Autriche à lui-même? Vos généraux, dans la crainte de leur responsabilité, auraient fait l'impossible pour se tirer de ce mauvais pas, pour en diminuer les suites funestes aux yeux de Votre Majesté.

Elle-même, ne se trouvant pas sur les lieux, aurait pu prendre ses décisions avec calme et sans précipitation. Je m'en rapporte à Votre Majesté Impériale de quelle manière elle a donné ses ordres à Holitz; comment pouvaient-ils être bien pesés au milieu de cette bagarre, où elle était entourée de personnes qui criaient à la trahison des Autrichiens, à la nécessité de se venger d'eux et de s'en aller au plus tôt en Russie, déclarant que l'armée était absolument incapable de se battre davantage?

L'impression pénible que j'ai gardée de cette mal-

4

heureuse époque, semble m'avoir laissé une idée de ce que doit être un gouvernement révolutionnaire au moment du danger. Au milieu de cette agitation et de tant de clameurs diverses, il n'y avait plus moyen d'ouvrir la bouche en faveur de l'Autriche et de la cause de l'Europe.

La maxime qu'on répétait généralement était, que Votre Majesté avait fait assez pour les autres, et qu'elle devait maintenant penser à elle-même, comme si votre gloire, sire, et votre sûreté n'avaient rien de commun avec la chute de l'Autriche et de vos autres alliés !

C'est aussi ce que Votre Majesté Impériale jugea à propos de me répondre lorsque je me hasardai à parler en faveur du roi de Naples. Pour ce qui est de l'Autriche, comme j'étais beaucoup plus animé du désir de ne me mêler d'aucune affaire, que porté à me mettre encore en avant, sachant d'ailleurs que mon intervention n'aurait pas le moindre poids, je pris le parti d'engager à plusieurs reprises l'empereur François à s'expliquer directement avec Votre Majesté, espérant que ce serait le meilleur moyen d'obtenir d'elle une réponse favorable.

Cependant, en partant, vous déclarâtes, sire, à ce

prince, qu'il n'avait plus à compter sur votre armée. Cette réponse que j'appris après le départ de Votre Majesté ne laissait plus de doute sur ses sentiments et sur l'issue qu'aurait toute notre entreprise.

Pénétré, néanmoins, des grands inconvénients de cet abandon total de la cause que nous avions embrassée, je pris sur moi d'écrire à Berlin dans un autre sens, sans y être autorisé par Votre Majesté. Ces dépêches qu'elle n'a pas jusqu'à présent approuvées, ne pouvaient avoir le moindre résultat à une cour comme celle de Berlin. Au reste, pour l'empêcher, il suffit de la manière dont Votre Majesté Impériale s'était à mon retour ici expliquée avec le ministre de Prusse, auquel elle crut nécessaire de dire qu'elle lui donnait la liberté de s'arranger avec la France.

Il était évident qu'abandonner entièrement la partie, c'était livrer les puissances intermédiaires à la France, et, dès mon arrivée à Pétersbourg, je cherchai à faire goûter à Votre Majesté l'idée de munir ses généraux de l'ordre de ralentir leur marche rétrograde, et d'instructions éventuelles d'après la conduite que tiendraient les cours de Vienne et de Berlin, afin que nous pussions offrir nos moyens à l'une d'elles, et intimider l'autre selon les circonstances, et conserver,

s'il était possible, une voix dans les négociations. J'insistai, en même temps, sur la nécessité de conserver toutes nos forces dans la Méditerranée, et d'en employer une partie à la défense du roi de Naples.

Je dois, pour un moment, reporter aussi l'attention de Votre Majesté sur une circonstance antérieure, et lui rappeler que, quoique persuadé de la nécessité de pousser la guerre vigoureusement, j'ai toujours été d'avis, pendant votre séjour à l'armée, sire, de ne pas brusquer ni aigrir Bonaparte, au contraire de garder une grande mesure à son égard, de l'amadouer même, et de ne pas rompre tout pourparler avec lui. Il est à regretter que, dans une situation qui paraissait la plus propre pour sonder ses idées, ses projets, pénétrer quelles offres cet homme extraordinaire serait tenté de nous faire, l'on ait laissé passer ces facilités, et que l'on soit revenu ici sans avoir acquis aucune notion sûre à cet égard, de manière que, dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis, et même à présent, nous ne sommes en état de répondre que par des conjectures, à la vérité, assez plausibles, mais non par des faits assez récents pour être positifs, à la question que tant de gens se plaisent à répéter avec intérêt : n'y aurait-il aucun moyen de s'arranger avec Bonaparte,

et de faire une paix avantageuse, ou du moins tolérable ?

Après avoir déjà pris à Holitz le parti d'abandonner nos alliés souffrants, il m'eût paru désirable, pour être conséquent, de faire naître chez Bonaparte quelque espoir de réconciliation, de nouer quelque attache de négociation à laquelle on ne pouvait manquer, d'après la résolution prise, de revenir plus tard, et qui dans ce temps pouvait produire plus d'effet et avoir pour but de retarder du moins la perte de nos alliés, en prévenant les desseins malveillants des puissances qui voudraient s'entendre avec la France.

Il me reste aussi à dire un mot sur le reproche qu'on a fait à votre cabinet, sire, et à vos agents à Vienne, de n'avoir pas su vous avertir que le gouvernement autrichien et son armée n'étaient pas en état de prendre une part efficace à l'entreprise projetée.

Je demande si l'empereur d'Autriche ne serait pas en droit de reprocher au comte Stadion de ne l'avoir pas prévenu qu'une armée russe, par un seul échec, serait rendue incapable d'agir pour toute la campagne, et qu'une seule bataille perdue mettrait la Russie hors de jeu ?

Il y a des choses qu'il ne vient pas à l'idée de prévoir, et qui sont l'effet d'un concours de causes tellement fortuites, qu'il n'est guère possible de les calculer.

Quoique je sois pressé de terminer au plus tôt cette lettre déjà trop longue, je ne saurais cependant la finir sans répéter encore une fois pour me résumer, que Votre Majesté Impériale, après avoir admis dans sa confidence un certain nombre de personnes pour former un plan vaste, a cessé de les écouter aussitôt que son exécution a commencé.

Jamais Votre Majesté ne donne sa confiance en entier, et voilà pourquoi peut-être jamais rien n'a été entièrement à souhait, et, lorsque les événements, par les raisons détaillées plus haut, sont successivement devenus plus critiques, cette mesure de confiance, qui seule pouvait être un moyen de sortir de la position difficile où l'on se trouvait placé, nous a été entièrement ôtée.

Il y aura des personnes qui diront, peut-être, que ceux qui avaient travaillé d'abord à la formation du plan, n'ont pas fait pendant son exécution, dans chaque occasion, tout ce qui a été en leur pouvoir pour en empêcher le dénoûment désastreux; mais, sire, la

faute n'en est pas à nous, et daignez me permettre d'exprimer ce que j'ai souvent éprouvé. Quand les affaires sont conduites, et qu'on est traité comme nous en avons eu l'expérience, surtout vers la fin, on perd totalement l'envie, à peine a-t-on le cœur d'avancer un avis, sans conserver le désir de le faire adopter, ni l'espoir de le voir soutenu et exécuté convenablement.

Un souverain a grand besoin d'inspirer aussi de la confiance. C'était, si j'ose dire, à Votre Majesté d'encourager, de réunir, de demander des conseils, de les discuter avec intérêt et réflexion. Le fait est qu'elle ne voulait pas en recevoir, parce qu'elle n'y mettait plus aucun prix ni confiance.

J'ose cependant affirmer, avec assurance, que, si vous aviez continué, sire, d'en agir comme par le passé, les choses, très-certainement, n'auraient pas aussi mal tourné.

L'uniforme ne fait pas le soldat et, sans le porter, on pouvait donner de bons avis même sur les opérations militaires, si Votre Majesté eût daigné nous admettre dans ses délibérations sur cet objet; et, réellement, c'étaient les personnes qui avaient travaillé au plan, et qui avaient pris le plus de part à son exécution au début, qui étaient aussi les plus intéressées

à son succès et peut-être les plus propres à aider Votre Majesté Impériale à sortir de son entreprise avec honneur et succès.

Si j'ai outre-passé, dans cette trop longue lettre, les bornes d'une franchise légitime, si Votre Majesté est surprise de trouver dans plusieurs endroits un ton didactique et sentencieux qu'elle pourra juger fort déplacé, je la prie de considérer qu'étant peut-être au moment de la quitter, j'ai cru de mon devoir de laisser parler mon zèle, au risque même de lui déplaire, de lui dire des vérités, peut-être désagréables, mais certainement utiles.

Quels fruits pourrait-on tirer de l'expérience, si l'on ne s'attachait pas à juger les événements passés avec la plus rigide vérité et à en déduire des leçons pour le présent et pour l'avenir?

V

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI [1]

1806.

J'ai reçu le papier que vous avez jugé à propos de m'adresser. Vous désirez une discussion, je suis prêt à l'accorder, mais je ne puis m'empêcher de vous dire que je crois qu'elle ne servira à rien, les bases desquelles nous partons se trouvant si diamétralement opposées. Après l'énumération de la position critique dans laquelle se trouve la Russie et des maux qu'elle

(1) Écrite au crayon.

a à craindre, les seuls moyens que vous proposez se reduisent à peu près à ces deux :

1° De me déclarer roi de Pologne.

2° De changer les individus qui se trouvent à la tête des départements de la guerre et de l'extérieur.

Il serait trop long d'entrer dans la discussion du premier article, mais je suis prêt à énoncer ma manière de voir et les raisons qui guident ma conduite ; quant au second, je déclare être content des services que me rendent les deux ministres chargés des départements ci-dessus énoncés. De plus, je ne vois personne qui puisse les remplacer. Quel est donc ce ministre consommé qui réunisse tous les suffrages ? Est-ce le général Souchtelen ? J'énonce hautement que je ne le regarde pas comme possédant les qualités requises pour un ministre de la guerre et qu'entre les deux je ne balance pas un instant de donner la préférence au général Wiasnitinof. Pour d'autres, je ne vois pas même qui pourrait être proposé. De même je ne vois personne pour le département des affaires étrangères ; est-ce des Panin, des Marcof ? Il faut que j'estime ceux avec qui je travaille, ce n'est qu'ainsi que je peux leur donner ma confiance. Je m'embarrasse peu des clameurs, elles ne sont ordinairement que l'effet de l'esprit de parti. Vous-

même, n'êtes vous pas un exemple, et n'avez vous pas été exposé à la critique, à l'animosité de tout le public? Il ne me reste qu'à faire une observation que je ne puis passer sous silence, c'est qu'il aurait mieux valu que le *comité* ne se fût pas servi d'une main étrangère pour écrire au net un papier de la nature de celui auquel je réponds (1). Pour nous réunir, il faudrait préalablement faire un accord : c'est celui que, malgré tout ce qui pourra se dire dans ce comité, nos relations individuelles et mutuelles restâssent intactes, et que, prenant pour exemple les membres du Parlement anglais, qui, après s'être dit dans la séance les choses les plus fortes, emportés par la chaleur qu'inspire le bien des affaires, en sortant se trouvent les meilleurs amis du monde. Tout à vous de cœur et d'âme.

ALEXANDRE.

(1) Le *comité* auquel l'empereur fait ici allusion existait en effet. Ce n'était nullement une institution officielle; c'était une réunion toute privée, presque clandestine, de jeunes gens de la société particulière d'Alexandre. Il existait lorsqu'Alexandre n'était encore que grand-duc, et il continua à exister plus que jamais après l'avénement à la couronne de ce prince, qui aimait les conciliabules secrets. Dans les premières années de ce règne, il est souvent question de ce *parti de jeunes gens*, qui eût en effet son rôle. De ce comité étaient le comte Paul Strogonof, M. Novosiltsof, le comte Kotchoubey, surtout le prince Adam, resté longtemps le confident le plus intime d'Alexandre.

VI

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

1806.

J'étais bien loin d'avoir eu l'intention de vous faire de la peine. Parlant d'affaires aussi sérieuses, j'ai dû le faire d'après ma conviction, et c'est ainsi que je me suis exprimé. Dans la fin du mémoire, vous vous offrez à me présenter un plan détaillé et général des mesures à prendre à la suite de celles que vous me proposez. Si vous voulez, nous pourrions nous rassembler (le petit comité s'entend) demain après diner à six heures, et nous ferions ensemble ce plan que nous discuterons ensuite.

Tout à vous de cœur et d'âme.

ALEXANDRE.

VII

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

1806.

Voici, mon cher ami, les papiers que vous m'avez envoyés. La dépêche de Vorontzof me contrarie sensiblement. Faudra-t-il pour un seul être mettre de côté *la cause de l'humanité?* Eh bien, il n'a qu'à rester. Pourquoi Novosiltsof ne pourrait-il pas s'acquitter de sa commission? En munissant Vorontzof d'ordres précis, il faudra bien qu'il les remplisse ou qu'il quitte sa place.

La note et la dépêche ostensible sont approuvées, de même que la dépêche concernant Cobentzel. Sur celle qui doit servir d'explication, j'ai à faire quelques

observations. D'abord, vous m'avez gâté par votre style et celui de M. Fat... perd singulièrement à la comparaison. Ensuite, il me semble qu'au premier NB, on pourrait ajouter, à la suite de la condition *sine quâ non*, que nous pourrons consentir à évacuer Corfou en réciprocité, en n'y laissant que le corps commandé par Nasimof. — Le deuxième NB n'a rapport qu'à l'individu du comte Stakelberg. Le connaissons-nous assez pour le charger d'une négociation aussi importante et ne vaudrait-il pas mieux envoyer quelqu'un de plus sûr, comme Boudberg?

Je ne puis approuver la rédaction du troisième NB; elle me paraît impropre. Comment trouver du déplaisir dans ce qui est l'objet de nos vœux, et n'est-ce pas dire en d'autres termes : *Tâchez de faire manquer la chose sans que cela ait l'air de notre faute?* Voilà, mon cher, les observations que j'ai à faire à cette dépêche, qui du reste me paraît bien. Tout à vous.

Je cachette mon couvert avec le cachet du comte Tolstoï, n'ayant pas les miens avec moi.

ALEXANDRE.

CONVERSATIONS

12 novembre 1809 — 26 décembre 1809 — 5 avril 1810

I

12 novembre 1809 (1).

L'empereur m'a reçu aujourd'hui et s'est un peu excusé d'avoir différé de jour en jour de m'appeler

(1) Il est bon de se rappeler les circonstances auxquelles se rattachent les conversations qui suivent. Le prince Adam Czartoryski avait quitté le ministère dès 1806. En 1807, le duché de Varsovie avait été créé par Napoléon, à la suite de la guerre avec la Prusse, et cette création avait déterminé le prince Adam à se retirer de plus en plus du service en Russie. Il ne conservait, dès lors, que la place toute polonaise, si l'on peut s'exprimer ainsi, de curateur de l'université de Vilna, place que l'empereur Alexandre lui avait confiée en même temps qu'il le nommait ministre des affaires étrangères. En 1809 avait eu lieu la guerre de la France avec l'Autriche, qui avait eu pour résultat d'augmenter le duché de Varsovie de quelques districts de la Gallicie, et la paix de Vienne venait d'être signée depuis peu.

chez lui comme je le lui avais demandé. J'ai commencé en lui demandant pardon d'être toujours dans l'obligation d'être importun et de lui parler de personnes qui souffraient ou qui avaient à se plaindre, ce qui n'était pas un sujet bien agréable à traiter. Sa Majesté m'a demandé ce que c'était. J'ai parlé alors des biens séquestrés aux Polonais qui ont pris du service dans le duché de Varsovie. L'empereur m'a interrompu tout de suite en me disant que les circonstances l'avaient forcé à prendre ces mesures, qu'il ne s'y était décidé que d'après l'avis unanime de ses ministres et que d'ailleurs la conduite des Polonais l'obligeait à cette sévérité; qu'il venait encore de recevoir des nouvelles de son ambassadeur à Paris, qui lui mandait que les Polonais qui s'y trouvaient, quoique sujets de la Russie, se donnaient toute sorte de mouvements et tenaient les propos les plus extraordinaires propres à attirer sur eux la sévérité du gouvernement.

Je répondis que je n'avais pas l'intention, pour le moment, de traiter la question au point de vue de ce que le gouvernement russe croirait devoir faire à l'avenir; mais je croyais pouvoir observer à Sa Majesté que l'oukase récemment rendu n'était pas conforme aux strictes règles de la justice; que d'abord

la qualité de sujets mixtes existait, et que, parmi ceux qui, étant entrés au service étranger, avaient pour cela des biens confisqués, il y en avait qui appartenaient à cette classe, et que, par conséquent, on ne pouvait s'en prendre à eux si, étant domiciliés en Gallicie ou en Pologne, ils y avaient pris du service; que d'ailleurs l'oukase aurait des effets rétroactifs, car on punissait des gens qui n'avaient pas été prévenus qu'ils ne pouvaient faire ce qu'ils ont fait. Avant de punir, encore faut-il prévenir et assigner un délai pour l'application des peines édictées par le gouvernement. Sa Majesté me répondit qu'elle avait en effet l'intention de fixer un délai pour tous ceux qui étaient entrés au service avant l'oukase. — Je ne persistai pas moins à représentér à l'empereur ce qu'il y avait d'excessif et même d'inutile dans de telles mesures qui ne sont que des vexations inefficaces. Je dis que c'était un des droits accordés à tout noble soumis à l'empîre de Russie de pouvoir entrer au service étranger et de n'avoir pas ses biens confisqués; car, si on a le malheur de les perdre personnellement, ils passent à vos héritiers, et je demandai pourquoi les Polonais seuls seraient l'objet d'une exception. — L'empereur ne put répondre qu'en disant qu'il y

avait des circonstances où la sûreté de l'État exigeait des exceptions, que d'ailleurs c'était la conduite des Polonais qui avait provoqué la mesure et qu'il n'avait fait que se conformer à l'avis unanime des ministres. — Je repris que je n'étais nullement étonné que les ministres n'eussent aucun égard pour la souffrance de tant de familles, mais que j'avais l'espoir que l'empereur aurait un autre sentiment, qu'il ferait cesser les vexations; que, du reste, je ne savais pas ce qu'on pouvait reprocher aux Polonais, qui avaient désiré lui appartenir tous et qui avaient toujours essuyé des refus.

La conversation se détourna un moment, et je tâchai de l'amener sur M. de Novosiltsof et sur une certaine dénonciation faite contre nous deux, il n'y a pas longtemps. Dès que l'empereur vit où j'en voulais venir, il me coupa la parole en me disant que c'était une chose passée, que je ne n'y avais été mêlé qu'indirectement, étant resté passif, pendant que M. de Novosiltsof avait tenu les propos les plus extraordinaires dans un lieu public comme une auberge. Il s'agissait d'un dîner où auraient été tenus des propos attribués à M. de Novosiltsof au sujet de la lettre récemment adressée par Napoléon à Sa Majesté. L'empereur

était très-irrité. Je défendis de mon mieux M. de Novosiltsof, mais tout fut inutile. . . . .
. . . .

Comme l'empereur avait paru ne pas bien comprendre ce que je lui avais dit de la manière différente dont M. de Novosiltsof et moi avions jugé la lettre de Napoléon, je lui expliquai que M. de Novosiltsof l'avait envisagée comme Russe et l'avait trouvée très-propre à dissiper toute inquiétude, très-satisfaisante pour le moment, tandis que moi, par des raisons entièrement différentes et comme Polonais, je l'avais lue avec chagrin. Sur cela, l'empereur me demanda si je connaissais la dépêche de M. de Champagny, ajoutant qu'elle était bien plus forte que la lettre. — Je répondis que, sans l'avoir lue, j'en avais entendu parler, et que je pouvais n'être que peiné de savoir que l'empereur se trouvait maintenant constitué l'ennemi capital, le persécuteur en chef de la nation et du nom polonais; que c'était pour lui plaire uniquement que la Pologne avait été abandonnée, déçue de toute espérance, et qu'il poussait même l'animosité au point de vouloir que le nom de la Pologne fût effacé de l'histoire.

L'empereur se défendit d'abord de cette assertion; il me dit que ce n'était pas lui qu'on devait accuser, que

ses sentiments personnels n'avaient pas changé, qu'ils m'étaient connus depuis longtemps, que les devoirs de sa position l'obligeaient et que tout chef de l'empire russe agirait de même. — Je répliquai que sur ce point je ne pouvais séparer les deux qualités réunies dans la personne de l'empereur; que lui-même il avait reconnu que le rétablissement de la Pologne pouvait s'accomplir non-seulement sans léser les intérêts de la Russie, mais au contraire à son grand avantage par la réunion des deux couronnes sur la tête de Sa Majesté. — L'empereur me répondit que tout cela pouvait être, mais que, la chose n'étant pas exécutable, il avait fallu suivre une autre ligne de conduite. — Je repartis aussitôt que je ne comprenais rien à ce raisonnement; que, lorsqu'on jugeait une entreprise utile en elle-même, on n'en adoptait pas la pensée pour la suivre un moment et l'abandonner un instant après, mais pour préparer la voie et prendre le plus possible la direction des événements; que je ne recherchais plus si on n'avait pas eu des occasions favorables; que, puisqu'on les avait laissé échapper, il s'agissait maintenant d'en attendre de meilleures, de mieux préparer l'avenir et qu'il fallait se conduire de façon à ne rien gâter; que la première chose à faire était de ne point dépouiller la

nation, de ne point l'ulcérer par des mesures de rigueur. — L'empereur, en baissant les yeux et sans finir sa phrase, me dit : « Si au moins on pouvait s'attendre à quelque retour de la part des Polonais et être sûr qu'on ne se conduira pas toujours de même !... »

Je répondis que je ne voyais pas ce qu'on avait fait pour gagner l'affection des Polonais, qu'il fallait être juste, que j'en appelais à l'empereur lui-même pour juger tout ce que ce pays a souffert. Y a-t-il rien de plus révoltant que la conduite des trois puissances à l'égard de la Pologne ? Et peut-on s'étonner que l'idée de voir leur pays rétabli enflamme tous les Polonais et les réunisse ? On se flatte maintenant, dis-je, que la paix diminuera cet enthousiasme. Pour moi, j'en juge autrement, et les airs de triomphe qu'on a affectés ici en publiant que les Polonais sont déchus de toute espérance me semblent plutôt de nature à servir Napoléon qu'à lui faire du tort, car cela rejettera tout l'odieux de la conduite sur l'empereur. Personne ne doutera maintenant que ce ne soit aux instances de Sa Majesté, et pour ne pas avoir la guerre avec la Russie, que Napoléon a cédé sur un point dont il ne se serait autrement jamais désisté, qui est toujours pour lui un objet de sollicitude, et cette manière de voir les choses ne fera

qu'aigrir les cœurs polonais. Les rigueurs dont on les poursuit achèveront l'œuvre en les irritant d'autant plus que les mauvais traitements leur sont infligés au nom d'un prince auquel ils auraient consenti à se donner. Napoléon, de son côté, ne restera pas inactif. Tandis qu'ici on n'ouvre la bouche que pour la persécution, lui, il cherchera par toute sorte de promesses et de flatteries à effacer le ressentiment qu'on avait pu concevoir un instant contre lui.

— Il ne faut pas imaginer, ajoutai-je 'que son langage soit le même partout. L'empereur sait mieux que personne que Napoléon sait habilement tenir les discours les plus différents. C'est plus que jamais le cas aujourd'hui où l'on prétend qu'il envoie l'armée polonaise en Espagne. S'il fait marcher les Polonais, il saura bien dire que c'est un dernier service qu'il leur demande, que c'est pour eux une manière d'achever leur instruction dans l'art de la guerre, qu'après cela rien ne l'empêchera plus de remplir leurs vœux, que c'est la nécessité seule qui l'a paralysé jusqu'ici, que c'est cet empire de Russie, cet éternel ennemi qui en est la cause. C'est par des discours semblables qu'il détruira tous les mauvais effets de sa conduite et ses paroles seront crues, parce qu'elles flatteront l'espoir

de la nation, parce que, d'un autre côté, non-seulement on ne fait rien pour balancer cette impression, mais au contraire on fait tout pour lui donner de la force.

L'empereur, en me répondant, commença par un appel à moi-même sur les sentiments qu'il m'avait manifestés relativement à la conduite des trois puissances à l'égard de la Pologne; il me dit que dans sa pensée c'était de là que dataient tous les maux auxquels l'Europe est aujourd'hui en proie, mais que ce n'était plus réparable, qu'il n'apercevait aucun moyen d'exécuter le projet qui l'avait anciennement occupé au sujet de la Pologne, qu'il ne voyait de possible qu'une organisation séparée pour les provinces qui sont actuellement sous sa domination, mais qu'en cela même il y aurait beaucoup à dire et qu'on trouverait surtout une grande opposition à ce projet ici. — Je répondis à l'empereur que je me rappelais très-bien les sentiments qu'il m'avait manifestés à l'égard de la Pologne, que le libéralisme de ses sentiments, il pouvait s'en souvenir, avait été la première cause de la liaison dont il m'avait honoré, que pour ce qui était des difficultés dont il venait de me parler, je n'étais pas à même d'en juger, que j'ignorais si jamais il avait été question de ce projet entre lui et Napoléon. — La possibilité d'une

II

26 décembre 1809.

J'avais écrit à l'empereur pour lui demander un moment d'entretien, en le prévenant notamment que je désirais lui parler de la continuation de mon semestre qui expirait. Quelques jours plus tard, après un dîner chez sa mère, l'empereur s'approcha de moi et me dit de passer chez lui le lendemain, qu'il avait aussi à me parler. J'en conclus qu'il serait question des nouveaux changements qui étaient projetés dans l'organisation du conseil, et dont s'entretenaient la cour et la ville. Igno-

rant ce que l'empereur projetait et ce qu'il pourrait me proposer, je ne laissais pas d'être un peu inquiet, car il est toujours peu agréable d'aller écouter des propositions d'un souverain, quand on a toute sorte de raisons de les décliner.

Le lendemain, je me rendis au palais, et, après une assez longue attente, je fus introduit auprès de Sa Majesté. L'empereur me demanda d'abord ce que je voulais. Je commençai par lui parler de diverses affaires, puis j'en vins à le prier de vouloir bien m'accorder la continuation de mon semestre. — L'empereur me dit qu'il avait cru que j'avais l'intention de m'arrêter plus longtemps à Pétersbourg, et, dans cette supposition, il avait pensé qu'il me conviendrait peut-être d'être employé plus activement. Partant de là, l'empereur me dit que le conseil allait prendre une nouvelle forme avec des attributions plus étendues, et une organisation pour laquelle on avait consulté ce qui existait dans d'autres pays mieux constitués, tels que la France, l'Angleterre; qu'il avait divisé le conseil en quatre sections, — guerre, intérieur, finances, justice et lois, — et que c'était dans cette dernière qu'il m'avait assigné une place, qu'il y avait en outre un *plenum* du conseil où les affaires, après avoir été traitées dans les

sections, seraient discutées encore; mais que c'était surtout dans les sections qu'il avait besoin de travailleurs. — Je répondis à Sa Majesté que j'étais extrêmement honoré de la confiance qu'elle voulait bien me témoigner, mais qu'elle savait elle-même les raisons pour lesquelles je sollicitais mon semestre : l'âge avancé de mes parents dont j'avais été longtemps séparé, le soin de ma santé qui ne s'accommodait nullement du climat de Pétersbourg, les habitudes et les goûts que j'avais contractés dans l'éloignement prolongé des affaires. — L'empereur me dit qu'il n'avait pas la pensée de me gêner et de troubler mes arrangements, ajoutant qu'il s'attendait bien à mon départ, mais qu'il avait pensé que je le différerais jusqu'à la belle saison. — Je repris qu'en attendant la belle saison, j'avais l'intention d'aller passer quelque temps à Vilna, où ma présence était nécessaire pour arranger les affaires de l'Université. — L'empereur me dit que, d'ici là, la nouvelle organisation paraîtrait, et que je verrais alors ce qu'il me conviendrait de faire; et, comme j'exprimais la crainte que mon départ, dans ces circonstances, ne parût peu convenable, l'empereur me tranquillisa en m'assurant que cela ne faisait rien, que je pouvais toujours prendre mon semestre.

Sa Majesté m'annonça alors que toutes les mesures sévères qui avaient été prises à l'égard des Polonais, allaient être révoquées, que la chose était décidée, mais qu'elle ne paraîtrait que dans quelques semaines; que ce qui avait motivé ces mesures avait cessé, et qu'elle avait lieu maintenant d'être tranquille. — Je remerciai Sa Majesté et je lui demandai quelles raisons elle avait d'être tranquille au sujet des affaires de la Pologne; si c'était uniquement le passage du discours de M. de Montalivet, ou s'il y avait quelque autre motif, par exemple l'engagement de ne plus songer au rétablissement de la Pologne(1). Je savais, en effet, par une conversation que j'avais eue avec le chancelier, qu'il en avait été question entre les deux cabinets, et je fis observer à l'empereur que, dans ce cas, il serait obligé

(1) Le passage du discours de M. de Montalivet auquel il est fait ici allusion est un extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire,* présenté au Corps législatif, le 1er décembre 1809; il était ainsi conçu :

« ..... Le duché de Varsovie s'est agrandi d'une portion de la Gallicie. Il eût été facile à l'empereur de réunir à cet État la Gallicie tout entière; mais il n'a rien voulu faire qui pût donner de l'inquiétude à son allié l'empereur de Russie. La Gallicie de l'ancien partage presque tout entière est restée au pouvoir de l'Autriche. Sa Majesté n'a jamais eu en vue le rétablissement de la Pologne. Ce que l'empereur a fait pour la nouvelle Gallicie lui a été commandé, moins par la politique que par l'honneur; il ne pouvait abandonner à la vengeance d'un prince implacable les peuples qui s'étaient montrés avec tant d'ardeur pour la cause de la France. »

lui-même de prendre un engagement semblable, que dès lors il se lierait les mains. — L'empereur évita de me répondre et me dit simplement qu'il n'était pas question de ce que je croyais.

L'empereur me parut craindre de me laisser pénétrer la vérité, soit qu'il crût que cela pouvait lui faire tort, soit que la méfiance prît le dessus dans une matière où il savait que j'avais des intérêts autres que les siens.

Il y eut un peu d'embarras, la conversation revint un instant au projet d'organisation du conseil, aux choix qui étaient à faire, et, dans cette occasion comme dans tant d'autres, je remarquai combien l'empereur se laissait tromper par tous les rapports qu'on lui faisait, combien ses idées étaient peu justes sur les individus qu'il avait à employer. — Il était aussi facile d'observer chez Sa Majesté un désir de gagner, de ménager l'opinion, un besoin de popularité réveillé par un récent voyage à Moscou.

L'empereur me dit en riant qu'il y avait beaucoup de gens qui, ne se rendant pas compte de l'acception des termes, s'imaginaient que la future organisation du conseil était une représentation nationale, comme s'il pouvait y avoir une représentation nationale qui ne

fût pas nommée par le pays, et qui ne fût pas indépendante de la couronne. — Mon plus grand désir, poursuivit Sa Majesté, est de tâcher d'être en repos à l'extérieur, et de m'occuper exclusivement de l'intérieur; ce qui va se faire pour le conseil n'est qu'un premier pas pour arriver à d'autres changements plus réels sur lesquels mes opinions n'ont pas du tout varié. — Je témoignai des doutes sur les difficultés d'exécution, et Sa Majesté me répondit qu'avec du temps et de la persévérance, on pouvait avancer fort loin. — J'ignore si par ces paroles l'empereur avait l'idée de me gagner, de m'engager à me livrer de meilleur cœur à ce qu'il me proposait, en me montrant qu'il gardait toujours d'anciennes opinions sur lesquelles nous avions si souvent causé; car il arrive souvent à l'empereur de n'avoir point d'autre vue dans ses conversations, et de traiter, pour ainsi dire, chacun avec les mets qu'il suppose lui plaire; puis la conversation revint, comme d'elle-même, aux affaires de Pologne; l'empereur m'interrogea.

— Les événements, dis-je à Sa Majesté, ont reporté les esprits à quinze ans en arrière; il y a eu une époque où les circonstances avaient mis une sorte d'enduit sur les coups portés aux Polonais, et en avaient peut-être un

peu affaibli l'impression. L'espoir du rétablissement de leur pays leur avait paru un instant moins possible, leur existence actuelle moins provisoire; mais, à présent, c'est comme si une plaie à demi cicatrisée venait se rouvrir par accident. On croit que les espérances ont pu diminuer par suite de la dernière paix avec l'Autriche, après la conduite des Français, depuis certaines lettres et dépêches de Napoléon qui ont couru le public. Quand cela serait vrai, et il y aurait beaucoup à dire, l'état moral ne serait pas moins redevenu ce qu'il était il y a quinze ans. Il y a d'ailleurs l'existence du duché de Varsovie, qui a été considérablement augmenté par la dernière guerre, et qui contribue à entretenir les sentiments patriotiques. C'est comme un fantôme de l'ancienne Pologne qui produit un effet infaillible sur tous ceux qui regardent ce pays détruit comme leur véritable patrie. C'est comme si, après qu'on a perdu une personne chère, l'ombre de cette personne venait nous visiter en nous assurant qu'elle nous sera bientôt rendue elle-même.

» Votre Majesté, continuai-je, ne doit donc pas s'étonner du sentiment qu'elle rencontre chez tous les Polonais. Je lui parle non comme à un souverain, je la prie de mettre ce caractère de côté, et de ne gar-

der que celui qui a été la raison première de mon attachement pour elle. Sa Majesté se souvient sûrement de mes sentiments quand je suis arrivé ici ; elle a eu la bonté alors de les approuver; elle a pu juger que je n'ai pas changé depuis. Quand je suis revenu d'Italie, je n'avais pas la moindre idée d'entrer au service, Votre Majesté peut se le rappeler. Lorsqu'elle voulut m'employer, je m'y refusai longtemps, et ma principale raison était que, comme Polonais, ma position pouvait devenir trop délicate et trop difficile. Je pressentais qu'il pouvait surgir des circonstances où les intérêts de mon pays seraient contraires à ceux de mon service. Votre Majesté me répondit qu'il n'y avait aucune apparence semblable pour le moment, mais que, si cela arrivait, on le verrait bien d'avance, et qu'alors je pourrais faire ce que je croirais convenable. Maintenant, je ne cache pas à Votre Majesté que l'impression générale produite sur tous mes compatriotes par les circonstances et par l'existence du duché de Varsovie, n'a pu manquer d'avoir aussi son effet sur moi. Je ne peux m'empêcher de prendre le plus vif intérêt à mon pays.

» Dans mon opinion, dis-je, un homme qui n'est point attaché à sa patrie, est un homme méprisa-

ble. Renier sa religion, ses parents, son pays, est à mes yeux également odieux. Ce sont les sentiments qui me sont naturels, que l'éducation a fortifiés, et sur lesquels je ne varierai jamais. De plus, j'ai mon frère, mes sœurs, toute ma famille dans ce nouveau pays, et j'avouerai à Sa Majesté, que c'est une des raisons qui me font désirer de ne me mêler d'aucune affaire ici; il ne me suffit pas d'être net, droit et sincère dans mes actions, je veux l'être jusque dans mes sentiments et dans mes pensées. Je suis donc heureux d'avoir pu parler à l'empereur dans un entier abandon, et m'expliquer avec lui sans aucune réserve. Mon premier but est de conserver ma propre estime; le second est de conserver celle des gens que je suis accoutumé à aimer et à respecter. Je consens volontiers, si jamais les choses en viennent là, à ce que Votre Majesté fasse confisquer mes biens et me fasse fusiller; cela me sera égal pourvu qu'en l'ordonnant, Votre Majesté me rende justice et pense que j'étais pourtant un galant homme qui lui a toujours parlé vrai et ne l'a jamais trompée. »

L'empereur parut satisfait, et me dit qu'il ne m'avait jamais méconnu, qu'il m'avait toujours rendu justice, qu'aujourd'hui il savait apprécier ce que je lui disais, et que cette manière de m'expliquer avec lui me faisait

honneur. L'empereur resta un instant plongé dans ses réflexions; mais, comme s'il se réveillait tout à coup, il me dit ces mots : « Il n'y a pas d'autre moyen pour arranger tout cela que notre ancien projet, celui de donner une constitution et une existence séparée au royaume de Pologne, en attachant ce titre à la couronne de Russie. Il faut attendre, continua l'empereur, que l'Autriche fasse une bêtise, et provoque une nouvelle rupture avec la France; alors on pourra trouver moyen de s'entendre avec Napoléon, et de donner des compensations au roi de Saxe. » L'empereur ajouta qu'en attendant, il aurait été bon de procéder dans ce sens avec les provinces appartenant actuellement à l'empire, et de prendre le titre de grand-duc de Lithuanie, mais qu'ayant en face de lui un antagoniste aussi habile que Napoléon, il avait craint d'éveiller ses soupçons et de l'engager à contre-carrer la Russie par le même moyen; que, vu l'habileté de l'homme, on courait risque de rester en arrière.

La conversation se prolongeant, j'ai demandé à Sa Majesté si, dans ses fréquentes conversations avec Napoléon, il ne lui était jamais arrivé de toucher cette corde. C'était une question que j'avais faite souvent pour m'éclairer sur divers bruits qui avaient couru. L'em-

pereur avait toujours évité de me faire une réponse précise. Cette fois, il me dit positivement que cette matière n'avait jamais été traitée entre lui et Napoléon; qu'à Tilsitt Napoléon s'était exprimé avec beaucoup de légèreté sur tout ce qui tenait à la Pologne et aux Polonais, et qu'à Erfurth on avait eu trop à faire pour s'occuper de cela. — Je témoignai à Sa Majesté mon regret qu'elle n'eût jamais saisi les occasions de sonder les opinions de Napoléon sur un tel sujet. Je ne pouvais, au reste, dis-je, m'empêcher d'être étonné de l'art avec lequel Napoléon propageait et accréditait à la fois les conjectures et les opinions les plus contraires; car il est certain que, tout en tenant les discours dont Sa Majesté venait de me parler, en faisant écrire des dépêches et prononcer des paroles qui devaient indigner et désespérer les Polonais, il n'était pas moins parvenu à répandre parmi nous la conviction que non-seulement il avait à cœur l'intérêt de la Pologne, mais encore qu'il avait un sentiment particulier d'affection pour notre nation. Tandis qu'on le supposait dénué de tout sentiment bienveillant et accessible seulement à ce qui pouvait servir ses vues ambitieuses, il n'avait pas moins réussi à persuader aux Polonais qu'il les aimait, qu'il voulait leur bien, qu'il ne voyait qu'en eux

ses vrais amis. — Pour réveiller l'enthousiasme, il n'a qu'à publier quelque article de gazette, et envoyer à Varsovie un de ses aides de camp polonais, qui, accueilli partout dans la société, répète quelques paroles de Napoléon, ou raconte quelque anecdote intéressant le patriotisme. On vit là-dessus pendant quelques mois, et, au bout du temps, un nouvel envoyé vient remonter les esprits. — Sa Majesté, comme de plénitude de conviction, m'interrompit par ces mots : « Ah ! que me dites-vous là ! Tout cela n'est rien encore, puisque je sais de science certaine, qu'au moment où il faisait prononcer le discours de M. de Montalivet, il disait tout le contraire à vos compatriotes, et cherchait à détruire le mauvais effet que devait produire sur leur esprit le passage de ce discours, et à ranimer leurs espérances par toute sorte d'explications et de promesses. »

Sa Majesté ajouta dans la conversation que c'était un homme à qui tous les moyens étaient bons, pourvu qu'il parvînt à son but. Comme j'avais entendu depuis quelque temps, dans la société de Pétersbourg, mille propos sur les dérangements d'esprit dont Napoléon serait menacé, sur les attaques d'épilepsie auxquelles il serait sujet, je demandai à l'empereur ce qui en était ; l'empereur me répondit : « Jamais Napoléon ne

deviendra fou, c'est une chose impossible, et ceux qui le croient ne le connaissent pas du tout. C'est un homme qui, au milieu des plus grandes agitations, a toujours la tête calme et froide; tous ses emportements ne sont que pour les autres, et ne sont le plus souvent qu'un calcul. Il ne fait rien sans avoir tout prévu et combiné. Ceux de ses actes qui paraissent les plus violents et les plus audacieux sont froidement calculés. Un de ses dictons favoris, c'est qu'en toute chose il faut d'abord trouver la méthode, qu'il n'y a rien de si difficile qu'on ne puisse en venir à bout, si l'on trouve le mode véritable de procéder; que, cela trouvé, le reste n'est plus rien, mais que, d'un autre côté, une chose fût-elle la plus simple du monde, il ne faut pas l'entamer si on n'a pas attrapé la méthode pour la faire, parce qu'alors on gâtera tout et on n'arrivera à aucune fin. Pour ce qui est de sa santé, ce sont des contes qu'on fait; personne n'a une santé meilleure; il n'est jamais malade et la seule incommodité qu'on lui connaisse est une humeur galeuse qui était rentrée et dont on l'a traité... Personne ne soutient mieux la fatigue et le travail; mais il a besoin de sommeil, sans toutefois s'astreindre à des heures réglées, pourvu qu'en somme il puisse dormir huit heures par jour. Il n'est pas éloquent, ni en parole, ni par écrit; je

lui ai entendu dicter des lettres d'un style haché, mal lié... » Sa Majesté me parla du divorce et des affaires d'Espagne : de celles-ci comme d'une grande école que venait de faire Napoléon, mais dont il finirait par sortir ; — du divorce, en remarquant combien on avait en France le talent de donner à toute chose la forme la plus spéciale et la marche la plus convenable.

En réfléchissant sur tout cet entretien, je fis l'observation que l'empereur gardait toujours pour moi une sorte de bienveillance, mais sans désir bien vif de me retenir et sans épanchement bien sincère sur tout ce que je lui avais dit; il semble toujours fermé et crispé. J'imagine qu'outre les circonstances particulières qui peuvent l'embarrasser vis-à-vis de moi, c'est devenu son état naturel. Je doute que maintenant il ouvre jamais son cœur à aucun sentiment bien vif, dont la nature d'ailleurs ne lui a pas fait un besoin. Pour ce qui est de Napoléon, il est clair qu'il le connaît mieux que personne, qu'il est persuadé qu'il n'y a aucun fonds à faire sur lui, et, ce qui est tout aussi clair, c'est que Napoléon a conservé un ascendant marqué sur son esprit, qu'il en a une grande peur. L'empereur a habitué tous ceux qui l'entourent à chercher, dans toutes ses résolutions, des motifs différents de ceux

qu'il met en avant. Je ne peux m'empêcher d'en faire autant, relativement aux résolutions générales qu'il m'a annoncées envers les Polonais; car il est assez étonnant qu'après avoir eu l'air d'écouter si peu mes observations dans les conversations précédentes, il ait subitement changé d'avis, lorsqu'il y avait tout autant de raisons de se montrer généreux alors qu'à présent, et que je lui avais présenté précisément les motifs qu'il m'a exposés comme siens. J'ai donc été porté à soupçonner que, bien loin d'être conduit à des moyens d'adoucissement parce qu'il a lieu d'être parfaitement tranquille, c'est plutôt parce qu'il a de nouveaux motifs d'inquiétude dont il se croyait affranchi après la paix de Vienne. Le mot échappé à l'empereur sur le discours de M. de Montalivet me semblait un indice dans ce cas; mais j'ai en outre appris depuis que l'ambassadeur de France, qui jusqu'alors avait montré la plus grande indifférence au sujet des mauvais traitements infligés aux personnes qui sont entrées au service du duché, a commencé à se prononcer avec plus d'intérêt et de chaleur sur ce point, qu'il a dû s'en expliquer avec le gouvernement, ce qui est sans doute le résultat d'instructions nouvelles qu'il aura reçues. Il est possible aussi que le séjour de Moscou ait été favorable aux affaires de Pologne dans l'es-

prit de l'empereur, qni aura trouvé l'opinion publique moins contraire qu'il ne le supposait. L'empereur aura été sans doute étonné des paroles qui lui ont été rapportées de la part du vieux chancelier et du comte Markof, surtout de la part de ce dernier, qui jusqu'ici était d'une opinion tout opposée.

A dire vrai, il n'y a rien à ajouter aux conversations de l'empereur sur cette question et sur ce qu'il y aurait d'avantageux pour la Russie dans l'arrangement des affaires de Pologne. Sous ce rapport, la conviction de Sa Majesté est complète; mais cela n'avance rien, car, à moins que les circonstances ne fassent tout d'elles-mêmes de façon que le gouvernement d'ici n'ait qu'à consentir, on n'ira pas plus loin; au moindre obstacle, le projet en apparence le plus arrêté sera abandonné. Ce qui rend tout scabreux et dangereux ici, c'est le peu de fonds qu'il y a à faire sur celui qui serait appelé à jouer le rôle principal.

III

5 avril 1810.

Il y a environ trois semaines, Sa Majesté, que je n'avais pas vue depuis longtemps, m'ayant fait tout à coup appeler auprès d'elle, je lui rappelai quelques affaires particulières et en même temps la promesse qu'elle m'avait faite d'accorder une amnistie à tous ceux contre lesquels on avait sévi dans les provinces polonaises. Pour les affaires dont j'avais à lui parler, Sa Majesté se montra très-facile; pour l'amnistie, elle me dit qu'elle l'accorderait aussi comme elle l'avait promis, qu'on

n'attendait que quelques réponses de Paris. Cela dit, je n'eus pas de peine à remarquer que l'empereur m'avait fait appeler avec intention, pour remettre sur le tapis un sujet bien des fois traité entre nous et toujours sans résultat. Sa Majesté en vint bien vite à me parler des affaires de Pologne, et me dit qu'accorder une amnistie, c'était pourtant faire rentrer dans le pays des gens sur lesquels on ne pouvait guère compter, que son désir était toujours de gagner l'affection des habitants, mais que le difficile était de savoir comment réussir; car, quoi qu'on pût faire, la légèreté du caractère était telle, qu'on ne pouvait se fier à rien. — Je répondis qu'il pouvait y avoir du vrai en cela, mais que la raison donnée par l'empereur n'était pas juste, que ce n'était point par légèreté que les Polonais paraissaient si peu disposés à accueillir les avances du gouvernement russe, que c'était au contraire par suite de leur constance dans leur attachement pour leur pays et dans leur désir d'en voir toutes les parties réunies. — L'empereur, à ces mots, me parla du projet de réunir sous un régime séparé les huit gouvernements polonais et il me demanda quel était mon avis, si je croyais qu'on pût compter sur les habitants de ces provinces. — Je répondis que je n'étais en mesure de rien dire et que

j'avais besoin d'y réfléchir. Je me montrai pourtant surpris que Sa Majesté s'occupât encore de ces objets en présence de la convention négociée avec la France; je n'ignorais pas, en effet, que cette convention avait pour but de détruire toutes les espérances des Polonais, et j'avais cru que Napoléon avait refusé ses ratifications. — Sa Majesté répondit avec quelque embarras que cela n'était point ainsi, que c'était M. de Champagny qui avait voulu mettre dans le traité des expressions et des articles allant jusqu'à détruire le nom Polonais, mais qu'elle avait changé ces articles et que la convention ainsi modifiée avait été de nouveau expédiée à Paris.

J'ai bien vu que l'empereur ne voulait pas s'expliquer avec moi sur ce point; il me congédia en me demandant quand je pourrais répondre à la question qu'il m'avait proposée. Ce n'était vraiment pas facile. D'une part, quelle espérance donner à l'empereur sur l'efficacité des moyens à adopter? D'un autre côté, que d'inconvénients et de dangers pour soi-même, à entrer dans des projets quelconques? C'était élever autel contre autel et risquer la guerre civile dans notre pays. En paraissant donner dans ces velléités tardives de l'empereur, on ne rencontrait de toute part que diffi-

cultés, obstacles, sans aucun espoir possible. Il fallait pourtant répondre, soit par convenance, soit parce qu'en présence d'un avenir toujours douteux, il n'était pas bon de rompre entièrement un fil qui, dans des circonstances différentes, pouvait devenir encore précieux.

Après avoir donc laissé passer quelques semaines, je revins auprès de l'empereur, et je lui remis un mémoire où je traitais la question de mon mieux, comme je la voyais. Je ne laissai pas ignorer à Sa Majesté que mon embarras était grand par suite de mon ignorance de ce qui ce passait ou se préparait dans le monde politique. Je lui dis que je ne m'étais pas pressé de revenir, pensant que, dans l'intervalle, on aurait peut-être reçu quelque nouvelle de Paris; que j'avais vu, d'ailleurs, l'empereur varier si souvent d'opinion sur les affaires de Pologne, selon les circonstances, et notamment lors de mon arrivée ici, après la conclusion de la paix, que je ne serais pas étonné de voir la même chose arriver aujourd'hui. — L'empereur me répondit que, s'il avait paru varier d'opinion, c'était uniquement parce qu'il mêlait toujours à ces affaires une idée dominante difficile à réaliser, et que c'était cette difficulté qui l'arrêtait toujours. Il n'ajouta rien de positif sur la conven-

tion, mais il me dit qu'il venait de la recevoir modifiée de Paris. En disant cela, l'empereur déploya, d'un air distrait, une dépêche qui était sur sa table, sans trop savoir s'il devait me la montrer, sentant bien, tout en la parcourant des yeux avec moi, que son contenu, sans aucun rapport avec notre conversation, ne pouvait que me donner une très-petite idée des égards de l'empereur des Français pour lui. C'était, en effet, une dépêche de M. de Champagny à M. de Caulaincourt, dans laquelle le ministre disait à l'ambassadeur qu'il avait rendu compte, à son souverain, des félicitations que l'empereur de Russie l'avait chargé de lui adresser sur son mariage; Napoléon avait été reconnaissant de cette marque de souvenir de son allié et ami, et il faisait savoir qu'il lui enverrait incessamment un officier pour lui annoncer cet événement.

L'empereur, un peu embarrassé, n'alla pas plus loin, et plia la dépêche, en me disant que ce n'était rien; qu'il avait, au reste, d'autres dépêches de M. de Champagny, qui continuait à donner, sur le même ton, toutes les assurances possibles relativement à la Pologne, mais qu'on savait bien quelle foi il fallait attacher à ces phrases, et que cela ne l'empêcherait pas de suivre les idées qu'il m'avait confiées. — Je

me mis alors à lire mon papier. L'empereur m'interrompit dès le début, en observant que ce n'était pas seulement pour le cas d'une guerre, mais, en général, pour gagner l'affection des Polonais, qu'il songeait à faire quelque chose. Il écouta ensuite la lecture de l'écrit sans dire une parole, mais très-attentif. Ce n'est qu'à la fin seulement, là où il était dit que le temps le plus propice pour faire quelque chose en faveur de la Pologne était déjà passé, que l'empereur m'interrompit. « Vous pensiez sans doute, en écrivant cela, à l'année 1805, me dit-il, et à mon séjour de cette époque à Pulavy. Je m'aperçois bien moi-même, à présent, que c'était là un moment favorable, unique même ; on pouvait faire alors facilement ce qui, maintenant, ne pourrait être fait qu'avec une grande peine ; mais il ne faut pas oublier que nous aurions eu toute l'armée prussienne contre nous. » L'aveu de la faute commise alors, que fit plusieurs fois l'empereur dans le cours de cet entretien, ne me permit pas d'insister.

Je me contentai de répondre que l'autre occasion très-favorable avait été la dernière guerre avec l'Autriche, où la Russie aurait pu facilement exiger le rétablissement de la Pologne. « C'eût été provoquer la ruine totale de l'Autriche, dit l'empereur. — Il est

bien certain cependant, ajoutai-je, que la conduite qu'on a tenue a été la plus mauvaise; car elle n'a nullement sauvé l'Autriche, qu'elle a jetée dans les bras de la France; elle a mécontenté Napoléon et elle n'a eu aucun avantage sérieux pour la Russie. »

Quand j'eus fini de lire, je m'excusai encore de n'avoir pu présenter que des idées vagues et sans conclusion. Je ne pouvais, pour le moment, en dire davantage, puisque je n'étais point informé de ce qui se passait, puisque j'ignorais les sentiments qui dominaient dans les provinces polonaises. C'est là, sur les lieux mêmes, qu'on aurait pu juger de l'accueil que pourrait rencontrer toute proposition de la Russie, de la manière de combattre l'influence toute-puissante de Napoléon. « Bah! dit l'empereur, sans être sur les lieux, il n'est pas difficile de savoir ce qu'on pense dans les provinces et dans le duché; cela peut se dire en peu de mots. Les Polonais suivront même le diable, si le diable les mène au rétablissement de leur patrie. Au reste, poursuivit l'empereur, je suis content de ce que vous avez écrit; cela m'aidera à réfléchir sur un sujet qui m'occupe depuis si longtemps. J'ai cherché toute sorte de moyens pour arriver à réaliser mes désirs, je ne suis arrivé à rien de satisfaisant. La plus

grande difficulté est d'indemniser le roi de Saxe; cela ne peut se faire à moins de démembrer encore ce pauvre roi de Prusse. »

Je fis remarquer à Sa Majesté que la plus grande difficulté était d'avoir l'assentiment de la France, et que, ce point obtenu, tout le reste deviendrait aisé. — L'empereur me dit que c'était là le plus difficile, parce que Napoléon, bien moins préoccupé de faire le bien de la Pologne que de se servir de ce pays comme d'un instrument, dans le cas où il voudrait faire la guerre à la Russie, était intéressé à ne point changer l'état actuel des choses, pour avoir en main, en cas de besoin, les moyens qu'il s'était préparés. — Quant aux sentiments des habitants du duché de Varsovie, l'empereur avouait, du reste, qu'il était tout simple que, considérant les forces respectives des deux puissances, le talent et l'expérience des généraux et des armées, les grandes probabilités de victoire que Napoléon aurait pour lui dans toute guerre, les Polonais ne voulussent pas se jeter dans les bras de la Russie, au risque de perdre le fruit des efforts qu'ils font depuis longtemps. — J'abondai entièrement dans cette manière de voir. — L'empereur me détailla alors les idées qu'il avait eues. Entre autres projets, il me demanda si on

ne pourrait pas entamer une guerre simulée avec le duché, où, d'après un arrangement concerté, les troupes russes pourraient arriver à des positions dans lesquelles, réunies aux troupes polonaises, elles pourraient tenir tête aux Français; dans ce cas, tous les désirs de la Pologne seraient satisfaits.. — Les difficultés d'exécution de ce projet étaient trop palpables, sans compter ce qu'il y avait de chimérique, et, dans tous les cas, c'était toujours la guerre contre Napoléon, avec des chances bien incertaines.

En passant en revue toutes ces idées, l'empereur me demanda, tout à coup, si l'on ne parviendrait pas au but désiré en ne s'opposant pas à la formation d'un royaume de Pologne composé du duché et de la Gallicie, et en permettant aux sujets des provinces polonaises de la Russie d'aller servir, là-bas, comme dans leur pays. — Comme je paraissais surpris de cette idée, l'empereur ajouta que les Polonais, ainsi contentés, n'auraient point de raison d'être contre la Russie, et deviendraient tranquilles; que la France, n'ayant plus cette pomme de discorde entre elle et la Russie, n'aurait aucun motif de lui faire la guerre; que c'était, en un mot, procéder à l'amputation et se débarrasser du mal au lieu de prétendre le

guérir. Le ton de Sa Majesté me fit croire que cette idée avait pu lui être présentée, peut-être par l'ambassadeur de France; qu'en un mot, il en avait été question, et que l'empereur, crainte de pire, ne serait pas éloigné de consentir à cette proposition en la colorant de motifs de convenance. Ce n'est là, après tout, qu'une conjecture.

L'empereur finit en me disant qu'il s'occuperait encore de toutes ces idées, et qu'il désirait que je cherchasse, de mon côté, un fil qui conduirait au but. — Je répondis que j'étais bien éloigné de vouloir refroidir les bonnes dispositions de Sa Majesté, mais que j'avouais ne pas savoir comment je pourrais m'y prendre; qu'à mon avis, les mesures proposées dans la note que j'avais remise à l'empereur, étaient tout ce qu'il y avait à faire immédiatement; que je considérais cette année comme devant faire époque, qu'elle ne pouvait s'écouler sans produire des événements graves, plus graves et plus décisifs que tous ceux que nous avions vus. — L'empereur m'interrompit et me dit, d'un accent pénétré, qu'il ne croyait pas que ce fût encore cette année, parce que Napoléon était tout occupé de son mariage; mais qu'il s'attendait à la crise l'année prochaine. « Nous sommes au mois d'avril, continua-t-il;

ainsi ce sera dans neuf mois. » En me disant ces mots, et en général dans toute cette conversation, l'empereur avait un regard sévère et fixe, qui me rappela les yeux hagards qu'il avait à l'époque d'Austerlitz. Sa contenance était pleine d'abattement et de découragement. Je remarquai beaucoup d'inquiétude et un grand désir d'arranger les affaires de Pologne de quelque façon que ce fût, et en faisant de son côté tout ce qu'il pourrait. Il fit, à plusieurs reprises, une sorte d'amende honorable vis-à-vis de moi, en représentant, sans y être provoqué, que l'année 1805 était la plus favorable pour l'exécution du projet. — J'ignore si c'était sa conviction ou s'il parlait ainsi pour m'amadouer. Je quittai ainsi Sa Majesté, bien incertain sur ce qui pouvait arriver.

CORRESPONDANCE

II

VIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Vilna, le 12 janvier 1810.

Sire,

Depuis mon arrivée à Vilna, je n'ai cessé de m'occuper de l'Université et de tout ce qui peut y perfectionner l'enseignement de toutes les parties des sciences.

Votre Majesté Impériale sait que le directoire des écoles a préparé un projet tendant à régler définitivement la régie des fonds affectés à l'Université et à son arrondissement. — Ce projet, présenté depuis plus de

six mois, reste encore sans effet; il a déjà été remis au conseil, et se trouve à la section des finances. Un seul mot de Votre Majesté Impériale peut maintenant donner une fin heureuse à cette affaire.

Vous daignerez vous rappeler, sire, que cet objet a été placé parmi ceux qui pouvaient produire une impression salutaire dans ce pays. Depuis mon séjour ici, je me suis encore plus fortement convaincu de la convenance de cette mesure, et des mauvais effets qui résulteraient, si les vœux et l'attente générale, à ce sujet, venaient à être trompés. Les fonds qui entretiennent l'Université et les écoles de ces provinces sont les fruits des donations anciennes et récentes de la noblesse du pays. Votre Majesté Impériale a solennellement consacré ces fonds au même usage d'utilité publique, et c'est sur la foi de cette garantie qu'ils ont été augmentés par de nouveaux dons. Cependant, si le projet en question n'était pas adopté, les intentions bienfaisantes de Votre Majesté Impériale seraient contredites et annulées, l'œuvre de l'éducation publique et de son perfectionnement dans ces provinces, avec tous les établissements utiles qui y tiennent, s'écroulerait bientôt.

Je viens de recevoir une lettre du ministre de l'instruction, qui m'annonce que celui des finances veut

faire payer les sommes dues à l'Université en assignations. — Cette mesure, si elle était maintenue, serait une véritable calamité, ruinerait tous les professeurs, et aurait des suites funestes pour la province. La grande quantité de papier qui inonderait l'Université et la ville, ferait tomber la valeur des billets fort au-dessous de ce qu'elle est à présent; le reste de l'argent disparaîtrait de la circulation, qui pour le moment est avivée presque uniquement par le numéraire dépensé par l'Université. L'acte de confirmation que Votre Majesté a signé, les statuts qu'elle a confirmés assurent à tous les individus de l'Université leurs appointements en argent. Les contrats avec les professeurs ont été conclus en conséquence, et c'est dans cette assurance qu'ils ont pris des engagements. — Les billets de banque n'ont pas de cours ici pour les besoins journaliers de la vie, et l'on ne peut rien acheter au marché que pour de l'argent sonnant; ce cours serait d'ailleurs difficile à fixer, car il tombera probablement à chaque payement fait en assignations; la perte sera donc successivement et toujours plus grande pour les individus, pour la province, et pour la couronne, sans compter que l'Université se débanderait à coup sûr, à la suite d'une pareille mesure.

Tandis que l'on veut inonder cette province d'assignats, la couronne exige que tous les impôts y soient payés en argent. — D'où pourra-t-on le tirer? Je puis certifier à Votre Majesté qu'il y a déjà des propriétaires qui vendent leurs terres parce qu'ils ne peuvent suffire à des taxes trois et quatre fois plus grandes que dans le reste de l'empire.

Beaucoup d'autres propriétaires ont leurs biens sous séquestre pour des arrérages d'impôts qu'ils n'ont pas acquittés, et l'on procède contre eux avec la dernière rigueur.

Toutes les contributions, y compris les indirectes, telles que les ports de lettres, le papier timbré, l'évaluation des recrues et autres, sont perçues, non pas en argent au cours, mais en argent valeur nominale; ce qui augmente les charges à peu près dans la même proportion que les assignats tombent, et que les ressources diminuent. Les abus, surtout dans la remise des recrues, paraissent être fort pénibles; pour qu'un seul homme puisse être choisi, il faut en amener six, sept et jusqu'à dix, ce qui augmente considérablement les frais; aucun n'est accepté sans une forte rétribution aux employés.

Selon toutes les données, le montant de l'argent en

circulation dans la province n'équivaut pas à la somme des contributions imposées ; ce qu'il y a de sûr, c'est que la Lithuanie est dans une situation déplorable, ce qui demande avec urgence que Votre Majesté tourne sur elle ses regards paternels.

L'administration des impôts est au niveau du reste de l'empire. Pour ce qui touche l'instruction publique, votre appui, sire, contre la résolution du ministre des finances, qui rendrait nuls les bienfaits et les priviléges que vous avez accordés, et l'adoption du projet présenté par le directoire des écoles, voilà ce que j'ose solliciter aujourd'hui de Votre Majesté Impériale.

Daignez, sire, être le protecteur de ce pays auprès de votre propre gouvernement, car personne n'y prendra sûrement intérêt ; il y aura au contraire beaucoup de gens qui voudront lui nuire et l'opprimer, et cependant, de quelque principe que l'on parte, et, quelque horoscope que l'on veuille faire sur l'avenir, je ne crois pas que ce soit bien servir Votre Majesté Impériale que de lui donner des conseils qui, s'ils étaient suivis, pourraient bien ruiner une partie considérable de ses États, et lui ravir les cœurs des habitants.

Dans la dernière conversation que j'ai eu le bonheur d'avoir avec Votre Majesté Impériale, j'ai oublié de lui

soumettre que, lors de mon séjour à Pulavy, je serai probablement dans le cas de me rendre à Varsovie.

Daignez, sire, me continuer vos anciennes bontés, et croire à l'inviolable attachement que je porte depuis si longtemps à la personne de Votre Majesté Impériale, et aux vœux continuels que je fais pour son bonheur.

IX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Pulavy, ce 15|27 novembre 1810.

La nouvelle de la commission que Votre Majesté Impériale a nommée pour le gymnase de Krzemieniec vient de me parvenir. Elle comprendra facilement combien j'en ai été profondément affecté. Cette mesure paraît être dirigée contre M. Czacki, comme étant celui dont les soins ont créé et fait prospérer cet établissement ; mais comment se dissimuler que dans le fait elle ne soit dirigée tout autant contre moi, qui comme curateur suis chargé et responsable de ce qui se passe

dans l'arrondissement, qui ai constamment soutenu les travaux de M. Czaçki, les ai fait agréer à Votre Majesté Impériale et n'ai cessé de leur rendre le témoignage qui leur était dû (1). — J'ignore quelles sont les personnes qui dans leurs dénonciations ont pu prendre le nom de la noblesse de Volhynie; mais à coup sûr il est difficile

(1) Le comte Thadée Czaçki est l'homme qui, à cette époque, contribua le plus avec le prince Adam Czartoryski, à maintenir et à développer le sentiment national par l'éducation publique dans les provinces polonaises, incorporées à l'empire russe. C'était en même temps un savant éminent d'une véritable érudition, auteur d'un livre devenu classique, — les *Lois de la Lithuanie et de la Ruthenie*, — qui est un trésor de science, de saine et judicieuse critique, et de divers autres ouvrages d'histoire, d'économie politique d'un mérite hors ligne. Le comte Thadée Czaçki était né à Poryçk en 1765, d'une ancienne famille de Volhynie. Très-jeune encore, il fut nommé commissaire des finances par la diète de Pologne et staroste de Novogrodek. Dans la diète de 1788, il fut avec Mostovski, Kollontay, Ignace Potoçki, Niemcevicz, un des principaux auteurs de la constitution du 3 mai 1791. Après le dernier partage de 1796, il se consacra tout entier à relever le commerce, les sciences, l'instruction en Pologne. Il créa un grand nombre d'écoles dans la Ruthenie (Volhynie, Podolie et Ukraine). Le lycée de Krzemienieç dont il est ici question et qui fut fondé par lui en 1809 était une institution supérieure, une sorte d'université et était devenu, pour la Lithuanie, un foyer de lumière et de patriotisme. Les Russes ont souvent attribué à l'influence durable et certainement efficace de ces établissements d'instruction publiques, les difficultés d'assimilation qu'ils ont rencontrées dans les provinces polonaises. Il est presque inutile d'ajouter que le lycée de Krzemienieç et l'université de Vilna ont disparu depuis, abolies par l'empereur Nicolas après 1831. On peut voir ici comment, dans sa correspondance avec l'empereur Alexandre, le prince Adam défendait le caractère et les travaux du comte Czaçki, dont le nom est resté d'ailleurs aimé et respecté en Pologne.

de leur supposer des intentions pures, et l'amour de la vérité et du bien. L'intégrité du caractère de M. Czaçki est trop bien établie pour qu'elle puisse être attaquable sous aucun rapport. Ses soins infatigables ont été couronnés d'un succès étonnant. Obtenir des fonds aussi considérables et créer un institut qui, par les riches collections qu'il possède, les professeurs qui le composent, les divers établissements qui y sont attachés, le nombre des étudiants qui s'y forment, peut passer en tout pays pour une des écoles les mieux entendues qui existent; faire tout cela en si peu de temps tenait réellement du prodige et il n'y avait que M. Czaçki qui fût capable de l'opérer par sa persévérance, son extrême insistance, son dévouement entier à cet unique objet, et par la confiance que son caractère et ses lumières inspirent généralement. Votre Majesté Impériale verra que la Volhynie, loin de prêter son nom à la calomnie, voudra au contraire se laver de la tache qui pourrait lui en rester, et s'empressera de rendre un témoignage éclatant à son concitoyen, dont elle a désiré, il y a peu de temps, honorer les services par une médaille que Votre Majesté lui a permis de frapper pour cet objet.

Je ne doute pas que M. Czaçki ne réponde victorieusement à toutes les accusations que l'on prétend lancer

contre lui. Les faits sont trop évidents et parlent seuls en sa faveur. Mais, sire, le cœur de Votre Majesté est fait pour le sentir, il est douloureux de voir un homme qui n'a eu d'autre pensée que le bien de ses semblables, qui lui a voué son existence au point de négliger entièrement ses propres affaires, et de subir des pertes considérables, être en butte aux dénonciations, et recevoir des peines et des désagréments pour prix d'une conduite qui lui donne tant de titres, être obligé d'en rendre compte devant une réunion de personnes totalement étrangères à l'objet qu'elles doivent juger et dont le président est depuis longtemps mal disposé contre lui et toujours a cherché à le contre-carrer.

La justice et les intentions de Votre Majesté Impériale me sont connues mieux qu'à personne. Mais croyez, sire, que cette fois elles ont été surprises, et que vous avez agi en opposition à vos vues paternelles. — Le gymnase de Volhynie fixé à Krzemienieç a été confirmé par un diplôme signé de la main de Votre Majesté Impériale; dès lors, toute question sur le lieu où il était préférable de l'établir a cessé. Votre Majesté a rendu le retour de cette question impossible par le don au gymnase de la starostie de Krzemienieç avec l'injonction d'y former avec le temps une ferme d'expé-

riences. Les fonds de première mise dépensés pour les établissements déjà existants à Krzemienieç, les bâtiments arrangés et élevés avec frais seraient perdus si le gymnase venait à être transféré ailleurs. Où trouver de nouveaux fonds pour recommencer avec une nouvelle perte de temps la même chose, et pourquoi la recommencer puisqu'elle est toute faite et en bon train? Comment les établissements pourraient-ils jamais parvenir à un certain point de perfection, si on ne leur laisse pas le temps de se consolider et si l'on en change l'institution, lorsqu'ils commencent à peine à prospérer?

Que Votre Majesté soit certaine qu'aussitôt qu'elle voudra transporter le gymnase de Krzemienieç autre part, ou qu'elle lui ôtera son chef actuel, cet institut tombera, et ne pourra plus marcher. Dans l'un et l'autre cas, il est probable que la plupart des donataires retireront leurs fonds, qu'ils n'ont assurés que sous la condition expresse que le gymnase serait à Krzemienieç, et que leur emploi serait confié à M. Czaçki, ainsi que le diplôme l'a spécialement statué.

Pour ce qui me regarde personnellement, je ne saurais me dissimuler que, sans la moindre participation du curateur, une commission a été nommée pour faire

une enquête sur l'école principale de l'arrondissement de Vilna, après l'Université; que l'institution du gymnase de Krzemieniec, et la manière dont on l'a exécutée lui sont soumises, que la commission doit juger si le lieu de l'école est bien choisi, si les études y sont bien ordonnées, décider sur la police, l'instruction, la comptabilité, objets qui appartiennent immédiatement à la régie et à la surveillance du curateur, et qui tous ont été réglés par lui, adoptés sur sa représentation, et dont il s'est occupé spécialement avec tout le zèle et toute l'attention qu'ils méritaient; qu'enfin à la suite d'une visite récemment faite sur les lieux, j'avais rendu le compte le plus satisfaisant de l'état florissant de cette école, que ce rapport, dont les gazettes du pays ont fait mention, se trouve démenti, et déclaré sans valeur par la mesure en question.

Depuis la création du ministère de l'instruction publique, c'est le premier exemple d'une commission de ce genre présidée par le gouverneur du lieu, et nommée pour inspecter et refondre un institut d'éducation. — Tous ces rapprochements doivent nécessairement faire conclure que le curateur de Vilna a eu le malheur de perdre la confiance du gouvernement, et qu'on a voulu même le lui faire sentir. Permettez, sire, qu'à l'appui

de cette conviction je rappelle à cette place l'oukase retiré sur les Basiliens, et le peu de succès qu'ont eu depuis, divers projets relatifs à l'arrondissement de Vilna que j'ai pris la liberté de présenter et qui n'ont eu, jusqu'à présent, aucun effet.

Je crois donc bien faire, dans ces circonstances, en suppliant Votre Majesté Impériale de m'accorder ma démission totale du service.

Votre Majesté trouvera peut-être que j'ai mis trop d'importance à un objet qui généralement n'est regardé que comme secondaire ; mais elle n'ignore pas que, pour moi, il a toujours été majeur, et de première importance; c'est, d'ailleurs, dans le service, la seule partie active dont je sois chargé.

Beaucoup de raisons réunies, ma santé, qui ne peut, jusqu'à présent, se remettre, mon attachement à ma famille, ses affaires extrêmement dérangées, l'aspect des circonstances politiques, dont j'ai de tout temps redouté les difficultés, m'ont depuis longtemps fait souhaiter de me retirer du service. Je n'y suis entré que par suite de mon dévouement personnel à Votre Majesté. — C'est elle seule que j'ai prétendu servir. Les sentiments qui m'y ont engagé ne cesseront jamais. Je me flatte même de la persuasion que Votre Majesté

Impériale daignera aussi me conserver, sous des rapports privés, une partie des bontés dont elle m'a honoré anciennement. Mais il n'en est pas de même pour tout ce qui tient au service public ; je n'ai que trop la conviction intime et entière de ne pouvoir plus y être d'aucune utilité à Votre Majesté Impériale. Je dois par conséquent désirer de rentrer dans une manière d'être de laquelle j'aurais voulu ne jamais sortir, et vous compléterez, sire, la suite des bontés dont vous m'avez comblé, si en me les conservant vous daignez m'accorder ma démission.

Pardonnez-moi, sire, la longueur de cette épitre, et l'ennui qu'elle causera à Votre Majesté Impériale. — Depuis tant d'années, elle n'a pas refusé de lire jusque dans les replis les plus profonds de mon cœur. Je n'ai pu me défendre aujourd'hui de mettre sous ses yeux mes émotions et ma façon de voir actuelle avec toute la sincérité dont des sentiments invariables et une longue habitude m'ont inspiré envers elle le besoin et le devoir.

Si vous avez, sire, l'extrême bonté de condescendre à ma requête de congé absolu, j'oserai y ajouter une prière sur le choix de la personne qui recevra la place de curateur de Vilna. Personne n'y serait plus propre

que M. Czaçki lui-même. S'il se justifie, comme je n'en doute pas, des fautes que l'on a voulu lui imputer, le nommer curateur serait le seul moyen de réparer le tort qui lui aurait été fait. Si cependant M. Czaçki ne pouvait obtenir une place qui lui revient de droit, pour les mérites qu'il a dans l'arrondissement, je proposerais M. d'Oginski, dont Votre Majesté a paru être contente, et qu'elle a traité avec bienveillance.

Il y a trois mois que j'avais écrit à Votre Majesté Impériale, en la suppliant de m'accorder une prolongation de semestre. Quoique, jusqu'à présent, je n'aie encore aucune réponse à ce sujet, cependant, me fiant à la parole que vous avez daigné, sire, m'en donner, j'ai continué à rester ici, et à me préparer au voyage que je projette à l'étranger, et que je souhaite de faire incessamment. Si Votre Majesté Impériale n'avait pas voulu prolonger mon semestre, elle m'en aurait fait avertir, sachant bien que sa promesse, au moment de mon départ, devait me donner la plus grande sécurité sur la continuation du semestre, et me la faire regarder comme assurée, avant même d'en recevoir la nouvelle certaine.

Veuillez, sire, me faire savoir vos décisions, afin que je ne devienne pas fautif par ignorance. En exauçant

ma demande, que je mets aujourd'hui à ses pieds, Votre Majesté terminera d'un trait toutes mes inquiétudes.

Je serais au désespoir si cette demande allait déplaire à Votre Majesté Impériale. — J'ai été, il est vrai, péniblement affecté par son rescrit sur Krzemienieç. Elle-même m'aurait désapprouvé, si j'avais été capable de ne pas m'en émouvoir. Mais, sire, dans ce moment, daignez ne pas prendre ma demande pour l'effet d'un mouvement d'humeur que je ne pourrais me pardonner. Veuillez considérer la réunion de toutes les raisons que j'ai indiquées plus haut, et les instances de mes parents pour me marier, et mon isolement à Pétersbourg, et tant d'autres raisons dont Votre Majesté a connaissance. Elle jugera, dès lors, ma démarche pour ce qu'elle est, la suite de toutes les convenances et considérations particulières, jointes à l'intime conviction que j'ai acquise, que je ne suis plus nécessaire, et que je ne puis plus être d'aucune utilité au service. Aussitôt que je serai informé des résolutions de Votre Majesté Impériale, que je suppose m'être favorables, je partirai droit d'ici, pour aller visiter la Suisse et les parties de l'Italie que je ne connais pas, et pour prendre enfin les eaux et les bains dont j'ai besoin, et que

je n'ai pu parvenir à prendre depuis trois ans. Il y a environ dix jours que je suis revenu de Varsovie, où j'ai été passer près de trois semaines. On y est fort pauvre, tant en argent qu'en nouvelles. L'avenir est ici parfaitement couvert, on vit au jour la journée dans une grande disette de numéraire, et dans l'attente d'un changement en mieux sans savoir en quoi il consistera et quand il arrivera.

Le duc Louis de Wurtemberg, fort imprudemment et contre l'avis de tout le monde, s'est arrêté à Varsovie pour y attendre son fils, qui était allé passer huit jours avec sa mère à Pulavy. Les créanciers du duc se sont réunis pour demander à être payés, la justice a suivi son cours, et, malgré tous les soins qu'on s'est donnés, le duc s'est trouvé forcé de ne pas quitter la ville. Son fils est parti pour Dresde et Stutgart, afin d'arranger cette désagréable et malheureuse affaire.

En terminant, je ne parlerai pas à Votre Majesté Impériale des sentiments qui m'attachent à sa personne; ce sujet m'entraînerait si je voulais le traiter comme je le sens, et cette lettre n'est déjà que trop longue. Mes sentiments sont tels que Votre Majesté les a connus dès les premiers temps que j'ai eu le bonheur de

l'approcher, et ces sentiments sont à jamais ineffaçables.

Daignez, sire, en recevoir l'hommage avec bonté.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

X

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

1810.

Sire,

La commission qui avait été nommée pour examiner le gymnase de Krzemienieç vient de terminer son enquête. Ses conclusions sont favorables à l'établissement et honorables pour M. Czaçki. — Le projet de transporter le gymnase dans quelque autre endroit, que la commission paraît n'avoir pas voulu entièrement désapprouver, est cependant reconnu par elle-même pour inexécutable. Il l'est sans aucun doute, et, pour le suivre, il faudrait devenir ennemi et destructeur de tout ce qui a été

fait jusqu'à présent dans les provinces polonaises en faveur de l'instruction publique. Ce travail sera probablement mis sous les yeux de Votre Majesté Impériale. Daignez, sire, en le prenant en considération, donner libre cours à vos sentiments connus de justice et de bonté. Daignez, par leur manifestation, consolider un institut excellent qui fera époque dans la province où il s'est élevé, et récompensez un homme vertueux, injustement calomnié, et qui mérite d'être protégé et encouragé par Votre Majesté Impériale.

Une marque de votre bienveillance, sire, précieuse dans tous les cas, le serait davantage à présent comme réparation du tort qu'on a voulu faire à M. Czaçki dans votre esprit, et pour effacer les craintes que le public a conçues sur l'établissement auquel il a fait tant de sacrifices coûteux.

Je sais combien Votre Majesté Impériale est obligée d'être économe de ses dons; cependant, s'il y avait moyen de venir au secours de M. Czaçki, qui s'est ruiné pour n'avoir pensé qu'au bien des instituts qu'il a créés, et jamais à ses propres affaires, ce serait le moment où cet acte de gratitude publique et de justice pourrait être accompli par le gouvernement avec le plus d'à-propos. Je dis de justice, car les pertes considérables qu'il

a faites lors du séquestre de ses biens et la confiscation d'Ostrog, tandis que les dettes hypothéquées sur cette terre ont été laissées à sa charge, autorisent cette expression.

Permettez, sire, que je rappelle ici à votre attention l'affaire des fonds d'éducation, depuis si longtemps stagnante au conseil. Une régie séparée de ces fonds est indispensable pour qu'ils puissent-être conservés, augmentés et consacrés à leur destination. J'ai prouvé, dans un mémoire présenté à ce sujet, que, sans cette régie séparée, il n'y aurait jamais ni ordre ni sûreté dans l'administration des fonds, ni possibilité de fournir aux besoins des écoles, et de procéder aux améliorations demandées. Toute la province le sollicite, sire : elle y cherche la mesure des sentiments du gouvernement à son égard; les propriétaires y voient la garantie des dons faits par leurs ancêtres, et de ceux offerts depuis peu, ou que l'on veut encore offrir pour le bien des générations présentes et à venir. Veuillez, sire, céder à tant de motifs réunis, où l'utilité publique, la bienfaisance, la justice et jusqu'à la politique se sont rencontrées et plaident la même cause.

Voilà plus d'un an et demi que cette affaire est pendante sans aucune fin. Il y aura aussi bientôt un an que

j'ai envoyé de Vilna au ministre un projet de règlements spéciaux pour l'Université dressé sur les lieux avec beaucoup de soin et d'attention. D'autres objets indispensables et utiles, tels que la construction de la bibliothèque, l'institution des colléges pour les pauvres étudiants à Vilna et à Krzemieniec restent également sans solution.

Je n'aurais jamais osé entretenir Votre Majesté Impériale de ces détails, si ce n'était la crainte que mon absence ne nuise aux affaires de l'arrondissement dont j'ai l'honneur d'être curateur. Cette crainte m'oblige de porter la hardiesse jusqu'à supplier Votre Majesté de les prendre, s'il est possible, sous sa protection spéciale, dont l'université de Dorpat a longtemps eu le bonheur d'éprouver les effets.

XI

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

Pétersbourg, ce 25 décembre 1810 (1).

J'ai reçu votre lettre du 15/27 novembre, mon cher ami, et je ne vous cache pas qu'elle m'a fait beaucoup

(1) Pour se rendre compte de l'importance de cette lettre et de celles qui suivent, il faut se rappeler où on en était en 1810. La paix régnait en apparence entre la France et la Russie, ou plutôt entre Napoléon et Alexandre. Des deux côtés cependant, sous le voile de démonstrations amicales, on en était, à partir de la guerre d'Autriche et de la paix de Vienne, à pressentir un choc prochain entre la France et la Russie, et chacun, on va le voir s'y préparait. Ces lettres prouvent qu'Alexandre n'était pas le dernier à se disposer à la lutte dans le plus grand secret.

de peine. Vous voulez rompre le seul rapport public qui existe entre nous, et, après une intimité de plus de quinze ans qu'aucune circonstance n'a pu altérer, nous allons nous trouver étrangers l'un à l'autre, si ce n'est par nos sentiments, du moins pour nos relations publiques. Voilà une idée à laquelle il m'est pénible de m'arrêter et cela surtout dans un moment où je croyais que notre intimité et nos relations allaient acquérir leur véritable étendue. Mais je ne veux pas confondre les sujets, et je me réserve de vous parler plus bas là-dessus. Je veux d'abord finir cette malheureuse affaire du gymnase. Jamais je n'ai eu la moindre intention de vous causer de la peine, et vous avez envisagé toute la chose sous un point de vue entièrement différent de ce qu'elle est dans le fond. Ce sont vos compatriotes seuls qui ont donné lieu à toute cette affaire en se plaignant que le local de Krzemenieç était mal choisi pour un gymnase, que la proximité de la frontière autrichienne donnait aux étudiants une grande faculté à s'évader et à commettre d'autres équipées. Entre ces personnes se sont trouvés même des maréchaux de la noblesse, et tous ont prié qu'on fasse faire un examen des points dont ils se plaignaient. Ce n'est que sur ces demandes réitérées que cette commission a été nommée.

Au reste, j'étais bien loin de penser à faire aucun déplacement ou changement à l'organisation de ce gymnase, et mon intention était, après que j'aurais reçu le rapport de la commission, de ne procéder à rien sans vous avoir consulté. Vous voyez donc que toute cette affaire ne valait pas la peine de vous affliger et de vous porter à une détermination qui me paraît si peu analogue aux circonstances du moment. Nous voici au sujet que j'ai touché plus haut.

Les circonstances actuelles me paraissent bien importantes. Il me semble que c'est le moment de prouver aux Polonais que la Russie n'est pas leur ennemie, mais bien plutôt leur amie véritable et naturelle; que, malgré qu'on leur fait envisager la Russie comme la seule opposition existante pour la restauration de la Pologne, il n'est pas improbable au contraire que c'est elle qui la réalise. Ce que je vous dis là vous étonnera peut-être; mais, je le répète, rien n'est plus probable, et les circonstances me paraissent des plus favorables pour me livrer à une idée qui a été anciennement mon idée favorite, que j'ai été deux fois dans le cas de devoir ajourner sous l'empire des circonstances, mais qui n'en est pas moins restée dans le fond de ma pensée. Jamais le moment n'y a été plus

propre; mais, avant d'aller plus loin, je voudrais que vous me répondissiez point par point et avec le plus grand détail aux questions que je crois devoir faire préalablement avant que de procéder à l'exécution de mon plan.

1° Avez-vous des données assez justes sur la disposition d'esprit des habitants du duché de Varsovie, et, en ce cas :

2° Pouvez-vous être fondé à croire que les Varsoviens saisiront avec avidité toute *certitude* (non pas probabilité, mais *certitude*) de leur régénération?

3° La saisiront-ils de quelque part qu'elle leur vienne, et se joindront-ils à toute puissance, indistinctement, qui voudrait épouser leurs intérêts sincèrement et avec attachement? Il s'entend de soi-même que la proclamation de leur restauration précédera leur jonction et prouvera la sincérité de la conduite qu'on adopte à leur égard. Ou bien :

4° Avez-vous plutôt raison de supposer qu'il existe différents partis, et que, d'après cela,

5° On ne peut pas compter sur une réunion de résolutions pour saisir, avec empressement, la première occasion qu'on leur offrira pour la régénération de la Pologne?

6° Quels sont ces partis? sont-ils d'une importance égale, et quels sont les individus qui peuvent en être regardés comme les chefs?

7° Ces partis existent-ils aussi dans l'armée, ou doit-on la regarder comme plus unie d'opinions et de sentiments?

8° Quel est l'individu, entre les militaires, qui dirige le plus l'opinion de l'armée?

Ce sont là les questions les plus importantes que je crois devoir faire pour le moment. Aussitôt que j'aurai les réponses, je m'ouvrirai davantage avec vous.

Quant à cette lettre, si vous vous imaginiez qu'elle est écrite dans l'intention d'influer sur les esprits, et d'être répandue sous main, vous manqueriez complétement le but que je me propose et le secret le plus impénétrable doit être observé sur son contenu. Je crois connaître assez vos sentiments pour moi, pour pouvoir me reposer avec confiance sur votre prudence. Au reste, l'objet dont il s'agit doit vous intéresser trop, pour ne pas être sûr du soin que vous mettrez à ne pas gâter un ouvrage auquel votre patrie devra sa régénération, l'Europe sa délivrance, et vous personnellement, la gloire et la jouissance d'y avoir coopéré et d'avoir prouvé, par là, que toute votre conduite personnelle a

été conséquente, et que ceux des vôtres qui ont compté sur vous anciennement ne se sont pas trompés dans leur attente. Si vous me secondez, et si les notions que vous me communiquerez sont de nature à me faire espérer une unanimité d'intention de la part des Varsoviens, surtout de l'armée, pour leur restauration, n'importe d'où elle leur vienne, dans ce cas le succès n'est pas douteux avec l'aide de Dieu, car il est basé, non sur un espoir de contre-balancer les talents de Napoléon, mais uniquement sur le manque de forces dans lequel il se trouvera, joint à l'exaspération générale des esprits dans toute l'Allemagne contre lui. Je joins ici un petit tableau des forces auxiliaires dont on aura à disposer de part et d'autre.

Voici ce que j'ai à vous dire, méditez-en toute l'importance avec calme. Un moment pareil ne se présente qu'une fois; toute autre combinaison n'amènera qu'une guerre interminable et à mort entre la Russie et la France, dont le malheureux théâtre sera votre patrie. Et, comme l'appui sur lequel les Polonais peuvent compter ne tient qu'à la personne de Napoléon, qui cependant n'est pas éternel, si son individu venait à manquer, les suites ne peuvent qu'être désastreuses pour la Pologne; tandis que l'existence de votre patrie se

trouvera fondée d'une manière inébranlable, quand, conjointement avec la Russie et les puissances qui s'y joindront immanquablement, le pouvoir moral de la France se trouvera renversé, et l'Europe délivrée de son joug. Pour le moment, je ne demande de vous que :

1° Une réponse détaillée et prompte sur le contenu de ma lettre.

2° Si mes idées vous paraissent mériter attention, peut-être pouvez-vous *entrer en conversation* avec ceux des personnages importants, avec lesquels vous êtes intime et dans lesquels vous reconnaissez un attachement réel à la patrie, *au-dessus* de tout engagement étranger;

3° Avoir bien soin de NE LE FAIRE qu'avec des individus de la coopération desquels on a un *besoin absolu.*

Pour cet effet, vous pourriez :

1° Dire, sans affectation, avoir reçu de Russie un semestre illimité pour voyager et soigner votre santé;

2° Que votre voyage, vous le ferez à la belle saison;

3° Que, pour faire les préparatifs nécessaires, vous allez à Varsovie. Là, vous pourrez mieux juger ce que vous pouvez produire sur l'opinion des influents de votre administration.

Tout ce que je vous marque là est un peu plus important que le gymnase et la démission que vous me demandez. Voici le moment où vous pouvez servir votre patrie pour la première fois en réalité. C'est avec la plus vive impatience que j'attends votre réponse. Pour ne donner aucun éveil, vous pouvez l'envoyer à Pulavy, par un homme exprès à Brzésc, en l'adressant au gouverneur de Grodno, Lanskoy, qui recevra l'ordre de soigner tout ce qui me viendra de vous; ou bien par toute autre voie que vous jugerez être *la plus sûre*. Tout à vous, de cœur et d'âme.

Mille choses, je vous prie, de ma part, à vos parents et à vos sœurs, de même qu'à votre frère.

ALEXANDRE.

Note des forces qui peuvent se trouver en présence.

D'une part :

100,000 Russes,
50,000 Polonais,
50,000 Prussiens,
30,000 Danois.

Total 230,000 hommes qui peuvent encore être renforcés tout de suite par 100,000 autres Russes.

De l'autre :

60,000 Français (on ne compte même que 46,000 hommes en Allemagne, mais j'y ajoute ce qui peut être tiré de la Hollande et de l'intérieur de la France),
30,000 Saxons,
30,000 Bavarois,
20,000 Wurtembergeois,
15,000 Westphaliens et autres troupes allemandes.

Total 155,000 hommes.

Mais il est plus que probable que l'exemple que donneront les Polonais sera suivi par les Allemands, et alors il ne restera que les 60,000 Français. Et, si l'Autriche, moyennant des avantages qu'on lui offrira, entre de même en jeu contre la France, c'est encore 200,000 hommes de plus qu'on aura contre Napoléon.

XII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Le 18|30 janvier 1811.

Sire,

Votre Majesté Impériale imaginera facilement avec quelle attention et quel intérêt extrême j'ai lu et relu la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire en date du 25 décembre, et qui m'est parvenue sans le moindre accident.

La manière dont Votre Majesté Impériale daigne me parler de l'affaire du gymnase de Krzemienieç, me ferme la bouche à ce sujet; et je ne me permettrais de l'ouvrir que pour vous exprimer, sire, combien je suis touché et pénétré des sentiments si précieux pour moi

que vous me témoignez. Il m'est bien doux, bien consolant de penser que, quoi qu'il arrive, et dans quelque position où je me trouve, je ne saurais jamais mieux faire que de m'en remettre entièrement à votre justice et à votre bonté pour moi. Mais je me hâte d'arriver au sujet principal de la lettre de Votre Majesté.

Permettez, sire, qu'avant tout je mette à vos pieds ma profonde reconnaissance, pour vos intentions bienveillantes à l'égard de ma patrie, pour le souvenir favorable que vous lui avez conservé dans l'ensemble de vos combinaisons politiques, et pour la preuve particulière de confiance que vous voulez bien me donner dans cette occasion. Je tâcherai de la mériter en remplissant les ordres de Votre Majesté Impériale avec tout le zèle, toute la prudence dont je suis capable, et aussi bien que les circonstances le permettront. — Je vois, sire, toute l'importance du moment et surtout je vois que les projets qui paraissent occuper Votre Majesté, s'ils s'exécutent, auront pour la Russie, pour toute l'Europe, de très-grands et décisifs résultats, lesquels auront bien plus d'importance encore pour ma malheureuse patrie, pour tous ses habitants en masse et en particulier. — Votre Majesté Impériale, dans sa lettre, aussi bien écrite que pensée, a déjà débattu avec tant de sagesse la question

générale qui va nous occuper, que je crois inutile d'y revenir ; et, pour ne pas perdre de temps, je vais répondre tout de suite aux questions particulières que Votre Majesté Impériale m'a adressées, et qui sont posées avec une clarté et une prévoyance remarquables. Ma réponse, comme elle l'a très-bien pressenti, ne pourra dans ce moment qu'être préalable.

D'après les observations que j'ai pu faire sur l'esprit public qui règne dans ce pays-ci, je vois qu'il existe unanimité d'intention et de but dans l'armée et chez les habitants du duché de Varsovie. Leur vœu, leur but unique est la réintégration de la Pologne, la réunion de toutes ses parties en un seul corps de nation, sous un régime national et constitutionnel. La différence d'opinions qui se remarque sur le plus ou le moins de confiance que l'on place dans tel ou tel général, ou personnage marquant, et sur l'idée qu'on a de ses talents et de son patriotisme, ne peut porter le nom de *parti*, et ces nuances s'effaceraient ou du moins n'auraient qu'une influence très-subalterne, si l'on avait à traiter des intérêts majeurs de la patrie. — L'unanimité existe donc ; mais il s'agirait de convaincre tout le monde que le salut du pays, que la réalisation d'avantages plus grands, plus solides, plus assurés, exi-

gent un changement total de conduite et l'abandon du seul soutien que le duché a eu jusqu'à présent.

La certitude de la régénération de la Pologne serait, à ce qu'il me semble, saisie avec reconnaissance et empressement de quelque part qu'elle vînt, pourvu que cette certitude existât en effet, je veux dire, pourvu que la manière dont elle serait offerte et amenée, réalisât des espérances plus étendues, inspirât plus de confiance et une plus grande garantie de succès, que ne sont les espérances et la sécurité que possèdent ou croient posséder les habitants du duché par leur union avec la France. — Je crois devoir en premier lieu faire mention des difficultés que j'aperçois à l'exécution du plan de Votre Majesté Impériale, de celles qu'on rencontrera à faire naître instantanément dans le gouvernement, dans l'armée, et parmi les habitants, l'intime conviction dont je viens de parler; car il me paraît que c'est là qu'est le nœud de la question.

Quelque justes que soient les plaintes que les Polonais ont à formuler contre Napoléon, il est parvenu cependant à les tenir dans la persuasion que c'est une impossibilité absolue, non le manque de bonne volonté, qui l'a empêché de pousser plus loin l'œuvre de leur régénération; que les assurances publiques et diplomatiques

toutes contraires à leurs espérances, n'ont été données par lui que pour mieux cacher son jeu, mais qu'à la première rupture avec la Russie, la Pologne ne peut manquer de renaître. — Il se joint à cette persuasion un sentiment de reconnaissance pour ce que Napoléon a fait jusqu'à présent; pour l'existence déjà acquise, dont il est le créatenr, et qui, quoique précaire, si rien d'autre ne vient à sa suite, est cependant considérée comme un premier et très-grand pas de fait. On doit donc s'attendre que, par obligation de gratitude et de loyauté, les gens peut-être les mieux pensants et les plus probes répugneront à tourner contre Napoléon des moyens qu'on tient de lui et à l'abandonner dans un moment où il comptera le plus sur la coopération du duché de Varsovie. Ajoutons à cela la fraternité d'armes qui s'est établie entre les troupes françaises et polonaises, parmi lesquelles il se trouve beaucoup d'individus de tous les grades qui ont fait la guerre ensemble, l'idée que les Français sont amis des Polonais, et que les Russes sont au contraire leurs ennemis acharnés, tant par politique que par animosité personnelle, — idée qui est trop ancrée, trop généralement répandue, pour n'avoir pas produit dans l'armée des sentiments analogues que les événements de la der-

nière guerre, et tous ceux qui ont eu lieu depuis, n'ont pu que renforcer encore.

Une quatrième difficulté me vient à la pensée, c'est la garde et les 20,000 hommes de troupes polonaises en Espagne, où chacun a quelques amis ou quelques parents que l'on craindrait de sacrifier au courroux de Napoléon. S'attendant toujours à une guerre avec la Russie, beaucoup de gens même des premières familles se sont décidés à envoyer leurs enfants à Paris, pour les élever dans l'endroit que l'on croit être le plus sûr de l'Europe, et où l'éducation d'un jeune homme risque le moins d'être interrompue. Ce sont autant d'otages entre les mains de Napoléon. Enfin la dernière et la plus forte difficulté est dans les talents supérieurs de Napoléon, et dans l'idée que l'on s'en est formée. Comme jusqu'à présent il a toujours trouvé des ressources dans son génie pour se tirer victorieusement de tous les mauvais pas dans lesquels il s'était placé, tout le monde est persuadé qu'il en sera toujours de même, et que, quelque malheureuses pour lui que semblent les circonstances, il finira néanmoins par prendre le dessus.

Voilà les principales difficultés que l'exécution du plan de Votre Majesté me paraît devoir rencontrer.

Ces difficultés ne proviendraient, sire, d'aucun engouement, défaut dont le gros de la nation est exempt, mais seraient plutôt produites par des sentiments de loyauté, et par des raisons de conservation propre que Votre Majesté Impériale, lors même qu'ils contre-carreraient ses vues, reconnaîtra pour honorables et sensés. Pour surmonter de pareilles difficultés, il faudrait avoir à faire valoir des motifs et des moyens bien puissants. Je vais procéder à parcourir rapidement ceux qui se présentent à ma pensée.

La simple conservation des avantages dont le duché jouit déjà ne saurait, d'après ce qui vient d'être dit, suffire pour engager le gouvernement et les chefs de l'armée, dont les habitants et les troupes suivront l'impulsion, à abandonner leur allié et leur appui actuel, auquel ils doivent leur existence, et qui seul jusqu'à présent leur a tendu la main, et les a ressuscités du tombeau. Pour qu'ils puissent se croire justifiés vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis du pays, et se croire lavés du reproche de légèreté et d'inconséquence, de manque de loyauté et d'ingratitude, il faudrait, selon toute apparence, que la raison d'État parlât bien haut, que le bien de la patrie apparût d'une manière immédiate et non douteuse. Une constitution, des lois, un gouverne-

ment autonome, tous les fonctionnaires nationaux et une armée nationale me paraissent donc être des préliminaires indispensables, car ce sont des avantages que le duché possède déjà, et qui tiennent le plus à cœur à toute nation. — L'idée d'être gouverné par des étrangers qui n'ont ni attachement ni bienveillance pour ceux qu'ils gouvernent, qui se conduisent toujours comme des vainqueurs vis-à-vis des vaincus, qui nécessairement sont hautains et pressurants, cette idée est de toutes la plus insupportable aux Polonais, comme elle le sera à tout autre peuple.

Si l'on voulait donc avoir à présenter en sus un grand surcroît de bien-être, que le gouvernement, l'armée, et toute la nation reconnussent pour tel, il me semble que les trois points suivants seraient les plus propres à produire l'effet désiré : — 1° La constitution du 3 mai 1791 est gravée en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les Polonais. C'est en la proclamant que l'on pourrait s'attendre à réunir tous les vœux et toutes les volontés. 2° La réunion de tout ce qui est Pologne sous un même sceptre afin de faire cesser l'état cruel des choses, dans lequel des parents, des frères, des gens qui se croient toujours concitoyens, un même individu lorsqu'il a des terres sous plusieurs

dominations, se trouvent étrangers entre eux ou vis-à-vis d'eux-mêmes, ayant à obéir à des souverains différents, à suivre des devoirs contradictoires, et, tout en faisant partie du même peuple, de la même famille, sont pourtant plus péniblement séparés que si des montagnes ou des mers se trouvaient entre eux. — Croyez, sire, que donner l'espoir, aux Polonais des autres dominations, d'être réunis à jamais, et assurer le sort de tous en commun, serait l'idée la plus capable d'agir sur la conviction des Polonais du duché. — 3° Des débouchés offerts et assurés pour le commerce, sans lequel ce pays, appauvri et exténué comme il l'est, ne pourra jamais se relever.

Je n'entrerai pas dans de plus amples détails sur ces différents articles. Il suffit pour le moment de les avoir indiqués à Votre Majesté Impériale. — Lorsque l'on veut les effets, il faut vouloir les moyens, et ces moyens ne peuvent réussir que s'ils sont indiqués par la connaissance de l'objet auquel ils doivent concourir. Ceux qui voudront tirer des Polonais tout le parti possible, doivent satisfaire le vœu unanime que cette nation ne cesse de former, et que ses malheurs passés et quelques succès récents ont rendu plus ardent. — Il faut agir envers cette nation avec noblesse et grandeur

d'âme, car les Polonais, avec des défauts sans doute, ont toutes les qualités qui tiennent au cœur et à l'imagination. Ils sont capables de sentir et de mériter les procédés les plus généreux. Plus on leur témoignera de confiance, plus on pourra se reposer sur eux. Plus ils verront qu'on leur veut du bien, plus ils seront capables de se dévouer au bien de celui qui leur en fera. Pour attacher les Polonais, il faudrait les traiter comme une nation de laquelle on attend de grands services immédiats, et à laquelle on veut confier à l'avenir la sûreté et la défense de la première ligne des frontières de l'empire.

En un mot, ce n'est pas chose facile, et ce n'est pas par des demi-mesures, avec des réticences, que l'on pourra espérer de changer tout à coup, et comme par un coup de baguette, la méfiance et l'animosité en enthousiasme et en attachement. Pour arriver à un résultat aussi contraire à l'état actuel des choses, aussi opposé aux idées reçues, et à l'habitude des sentiments contractés, pour surmonter les scrupules de la loyauté, la foi dans les promesses et dans le bonheur de Napoléon, la crainte de sa supériorité, l'on aurait besoin de faire agir à la fois tout ce qui peut convaincre la raison, toucher le cœur, exalter l'imagination.

Le second genre de motifs qui pourrait emporter l'opinion du duché de Varsovie est celui qui a rapport à la probabilité du succès. — Ce serait à Votre Majesté Impériale à compléter encore s'il est possible ses explications sur les forces qui pourront être mises en jeu de part et d'autre, aux différentes époques de l'exécution du plan, d'après la connaissance plus positive qui lui surviendra peut-être, sur les dispositions des nations et des cabinets de l'Europe. Si sur ce point on manquait de notions précises et exactes, ce serait un motif de plus pour que les avantages offerts dûssent être de nature à entraîner les convictions; il n'y aurait que la grande confiance que l'on placerait dans la bonne foi de Votre Majesté et dans ses intentions manifestées par ses proclamations, par la conduite de ses armées, qui pourrait contre-balancer l'impression profonde qu'ont laissée les événements et le dénoûment de toutes les guerres passées. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, par un concours singulier de circonstances, la détermination que prendront le gouvernement et l'armée du duché peut influer beaucoup sur le succès de toute l'entreprise et changer sensiblement la face des affaires : ce qui prouverait l'importance qu'il y aurait à se les acquérir et la conve-

nance d'employer les moyens nécessaires pour cela.

Sa Majesté a eu raison de le dire : l'exemple que donneront les Polonais dès le début des opérations peut être décisif, et leur action selon le sens dans lequel elle se manifestera entraînera une suite d'incidents tout différents qui pourront devenir ou très-embarrassants ou très-favorables. Si l'on voyait cette nation qui seule dans toute l'Europe était réputée et pouvait avoir de l'attachement pour Napoléon, qui seule lui rendait de bon gré les services qu'il impose à tous ses tributaires, le délaisser enfin, comme quelqu'un qui se perd lui-même, qui ne tient pas ses promesses, et par des raisons de salut se réunir à la cause du reste de l'Europe en marchant sous la bannière des alliés, cela ne manquerait pas de faire sans doute la plus forte impression tant en Allemagne que partout ailleurs.

Veuillez en outre observer, sire, que, dans le petit tableau des forces respectives, joint à votre lettre, les 50,000 Polonais qui sont très-effectifs dans le duché établissent précisément le surplus dans la balance. Si vous ôtez d'une part les 50,000 hommes et que vous les ajoutiez de l'autre, les alliés se trouveront n'avoir au commencement que 180,000 hommes, et les Français en auront 205,000. — Remarquons de plus que les

places de la Silésie sont gardées par des régiments polonais.

Puisqu'il convient de toucher aussi à la probabilité générale du succès du plan que vous avez en vue, je vous soumettrai, sire, sur ce point les demandes suivantes : — Votre Majesté Impériale est-elle bien certaine que l'approche d'un changement de système aussi important ait échappé entièrement aux regards de M. de Caulaincourt? Ayant la facilité d'être journellement avec Votre Majesté et avec les personnes qui l'entourent, étant en position sur la scène où il se trouve, de voir sans cesse, pour ainsi dire, ce qui se passe derrière les coulisses, il faut des précautions extrêmement habiles pour espérer lui cacher un pareil secret, d'autant plus que les préparatifs militaires et le mouvement des troupes devraient le lui indiquer. Napoléon lui-même ne se trouve-t-il pas peut-être dans une position à désirer une rupture sur le continent qui lui serve de prétexte pour retirer ses troupes de l'Espagne et les électriser par l'espoir d'un succès plus facile? Ne fait-il pas le mort pour amener cette rupture qui jusqu'à présent, toutes les fois qu'elle a éclaté, lui a été toujours favorable?

Je ne fais que hasarder cette idée sans y attacher une

valeur précise, car je suis privé de toute donnée à cet égard. Mais j'avoue que j'ai peine à croire que, s'il y a 16,000 Français dans le nord de l'Allemagne, il ne s'en trouve que 15,000 à prendre dans toute la France, y compris la Hollande. Sur cet objet-là, Votre Majesté Impériale ne saurait se procurer des avis trop certains, et si elle n'en a que par le cabinet de Berlin, je serais d'opinion de les vérifier par quelque voie plus sûre ; car vous savez, sire, par mainte expérience, que les avis prussiens ne sont pas toujours fort exacts, et que les Français cachent quelquefois leurs forces. Que sont devenus les 115,000 conscrits nouvellement levés? Votre Majesté n'ignore pas combien en France on possède l'art et la facilité d'organiser, en moins de rien, de nouveaux corps.

D'après l'idée que je me forme du plan projeté par Votre Majesté Impériale, je conçois, si tout réussit au commencement, que les alliés auront la possibilité de franchir l'Oder sans coup férir et de parvenir même jusqu'à l'Elbe. Il se passera environ deux mois avant d'y arriver; mais, au bout de ces deux mois, Napoléon, réveillé de la léthargie dans laquelle il paraît endormi, aura déjà eu le temps de rassembler une armée, de retirer d'Espagne la plus grande partie de ses forces,

et, à sa manière, il viendra à marches forcées avec une armée qui alors sera égale à celle que les alliés pourront lui opposer, sur le point qu'il choisira. C'est ce moment qu'il faut surtout prévoir et auquel il faut être préparé, car ce moment peut tout renverser, comme cela est arrivé jusqu'à présent. Je conclus de là que la coopération de l'Autriche est de la plus haute importance, et qu'à juger d'après le cours naturel des choses, c'est sa coopération à l'époque des deux ou trois mois qui décidera, qui établira une supériorité réelle et non douteuse. — Que si l'Autriche, d'après l'habitude qu'ont prise les puissances de s'abandonner successivement les unes les autres, ne se déclarait pas à point nommé pour les alliés, cela diminuerait de beaucoup la probabilité du succès définitif. Daignez, sire, s'il est possible, me fixer à ce sujet.

Votre Majesté est-elle bien sûre d'avoir dès le commencement à sa disposition 100,000 hommes de ses troupes? J'ai vu si souvent en Russie 100,000 hommes inscrits sur le papier, et n'en faisant, au dire de tout le monde, que 60,000 effectifs! — Votre Majesté est-elle bien certaine de pouvoir, immédiatement après, avoir 100,000 hommes de plus? Le temps des marches, la possibilité de distraire les troupes des endroits menacés,

de les faire arriver au jour et aux lieux marqués, auront-ils été exactement calculés? — Votre Majesté Impériale aura affaire à un homme vis-à-vis duquel on ne se trompe pas impunément. — Mais, chose plus importante encore, si le plan parvient à son exécution, les résolutions de Votre Majesté seront-elles bien solidement assises? seront-elles inébranlables, tant pour l'entreprise générale que pour traiter avec bonne foi, grandeur d'âme et générosité une nation entière qui doit se dévouer à vous?

Pardon, sire, si je me suis laissé entraîner par les diverses sollicitudes qui m'agitent. Je me suis peut-être écarté de l'objet direct que j'ai à traiter, et j'y reviens. Je crois avoir répondu à la question principale de la lettre, aussi bien que je le pouvais dans ce moment. — Votre Majesté me demande encore quel est l'individu le plus marquant entre les militaires, et qui dirige le plus l'opinion de l'armée. C'est, sans contredit, le prince Poniatowski. Il réunit la charge de commandant en chef de toutes les troupes et celle de ministre de la guerre. En outre, son caractère personnel lui assure une influence sur ses subordonnés qu'aucun des autres chefs ne saurait balancer.

Maintenant, il me reste à rendre compte à Votre Ma-

jesté de ce que je vais faire. Il y a six jours que mon secrétaire est arrivé; il faut que j'en laisse encore passer cinq ou six afin de ne pas donner l'éveil. Je me rendrai alors à Varsovie, et ce n'est qu'après y avoir séjourné que je pourrai parler à Votre Majesté avec plus de certitude. — Votre Majesté a bien voulu m'autoriser à entrer en conversation, sur tout ceci, avec les personnes que je croirai influentes et avec lesquelles j'ai des liens d'amitié. Je connais trop l'importance du secret, j'y suis d'ailleurs trop intéressé par les dangers que je cours personnellement et qui peuvent retomber sur toute ma famille, pour ne pas être excessivement difficile sur le choix, pour ne pas le borner strictement au besoin absolu, et pour ne pas prendre toutes les précautions imaginables. Cependant, il faut nécessairement desserrer les dents; car, si je garde tout pour moi seul, je ne pourrai rien ajouter aux raisonnements incertains de ma lettre d'aujourd'hui.

Voilà tout ce que je puis dire pour le moment; ce n'est qu'après m'être rendu sur le terrain et l'avoir reconnu, que je pourrai me diriger ultérieurement. Je ne le cacherai point à Votre Majesté, je regrette beaucoup qu'elle ne m'ait pas fait part plus complétement des détails circonstanciés de son plan, je veux dire des

avantages que les Polonais pourront être sûrs d'obtenir, de la manière dont la chose s'exécutera, dont le plan se développera, car en présence de données plus positives j'aurais pu aussi lui répondre avec plus de certitude. Il y a telle combinaison que vous avez pu former, sire, et au sujet de laquelle j'aurais pu vous avertir qu'elle n'est pas du tout à proposer, parce qu'on peut être sûr d'avance que la proposition ne sera pas admise. Votre Majesté parle, entre autres, vaguement d'une puissance quelconque qui offrira à la Pologne sa régénération, sans dire précisément que ce sera la Russie. Daignez, sire, vous expliquer là-dessus, mais daignez vous rappeler que la réunion de toutes les parties de la Pologne est une des conditions les plus indispensables pour emporter l'opinion du duché, et, à cet égard, le reste de la Gallicie ne doit pas être oublié en son temps. Que Votre Majesté daigne aussi, si elle le trouve à propos, me faire part de toutes les données qui pourront augmenter les probabilités de réussite. Ce n'est pas une curiosité indiscrète qui m'engage à désirer ces éclaircissements ultérieurs et à les demander aussitôt que possible à Votre Majesté Impériale. Ces détails seuls pourraient peut-être fournir des arguments irrésistibles pour décider l'opinion de ceux qui auront à choisir entre le pour et

le contre. Dans tous les cas, il n'y aurait que des conditions bien clairement établies et assurées qui pourraient lever les doutes et amener plus promptement une réponse définitive.

Si cette affaire doit arriver à bon port, je désirerais que tout fût prévu d'avance, convenu et certain, de manière que la Pologne sache positivement ce qu'elle peut attendre de Votre Majesté Impériale, et que Votre Majesté, de son côté, sache également ce qu'elle peut prétendre des Polonais, de façon qu'il n'y ait, dans tout ceci, ni tromperie, ni rien qui manque ou qui ne réponde pas à ce qu'on attendait d'un côté ou de l'autre.

Je n'ai pas encore nommé le roi de Saxe. Ce prince est estimé et pourrait être aimé, si on lui voyait prendre plus d'intérêt au pays et à sa cause, si l'on n'était pas persuadé que le duché n'est qu'un dépôt entre ses mains. Cependant c'est aussi une entrave à cause des devoirs qu'on se reconnaît envers lui. S'il y avait moyen de lui proposer des compensations désirables, et que cette proposition se fît en son temps au su du gouvernement de Varsovie, ou peut-être même par son intermédiaire, ce serait diminuer ce genre de difficultés.

En général, pour pouvoir faire goûter la chose, il

faudrait lui donner la forme la plus loyale. — Quant à moi personnellement, si les intentions bienfaisantes de Votre Majesté Impériale pour la Pologne ne pouvaient se réaliser, et que votre politique exigeât de traiter ce pays avec la rigueur d'un ennemi, vous concevrez facilement, dans cette cruelle supposition, combien peu je pourrais vous être utile et combien je dois désirer me retirer du service d'une puissance qui ferait même involontairement la ruine et la perte totale de mon pays. — D'un autre côté, si le plan de Votre Majesté réussit, il me semble que je pourrai mieux servir la cause commune comme Polonais, que comme étant au service de la Russie. — Votre Majesté Impériale connaissant mes sentiments et ma position, et sachant mieux que personne ce qui arrivera, je la supplie de vouloir bien prendre en considération ces deux alternatives. — J'oubliais de demander si Votre Majesté Impériale, au moment du développement de son plan, n'a pas l'intention de faire une tentative pour la paix générale, et d'essayer s'il ne serait pas possible d'arriver à ses fins sans guerre.

Je ne saurais exprimer, sire, tout ce qui se passe en moi, de combien d'espérances et de craintes je suis continuellement agité. Quel bonheur ce serait de tra-

vailler à la fois à la délivrance de tant de nations souffrantes, à la félicité de ma patrie et à la gloire de Votre Majesté ! — Quel bonheur de voir réunis tous ces différents intérêts que le sort avait paru rendre à jamais contraires ! Mais souvent il me paraît que c'est trop beau, trop heureux pour pouvoir arriver, et que le génie du mal, qui semble toujours veiller pour rompre des combinaisons trop fortunées pour l'humanité, parviendra aussi à déranger celle-ci.

J'expédie ma lettre, d'après vos ordres, à M. Lanskoy. Si mes divers raisonnements engagent Votre Majesté à donner suite à cette affaire, je me flatte qu'elle daignera me mander au plus tôt ses intentions ultérieures. Je les attendrai, à mon tour, avec la plus grande impatience. — Brzésc est un endroit beaucoup trop surveillé. Votre Majesté voudra bien ordonner que le courrier qui sera chargé de sa lettre aille jusqu'à la *zastave* Rupe, vis-à-vis de Vlodava, ville du duché, à dix lieues de Brzésc, en remontant le Bug, et, après avoir fait appeler M. Zavadzki, juge dans cette ville, qui appartient à mes parents, il lui remette la lettre qui me sera adressée. Outre cette voie, j'en propose une également sûre, car il est bon d'avoir le choix, et de pouvoir varier les moyens : c'est que le courrier pousse

jusqu'à Uscilug, et demande au *zolner* de la douane, Groznof, de faire chercher à Poryck M. Gotembiovski, auquel il remettra la lettre. — Zavadzki et Gotembiovski sont des gens sûrs et seront prévenus, chacun de son côté, qu'ils doivent faire passer le paquet, par la voie la plus prompte et la plus sûre, à Pulavy. Le courrier ne doit pas dire que c'est une lettre de Votre Majesté. Il vaudrait mieux qu'il fût en habit civil, et il doit faire le moins de bruit possible. Je suis avec le plus profond respect.

P.-S. — Des gens arrivés à l'instant de Varsovie viennent de me dire qu'on y parlait beaucoup de guerre, et que les nouvelles de Russie portaient qu'on y établissait des magasins; qu'il y avait du mouvement dans les troupes de l'intérieur, ce qui donnait de l'inquiétude ici.

XIII

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

Pétersbourg, le 31 janvier 1811.

C'est avant hier soir que j'ai reçu, mon cher ami, votre intéressante lettre du 18/30 janvier, et je m'empresse de vous répondre tout de suite.

Les difficultés qu'elle me présente sont très-grandes, j'en conviens; mais, comme je les avais prévues en grande partie, et que les résultats sont si majeurs, s'arrêter en chemin serait le plus mauvais parti.

Me pénétrant bien du contenu de votre lettre, j'ai cru pouvoir en tirer sur votre manière de voir principalement les conclusions suivantes :

1° Incertitude où vous vous trouvez sur la puissance par qui la restauration de la Pologne doit se réaliser.

2° Incertitude pareille sur la nature même de cette régénération, et crainte qu'on ne veuille pas se prêter à ce que tout ce qui faisait la Pologne autrefois soit réuni ensemble;

3° Nécessité d'offrir aux Polonais, pour se les rendre favorables, la certitude d'un état de choses préférable à celui dans lequel ils se trouvent.

4° Crainte que vous éprouvez sur l'insuffisance des moyens militaires qu'on veut mettre en jeu contre Napoléon.

Ce sont là les points auxquels je crois devoir commencer par répondre, me réservant de toucher les autres dans le courant de ma lettre.

1° La puissance dont j'ai voulu parler, et qui veut se charger de la régénération de la Pologne, est la *Russie;*

2° Par cette régénération, j'entends parler de la réunion de tout ce qui a fait autrefois la Pologne, en y comprenant les provinces russes, à l'exception de la Russie Blanche, de manière à prendre la Dvina, la Beresina et le Dnieper pour frontières;

3° Les employés du gouvernement, les autorités con-

stituées, de même que l'armée, doivent être entièrement nationaux polonais;

4° Ne me rappelant pas bien la constitution du 3 de mai, je ne puis rien décider avant de l'avoir vue, et je vous prie de me l'envoyer. Dans tous les cas, une constitution libérale telle à contenter les désirs des habitants est offerte;

5° Pour convaincre de la sincérité des offres que je fais, les proclamations sur le rétablissement de la Pologne doivent précéder toute chose, et c'est par cette œuvre que l'exécution du plan doit commencer;

6° Mais les conditions *sine qua non* sous lesquelles j'offre ces résultats sont que :

1° Le royaume de Pologne soit à jamais réuni à la Russie, dont l'empereur portera, dorénavant, le titre d'empereur de Russie et de roi de Pologne;

2° Une assurance formelle et positive d'une unanimité de dispositions et de sentiments dans les habitants du duché pour produire ce résultat, qui doit être garanti par la signature des individus les plus marquants. Maintenant, je vais essayer de diminuer vos craintes sur l'insuffisance des moyens militaires qu'on a à mettre en action.

L'armée qui doit appuyer et combattre avec les Polo-

nais est tout organisée et se trouve composée de huit divisions d'infanterie faisant chacune 10,000 hommes, entièrement complètes. Ce sont les divisions Nos 2, 3, 4, 5, 14, 17, 23, et une division de grenadiers. Quatre divisions de cavalerie, formant chacune 4,000 chevaux. Ce sont les divisions Nos 1, 2, 3, et 2e de cuirassiers; ce qui fait un total de 96,000 hommes. De plus, quinze régiments de Cosaques qui forment 7,500 chevaux; en tout, 106,500.

Tout ce qui est non combattant en est décompté.

Cette armée sera soutenue par une autre composée de onze divisions d'infanterie, Nos 1, 7, 9, 11, 12, 15, 18, 24, 26, une division de grénadiers et la division des gardes, et de quatre divisions de cavalerie, nommément Nos 4, 5, 1re des cuirassiers et celle de la cavalerie de la garde.

En sus, dix-sept régiments de Cosaques. Total, 134,000 hommes.

Enfin, une troisième armée, composée des bataillons et escadrons de réserve, est forte de 45,000 combattants, renforcée de 80,000 recrues, tous habillés et exercés depuis plusieurs mois aux dépôts.

L'armée de Moldavie, en cas de nécessité, pourra détacher aussi quelques divisions, sans pour cela être

empêchée de se tenir sur la défensive, et les armées de Finlande et de Géorgie, de même que le corps de la Crimée, restent entièrement intacts.

Deux difficultés se présentent les premières :

1° La réunion de la Gallicie en offre une par rapport à l'Autriche. Il y a toute nécessité à la ménager et à éviter de la heurter en rien. Pour cet effet, je suis décidé à lui offrir la Valachie et la Moldavie, jusqu'au Sereth, comme échange de la Gallicie. Mais il serait indispensable de reculer la réunion de la Gallicie jusqu'au consentement de l'Autriche, pour lui prouver qu'on n'a aucune vue qui lui soit défavorable.

Par conséquent, le royaume de Pologne serait formé, dans le commencement, du duché de Varsovie et des provinces russes.

2° La compensation à accorder au roi de Saxe offre une seconde difficulté dont j'ai plus d'embarras à me tirer. Au reste, je ne me crois tenu à le faire que s'il se range de mon parti.

Après avoir posé ces faits, je vais entrer dans la discussion de mon sujet.

Il est hors de doute que Napoléon tâche de provoquer la Russie à une rupture avec lui, espérant que je ferai la faute d'être l'agresseur. Cela en serait une

dans les circonstances actuelles et je suis décidé à ne pas la commettre. — Mais tout change de face si les Polonais veulent se réunir à moi. Renforcé par les 50,000 hommes que je leur devrais, par les 50,000 Prussiens, qui alors peuvent, sans risquer, s'y joindre de même, et par la révolution morale qui en sera le résultat immanquable en Europe, je puis me porter jusqu'à l'Oder sans coup férir.

D'accord avec vous, je crois qu'une proposition de paix a ici sa place. — Si même elle n'est pas acceptée, et si la guerre doit avoir lieu immanquablement, considérons avec attention et impartialité les deux cas et les avantages qui en résultent pour les Polonais.

Premier cas, dans lequel je suppose les Polonais attachés à la France et coopérant avec elle.

Il se subdivise en deux :

1° La Russie étant décidée à ne pas attaquer, il se peut que Napoléon ne veuille pas commencer, du moins tant que les affaires d'Espagne l'occuperont et qu'une grande masse de ses moyens s'y trouve. Alors les choses continueront à rester sur le pied sur lequel elles se trouvent maintenant, et la régénération de la Pologne conséquemment se trouvera ajournée à une époque plus éloignée et très-indéterminée.

2° Si Napoléon attaque, par contre, la Russie, et proclame en même temps la régénération de la Pologne, cette Pologne ne comprendra que le duché de Varsovie, car il faudra arracher les provinces russes par la force des armes. En attendant, le duché de Varsovie et les provinces polonaises deviendront le théâtre de la guerre et de toutes les dévastations imaginables. De manière qu'avec certitude on peut assurer qu'après une guerre pareille, quel qu'en soit le résultat, cette Pologne ne sera qu'un vaste désert, et les habitants les victimes les plus malheureuses des suites de cette guerre.

Tel est le résultat probable de la Pologne proclamée par la France.

Second cas, dans lequel je suppose les Polonais réunis à la Russie et coopérant avec elle.

Les résultats immanquables en sont :

1° La régénération de la Pologne, au lieu d'être ajournée, précédera tout autre événement;

2° Cette régénération comprendra le duché de Varsovie réuni avec les provinces russes et un espoir assez positif que la Gallicie y sera jointe de même.

3° Le théâtre de la guerre, au lieu d'être dans le sein de la Pologne, se trouvera porté sur l'Oder.

Tels sont les résultats *immanquables,* tandis que les résultats *probables* peuvent être :

1° Une révolution complète dans les opinions en Europe;

2° Une diminution très-marquante dans les forces de Napoléon et par là une chance de succès, car Napoléon aura bien de la peine à retirer ses forces d'Espagne, y ayant affaire à une nation acharnée contre lui, qui compte plus de 300,000 combattants et qui ne se contentera pas de sa retraite, mais pénétrera en France, profitant de la nouvelle guerre que Napoléon aura sur les bras.

4° La délivrance du joug sous lequel l'Europe languit.

5° La Pologne redevenue royaume, état annexé à un empire fort dont les forces, par un intérêt propre, seront toujours prêtes pour sa défense.

5° Le commerce rétabli, la misère éteinte, une constitution libérale, des charges analogues aux besoins du pays et non comme dans ce moment extorquées uniquement pour entretenir un militaire trop nombreux, et destiné à servir les plans ambitieux de Napoléon.

6° Enfin, même la crainte que vous énoncez sur les 20,000 hommes au service de Napoléon ne me paraît pas fondée, car ce qui pourrait leur arriver de pire,

serait d'être regardés pendant quelque temps comme prisonniers de guerre. A tous ces raisonnements n'a-t-on pas le droit d'ajouter encore que, le succès de la France étant attaché uniquement à la personne de Napoléon, s'il venait à manquer, l'intérêt que la France prend à la Pologne tomberait avec lui. Tandis que par contre les guerres avec la Russie, résultant de la régénération de la Pologne par la France, seront interminables, et, après la mort de Napoléon, elles ne feront que reprendre avec une vigueur nouvelle. Quelle source de maux pour la pauvre humanité, pour la postérité !

Tel est le tableau tel qu'il se présente à mes yeux ; en voici le résumé :

1° Tant que je ne puis être sûr de la coopération des Polonais, je suis décidé à ne pas commencer de guerre avec la France.

2° Si cette coopération des Polonais avec la Russie doit avoir lieu, il faut que j'en reçoive des assurances et des preuves *indubitables;* ce n'est qu'alors que je puis agir de la manière précitée. Et, dans ce cas, il faut que vous m'envoyiez tous les papiers nécessaires à ce but, comme proclamations, constitution, et tous les autres actes indispensables. Ils ne peuvent être faits que dans le duché

de Varsovie, devant renfermer quantité de détails inconnus ici. Il ne me reste plus qu'à vous parler des craintes que vous avez élevées que Caulaincourt n'ait percé le mystère dont il s'agit. — L'avoir pénétré est impossible, car même le chancelier ignore entièrement notre correspondance. La question a été plus d'une fois débattue avec ce dernier, mais je n'ai pas voulu que personne sache que je m'occupe déjà de ces mesures. Quant aux apprêts militaires, je leur ai donné un caractére défensif et nullement caché. C'est la France elle-même qui m'en a donné tous les motifs par le renforcement successif de son armée du Nord. J'en ai parlé ouvertement à Caulain court, et Czernitschef a porté une lettre à Paris, dans laquelle j'ai parlé même à l'empereur, soutenant toujours que ce que je vais faire m'oblige à prendre des mesures de précaution, mais que j'étais bien décidé à rester dans mon système et certainement à ne pas être l'agresseur. — Mais voici ce dont je suis obligé de convenir. L'opinion qu'il faudrait que je prenne le titre de roi de Pologne devient plus générale dans le public de Pétersbourg. Si d'un côté cela donne la certitude que cette mesure sera reçue avec applaudissement, d'un autre part, pour le moment actuel, ces conversations sont plutôt nuisibles qu'utiles, et je tâche, autant que possible, de les faire

tomber en soutenant que la chose est impossible et ne peut avoir lieu.

Je dois vous avertir aussi que je sais de bonne part que vous êtes observé par le ministre de police de Paris; ainsi redoublez de prudence et de vigilance, même dans vos entours. La nomination de Bignon, au lieu de Serra, est un embarras de plus; on le dit très-remuant.

Je me servirai, pour notre correspondance, des voies que vous m'indiquez, et je joins ici deux blancs signés pour l'entrée de nos frontières, au cas que vous ayez besoin de m'envoyer des exprès.

J'attendrai avec la plus grande impatience votre réponse. Tout à vous de cœur et d'âme pour la vie.

Mille choses, je vous prie, de ma part, à vos parents, à vos frère et sœurs.

XIV

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

Saint-Pétersbourg, ce 1er d'avril 1812.

Je ne sais, mon cher ami, si vous avez pénétré la cause de mon silence.

Vos précédentes lettres m'ont laissé trop peu d'espoir de réussite pour m'autoriser à agir, à quoi je n'aurais pu me résoudre raisonnablement, qu'ayant quelque probabilité de succès. J'ai donc dû me résigner à voir venir les événements et à ne pas provoquer par mes démarches une lutte dont j'apprécie toute l'importance et les dangers, sans croire cependant pour cela y échapper.

Une seconde cause s'y est jointe encore : j'ai su, de source certaine, que tous vos pas étaient épiés, et que l'espionnage le plus adroit se trouvait organisé autour de vous. Je ne voulais donc pas vous exposer au moindre danger, et j'ai cru que, par une interruption de communication totale, pendant un temps assez considérable, les soupçons qu'on avait sur vous se calmeraient et qu'alors, en y mettant encore plus de prudence et de circonspection que par le passé, nous pouvons reprendre notre correspondance sans danger pour vous.

Finalement, les projets qui nous ont occupés, soit pour leur probabilité qui ne pouvait échapper à tous les êtres pensants, soit par l'indiscrétion de quelques-uns de vos compatriotes, qui dans de bonnes intentions ont répandu imprudemment leur propres idées, ces projets, dis-je, ont pris une publicité qui ne pouvait que leur être très-désavantageuse, de manière qu'on en a parlé même à Dresde et à Paris. Toutes ces considérations m'ont fait garder ce long silence, mais ni l'intérêt que m'ont inspiré les idées qui nous ont occupés, ni la résolution de les mettre en œuvre quand *les circonstances s'y prêteront,* ne m'ont abandonné un instant. Les papiers ci-joints peuvent vous en convaincre mieux que tout ce que je pourrais vous en dire.

La rupture avec la France parait inévitable. Le but de Napoléon est d'anéantir, ou d'abaisser du moins, la dernière puissance qui reste sur pied en Europe, et, pour y parvenir, il met en avant des prétentions inadmissibles et incompatibles avec l'honneur de la Russie.

1° Il veut que tout commerce avec les neutres soit interrompu. C'est nous priver du seul encore qui nous reste.

2° En même temps, il exige que, privés de tout moyen d'exporter nos propres productions, nous ne mettions aucune entrave à l'importation des objets de luxe français que nous avons prohibés, n'étant plus assez riches pour les payer.

Comme jamais je ne pourrai consentir à des propositions pareilles, il est probable que la guerre doit s'ensuivre, malgré tout ce que la Russie a fait pour l'éviter. Elle va faire couler des flots de sang, et cette pauvre humanité va être encore sacrifiée à l'ambition insatiable d'un homme créé, à ce qu'il paraît, pour son malheur. Vous êtes trop éclairé pour ne pas voir combien, de sa part, les idées libérales envers votre patrie y sont étrangères. Napoléon a eu à ce sujet des conversations confidentielles avec les envoyés d'Autriche et de Prusse, et le ton dans lequel il s'y est expliqué peint très-bien et son

caractère et le peu d'affection qu'il porte à vos compatriotes, qu'il ne regarde que comme des instruments de sa haine envers la Russie.

Cette guerre que je ne puis plus éviter, à ce qu'il semble, me dégage de tous les ménagements que j'ai eu à garder envers la France, et me laisse la liberté de travailler à mes idées favorites sur la régénération de votre patrie.

Il ne s'agit donc que de déterminer la marche la plus avantageuse à suivre pour assurer le succès de nos plans, et, pour que vous soyez mieux à même d'asseoir votre jugement, je crois utile de vous donner quelques indications sur les opérations militaires.

Quoiqu'il ne soit pas impossible que nous puissions nous porter avec nos forces jusqu'à la Vistule, même la passer, et par là avoir le moyen d'entrer à Varsovie, il est plus prudent cependant de ne pas baser nos calculs sur des chances aussi avantageuses ; de là nait la nécessité d'arranger nos démarches de manière à ne pas compter sur les ressources et l'effet que la possession de Varsovie pourrait nous procurer. C'est donc dans nos provinces qu'il faudra créer le centre d'action.

Il en résulte plusieurs questions très-importantes à résoudre.

Quel est le moment le plus propre pour prononcer la régénération de la Pologne?

Est-ce à l'instant même de la rupture?

Est-ce après que les opérations militaires nous auront procuré quelques avantages majeurs?

Si le second parti est préféré, sera-t-il utile au succès de nos plans, d'organiser un grand-duché de Lithuanie comme mesure préalable et de lui donner une des deux contitutions préparées?

Ou faut-il ajourner cette mesure pour la confondre dans celle de la régénération de la Pologne entière?

C'est sur ces questions essentielles que je vous invite à m'énoncer votre opinion franchement; je désire de même que vous m'en donniez une sur les papiers ci-joints et lequel des deux vous paraît préférable; peut-être trouverez-vous plus utile d'amalgamer un troisième projet aux deux que j'envoie, et je vous engage à vous guider par votre propre conviction.

Je n'entrerai plus ici en discussion sur les deux chances qui se présentent pour la Russie dans cette lutte. Il me semble avoir épuisé ce chapitre dans mes précédentes; je me contenterai de rappeler seulement l'étendue immense de terrain que les armées russes ont derrière elles, pour se retirer et ne pas se laisser entamer,

et les difficultés qui à mesure augmenteront pour Napoléon en s'éloignant si fort de ses ressources. Si la guerre commence, on est résolu ici à ne plus poser les armes. Les ressources militaires qu'on a rassemblées sont très-grandes ; et l'esprit public est excellent en différant essentiellement de celui dont vous avez été témoin les deux premières fois. Il n'y a plus de cette jactance qui faisait mépriser son ennemi.

On apprécie au contraire toute sa force, on croit que des revers sont très-possibles ; mais on est décidé malgré cela à soutenir l'honneur de l'empire à toute outrance.

Quel effet la jonction des Polonais ne ferait-elle pas dans ces circonstances ? C'est immense, et cette masse d'Allemands menés par force suivraient certainement l'exemple des premiers. Ne serait-il donc pas possible de produire ce grand résultat ?

La Suède a conclu une alliance offensive et défensive avec nous. Le prince royal brûle du désir de devenir l'antagoniste de Napoléon, contre lequel il a une ancienne inimitié personnelle, et, allant sur les traces de Gustave-Adolphe, il ne désire que d'être utile à une cause qui est celle de l'Europe opprimée.

Vous qui avez été si zélé de tout temps pour cette

même cause, vous sentirez, je n'en doute pas, tous les avantages immenses qui résulteront pour l'Europe et l'humanité en général si elle triomphe, et, comme Polonais, vous ne pouvez pas vous aveugler sur tous les malheurs auxquels votre patrie s'expose, si, suivant les étendards de la France, elle donnait à la Russie un droit de se venger d'elle pour tout le mal qu'elle lui aurait fait.

Je désire que vous me donniez une liste d'individus sur lesquels nous pourrions compter pour l'exécution de nos plans. Il serait très-avantageux si, dans le nombre, il y avait des militaires de l'armée du duché.

Me conformant à vos conseils, j'ai mis jusqu'ici une grande modération envers ceux de vos compatriotes dans nos provinces qui sont notés pour être très-mal intentionnés pour la Russie, espérant que cette modération serait appréciée. Cependant elle a produit plutôt l'idée que c'est une sorte de crainte qui oblige à dissimuler envers eux. La guerre une fois commencée, il serait très-urgent de déterminer la ligne de conduite qu'on suivra envers eux. La sécurité générale en dépend et je désire beaucoup que vous me donniez là-dessus vos idées.

C'est à Vilna, mon cher ami, que je vous prie d'adresser votre réponse, la faisant passer par M. Lanskoy, gouverneur de Grodno ou de toute autre manière qui vous paraîtra la plus sûre et la plus prompte. — M. Klutzchinsky vous porte celle-ci.

Je m'aperçois que je n'ai pas répondu au post-scriptum de votre dernière lettre du 25 janvier; l'idée d'amener de gré Napoléon à régénérer la Pologne en la mettant sous la domination d'un roi empereur de Russie est chimérique. Jamais il ne consentira à un résultat aussi avantageux à la Russie, et surtout dans un moment où il n'est occupé que des plans destructeurs contre elle. Il n'envisagera jamais comme une complaisance de la part de la Russie l'impossibilité où elle a été de l'empêcher d'envahir la Prusse, impossibilité qui est résultée d'un manque d'énergie total de la part du roi de Prusse, qui a voulu voir dans Berlin et son palais sa monarchie.

Adieu, mon cher ami, la Providence seule connaît l'issue qui est réservée à tous les grands événements qui se préparent. Il m'aurait été bien doux de vous revoir à Vilna, pour où je pars dans trois jours, ne fût-ce que pour peu de temps dans des moments aussi intéressants; mais je n'ose vous le proposer, sentant parfaitement tout

le danger qu'il y aurait pour vous dans cette course. Ne prenez pour guide dans tout cela que votre prudence, et croyez-moi de cœur et d'âme tout à vous pour la vie.

Mille respects de ma part à toute votre famille, à laquelle je porte une sincère affection.

XV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

4 juillet (22 juin) 1812 (1).

Depuis le premier instant où j'eus le bonheur d'approcher Votre Majesté Impériale, mon extrême attache-

(1) Entre cette lettre et les précédentes, il est facile de voir que les événements avaient marché. La guerre entre la France et la Russie n'était plus une éventualité à laquelle on se préparait de part et d'autre; elle était un fait. La campagne avait déjà commencé. Une diète s'était réunie, le 26 juin 1812, à Varsovie, et cette diète, présidée par le prince Adam-Casimir Czartoryski, père du prince Adam, s'était inaugurée en proclamant le rétablissement du royaume de Pologne, en convoquant les dictines et en provoquant une confédération générale de toute la population. Tous les Polonais au service de la Russie étaient sommés de quitter ce service. On voit par là quelle était la position délicate et difficile du prince Adam, placé entre ses devoirs

ment à ma patrie lui fut connu sans réserve, et, pendant une longue suite d'années que j'ai passées en Russie, mes sentiments invariables à ce sujet ont toujours été à découvert devant elle, et purent même dans maintes occasions se développer à ses yeux.

Né Polonais, élevé dans les principes du patriotisme le plus pur, témoin du bonheur qui sembla, pendant des moments trop courts, sourire à ma malheureuse patrie, j'ai partagé l'enthousiasme qui à cette époque enflamma tous les cœurs, et j'ai porté les armes pour sa défense dans une cause aussi juste qu'elle fut infortunée. — Ces impressions de ma jeunesse gravèrent dans mon âme en caractères ineffaçables les devoirs que tout homme en naissant contracte envers sa patrie.

Lorsque Votre Majesté Impériale voulut me faire prendre une part active aux affaires, je la suppliai d'abord de m'en dispenser, en lui rappelant que, dans les chances possibles de l'avenir, les espérances de la Pologne et

de patriote, qu'il mettait au-dessus de tout, et l'intimité qui l'unissait à Alexandre, intimité resserrée par la confidence des projets récents de l'empereur. Au reste, pour achever de caractériser la conduite du prince Adam dans ces circonstances, il faudrait placer, à côté de ces lettres à l'empereur, la belle lettre qu'il écrivait d'un autre côté à M. Matuscevicz, ministre du duché, pour lui expliquer comment il ne pouvait se rendre à Varsovie. Cette lettre a été publiée dans le *Coup d'œil sur l'état politique du royaume de Pologne sous la domination russe*; Paris, 1832.

mes sentiments connus sur ce point, pourraient devenir opposés au bien de votre service, et que je devais éviter de m'exposer à une complication de devoirs aussi délicate.

Lorsqu'enfin je me soumis à votre volonté, et que j'acceptai une place dans le ministère, ces mêmes considérations et ces premiers devoirs devinrent, de votre aveu, la restriction de mon service. Désireux de les confondre avec ceux que mon attachement pour la personne de Votre Majesté Impériale et la confiance dont elle m'honorait m'avaient imposés, je lui proposai, il y a sept ans, de prendre l'avance dans les affaires de Pologne, et de s'assurer pour jamais des vœux et des efforts de mes compatriotes, en associant leur cause à celle de sa gloire. — Il serait superflu de disserter ici sur la convenance qu'il y aurait eu pour Votre Majesté Impériale de suivre alors ce plan. Il ne m'appartient pas non plus de m'appesantir sur les causes qui n'en permirent pas l'accomplissement. Plusieurs époques postérieures auraient pu être favorables à son exécution; mais elles échappèrent sans qu'on en profitât, et les difficultés d'y procéder augmentèrent en proportion.

Votre Majesté Impériale eut la bonté de condescendre à mes instances et de permettre, dès l'été de 1806,

que je me démisse de la place qu'elle avait daigné me confier dans le ministère. Ce qui n'avait été qu'une inquiétude vague au début de ma carrière publique en Russie, devenait une crainte fondée. Elle s'accrut chaque jour par les événements politiques qui arrivèrent successivement, et qui indiquèrent à quoi il fallait encore s'attendre; par la création du duche de Varsovie où chaque Polonais reconnut le premier germe de sa patrie; par la guerre de 1809, où mes compatriotes de deux dominations se réunirent, et montrèrent un dévouement illimité à leur commune patrie, et qui engloba dans le duché tous les individus de ma famille, et sa résidence.

Je sentis dès lors que, dans beaucoup de circonstances, je ne pouvais plus concilier des obligations qui s'entre-choquaient nécessairement, et je prévis que le moment approchait où elles se deviendraient directement contraires.

Votre Majesté Impériale put juger souvent de mon inquiétude. Détestant toute conduite équivoque, incapable de la soutenir, je cherchai à rester éloigné de Pétersbourg; je sollicitai même, il y aura bientôt deux ans, mon congé absolu, et je pris la liberté, sire, de vous rappeler ma demande dans deux lettres consécutives.—

Votre Majesté, en me refusant ma démission, eut la bonté de permettre que je continuasse à séjourner au sein de ma famille, retraite qui seule pouvait me convenir, et me mettre pour quelque temps à l'abri des conflits que je redoutais.

Les événements qui ont immédiatement précédé la crise actuelle, me décidèrent, dans ma dernière lettre du 22 mai (4 juin) et du 1er (13) juin, à réitérer ma demande de congé absolu, avec insistance égale aux difficultés croissantes de ma position.

Le moment est arrivé, sire, où mes divers devoirs ne sauraient plus se combiner. Quelque attaché que je sois à mon pays, quelques vœux que je fasse pour son bonheur, c'est avec trouble et serrement de cœur que j'énonce cette conviction à Votre Majesté Impériale. — Un choix quelconque devient indispensable. Je sens profondément combien, dans ma situation, ce choix est pénible et délicat à faire. — Cependant, dès qu'il devient indispensable, comment pourrait-il être douteux devant le tribunal le plus sévère des hommes, celui de la conscience qui pèse et compare scrupuleusement toutes les obligations, et dont l'âme généreuse de Votre Majesté Impériale est faite pour sentir et reconnaître tous les décrets?

La Pologne a été solennellement proclamée par une confédération générale, à la tête de laquelle mon père est placé. — Le nom de Pologne sortant de sa bouche, et une fois prononcé, est décisif pour moi. Des actes de rigueur qui malheureusement ont déjà commencé, des calamités de toute espèce, dont je crains que votre magnanimité même ne puisse arrêter le cours désastreux, vont porter à l'extrême l'animosité invétérée entre deux nations qui auraient dû se regarder comme sœurs. — Une guerre sanglante consolidera l'existence de ma patrie, ou bien la couvrira de deuil, en fera un désert, comblera ses malheurs. — Quel que soit le sort qui lui est réservé, je dois le partager. — Déjà ma famille, mes amis, ayant mon père à leur tête, ont suivi l'appel qui leur a été fait en son nom. — Je m'y suis seul refusé. Pénétré de ce que m'imposent l'honneur et les bontés constantes de Votre Majesté Impériale, je m'éloigne même à présent du théâtre de cette scène, où la destinée de tout ce qui m'attache à la vie, est sur le point d'être décidée. Je vais pour ma santé aux eaux de Hongrie et de Bohême. — Mais, en partant, je dois répéter mes instantes sollicitations, et porter encore une fois aux pieds de Votre Majesté Impériale ma demande formelle de démission. — D'après l'article 6 de l'acte de

confédération, tous les Polonais ayant des places militaires ou civiles en Russie, sont sommés de quitter le service de cette puissance.

Je crois, sire, vous avoir prouvé mon dévouement; mes plus belles années vous ont été consacrées. —Pendant que je fus employé, j'ai servi Votre Majesté Impériale avec le zèle le plus ardent. Interrogé depuis, j'ai toujours parlé selon ma conscience; je n'ai cessé de dire l'entière vérité au point même de vous déplaire souvent. — Aucun reproche ne peut m'être fait; aucun malheur public ou individuel ne sera mis à ma charge. Tant que je l'ai pu, j'ai acquitté avec zèle et loyauté mes obligations non-seulement envers la personne de Votre Majesté Impériale, mais même envers son empire. — Dans chaque occasion, faire mon devoir a été mon seul désir; il me prescrit aujourd'hui de délier les nœuds qui me retenaient au service de la Russie. — En m'y conformant, en conjurant Votre Majesté Impériale de ne plus me refuser mon congé absolu, mon cœur éprouve plus que jamais les sentiments qu'il vous a voués. — Mais je n'aurais pas été capable de ces sentiments invariables, et d'une conduite jusqu'ici irréprochable, si à présent je pouvais garder le silence et oublier des devoirs antérieurs.

Daignez, sire, vous placer pour un instant dans ma position; jugez de ce qui se passe dans mon âme, et veuillez m'informer de vos décisions.

Si ma conduite irritait Votre Majesté Impériale, je ne lui demande aucune indulgence comme à un souverain que la raison d'État doit diriger; je lui demande uniquement de se rappeler quelle façon de penser elle m'a toujours connu, quels motifs m'ont fait constamment agir, et de ne pas me priver des sentiments personnels auxquels je mets le plus haut prix.

Les bontés dont Votre Majesté Impériale m'a comblé ne s'effaceront jamais de ma pensée. — Daignez agréer l'hommage d'un attachement auquel le devoir seul pouvait tracer des bornes.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

XVI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

De Karlsbad, ce 4 (16) août 1812.

Privé de réponse à la dernière lettre du 4 juillet passé, que j'ai pris la liberté d'adresser à Votre Majesté Impériale en la suppliant de m'accorder la démission absolue, déjà sollicitée par des lettres antérieures, je suis réduit à soumettre à Votre Majesté Impériale la nécessité dans laquelle je me verrai, en perdant l'espoir de recevoir cette réponse, de ne pas remettre au delà d'un certain terme mon accession à la confédération de Pologne.

Par cette accession, je me reconnaitrai Polonais, et je déclarerai que je ne me sépare pas de l'union unanime de toute la nation. C'est une déclaration à laquelle il me sera impossible de me refuser.

L'avenir est jusqu'à présent fort incertain; mais, quoi qu'il arrive, une nation ne peut plus avoir d'espoir que dans son union; et que deviendrait un individu qui, dans ces circonstances-ci, se séparerait de sa nation, et se déclarerait sans patrie?

Dans un espace de temps assez court, voilà la troisième fois que je résiste aux instances répétées et toujours plus pressantes que l'on ne cesse de me faire à cet égard. Je m'attends à les voir redoubler bientôt; il n'y a pas de voyage ou d'éloignement qui puissent me mettre hors de leur portée. Soit que je veuille distinguer la personne de Votre Majesté Impériale d'avec le gouvernement de Russie, ou que je me voie obligé de les confondre, des arguments et des motifs de tout genre les plus propres à faire impression me sont présentés pour me barrer tout faux-fuyant.

Un Polonais n'est sans doute pas tenu, et serait inexcusable de se sacrifier pour le gouvernement de Russie, qui a été la cause principale des malheurs et de la destruction de sa patrie, et qui, par l'abandon de

la plus grande partie des provinces polonaises, et par les rigueurs exercées en se retirant, a relevé ces provinces, des liens temporaires qui, dans l'origine, avaient été injustement imposés. Une cause de cette nature cessant, les effets cessent tout aussitôt, et les individus sont rendus à l'indépendance, du moment où les provinces sont libérées. Tout homme libre, dès qu'il a donné sa démission, est censé l'avoir reçue. S'obstiner à attendre une démission en forme que le gouvernement russe ne voudra peut-être jamais accorder, ce n'est que chercher un prétexte pour se mettre à l'abri des chances contraires, et pour venir ensuite profiter avec sécurité des résultats que les efforts et les dangers de toute la nation auront obtenus.

Pour ce qui est de l'attachemcnt, de la reconnaissance, si ces sentiments parlent haut d'un côté, ils ne se font pas moins entendre d'une autre part, lorsque tant d'anciens amis, des parents révérés, et une famille si aimée, les font valoir. D'ailleurs, il est généralement reconnu que des sentiments particuliers, quelques respectables qu'ils soient, doivent toujours et partout céder le pas à ceux que la patrie réclame.

Voilà ce qu'on me dit et me redit de chez moi, et à quoi je ne sais que répondre. — On y ajoute d'autres motifs qui, quoique ayant leur importance, ne sont que secondaires, et dont je ne ferai pas mention parce que, dans toute autre circonstance, ils ne me décideraient pas.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que le premier devoir est envers son pays, et que le plus grand des malheurs, c'est d'encourir la mésestime de ses compatriotes, et de ne pouvoir pas se montrer avec les yeux levés dans ses propres foyers. Ce malheur-là, j'avoue que je ne saurais en supporter l'idée, ni me vouer au rôle d'émigré, qui pour un Polonais aujourd'hui n'aurait ni sens ni vertu. Je serai donc dans l'obligation de me prononcer. La voix des liens les plus forts, celle plus puissante du devoir me le prescrit, et la nécessité la plus impérieuse m'en fera une loi.

Je me flattais de l'espoir que Votre Majesté Impériale, connaissant ma position et ma façon de penser, et par suite de ses anciennes bontés, daignerait me faire parvenir quelques mots de réponse, avant que je fusse arrivé à cette extrémité. Quoi qu'il en soit, je dois considérer ce silence absolu comme un consentement, et c'est ce que j'ai voulu soumettre d'avance à Votre Majesté

Impériale. — Quel autre désir puis-je avoir, sinon de ne rien omettre de ce qui est dû et convenable dans la cruelle situation où je me trouve, et de ce qui peut, même à présent, vous prouver, sire, les sentiments dont je suis toujours pénétré.

Je suis, etc.

XVII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Vienne, 9 octobre 1812.

Sire,

Ayant confié à des personnes très-sûres les deux lettres que j'ai adressées successivement à Votre Majesté Impériale, en date du 22 juillet (4 juin), et du 4|16 août passés, je ne puis douter que toutes les deux ne lui soient parvenues depuis longtemps. — Dans la première, je vous suppliais, sire, de m'accorder mon congé absolu, déjà sollicité précédemment, et je prenais la liberté d'exposer les raisons qui m'obligent de

répéter personnellement cette demande; dans la seconde lettre, j'osais soumettre à Votre Majesté que, dans les circonstances imprévues du moment, ne recevant aucune réponse, votre silence, sire, équivaudrait enfin à un consentement. Mais je me consolais par l'espoir qu'avant que je fusse réduit à envisager ma position sous ce point de vue, vous daigneriez me faire connaître vos décisions favorables. Je n'en ai reçu aucune jusqu'à présent.

Je conçois que Votre Majesté Impériale a bien d'autres soins que de penser à me donner des réponses. Cependant, si elle ne m'a pas entièrement retiré les bontés dont elle m'honorait anciennement, si elle prend encore quelque intérêt à moi, qu'elle daigne considérer que rentrer dans mon pays, et me réunir à ma famille (sans parler du devoir qui m'y oblige), est le seul bonheur que je puisse goûter dans la vie. Il serait cruellement empoisonné, si je ne pouvais en jouir que contre la volonté de Votre Majesté en encourant sa colère, ou bien forcé de me contenter d'un consentement supposé ou tacite. Mon désir, pour le moment, est de rester tranquille, mais de ne plus quitter les miens. Quels que soient les événements que l'avenir prépare, pourquoi Votre Majesté Impériale ne m'accorderait-elle

pas la demande que je remets sous ses yeux avec la plus vive et la plus respectueuse instance?

Était-ce trop présumer de sa généreuse bonté que de la lui avoir adressée? Est-ce prétendre à une grâce à laquelle je n'avais aucune espèce de droit, et qui aurait été une trop grande exception à la règle générale adoptée par votre gouvernement? Dans ce cas même, j'aurais des raisons à citer en ma faveur, et en faveur du consentement spécial auquel des sentiments nourris pendant tant d'années me font attacher une valeur inexprimable.

D'une autre part, le refus absolu d'accorder une démission sollicitée depuis si longtemps, en ôtant tout espoir de l'obtenir, ne donne-t-il pas le droit de se croire libéré par cela même? On m'a assuré qu'un refus de ce genre se trouvait dans une lettre de Votre Majesté Impériale qui m'était adressée. Cependant cette lettre ne m'est jamais parvenue, et, si elle existe, en effet, je ne sais rien de positif sur sa teneur.

Quoi qu'il en soit, s'il se passe six semaines encore sans que je reçoive aucune réponse, comment pourrai-je éviter de considérer ce silence prolongé, comme une preuve que Votre Majesté ne se souvient plus de moi, qu'elle sera, dorénavant, parfaitement indifférente au

sort qui m'attend, et que, m'ayant voué à l'oubli, elle me laisse la liberté de suivre la conduite que les circonstances et les obligations qui en découlent, m'imposeront? Au reste, même après ce terme, que je tâcherai de reculer autant que ces obligations le permettront, une réponse de votre part, sire, sera l'objet de tous mes vœux; favorable, elle deviendra le bienfait le plus précieux que vous ayez pu m'accorder; contraire, je la regarderai comme un des malheurs de ma vie.

Lorsque, privé de tout moyen de retarder une démarche indispensable, je me verrai obligé d'accéder à la confédération de Pologne, je ne ferai que répéter à mes compatriotes ce que Votre Majesté Impériale a toujours su de mes sentiments, ce que je me suis hâté de déclarer dans les deux lettres que j'ai osé lui adresser. L'acte d'adhésion par lequel je me reconnaîtrai Polonais y est déjà renfermé. — J'ai cru que c'était d'abord entre vos mains que je devais le déposer, en m'abandonnant à votre jugement équitable et aux suites qui pouvaient en résulter dans un moment où les chances de la guerre conservaient leur entière incertitude.

Je n'avais, à proprement parler, rien à ajouter à ces deux lettres; mais, une occasion pour la Russie s'étant présentée, je n'ai pas voulu omettre d'en rappeler le

contenu à Votre Majesté Impériale, et de lui transmettre ces lignes que je trace avec tristesse et inquiétude ; c'est ma seule manière d'exister depuis plusieurs mois. Les alarmes continuelles que j'éprouve pour votre personne, sire, pour votre sûreté, forment une grande partie des angoisses de tout genre qui m'assaillent. Placé malheureusement entre tant de considérations et de devoirs opposés, lorsque nécessairement les uns doivent céder, les autres l'emporter, tout en me soumettant à ceux-ci, combien ne suis-je pas pénétré des sentiments et en proie aux inquiétudes que les premiers m'inspirent!

Je suis, etc.

P.-S. — Si jamais vous pensiez, sire, à la paix, et que vous ne pussiez l'obtenir que par de grands sacrifices, un établissement brillant et solide en Pologne, pour le plus jeune des grands-ducs, ne serait-il pas un moyen de la faciliter et de la rendre plus honorable, et même plus avantageuse qu'on ne le croirait à la première vue? Je pense aussi que la paix générale sera dans ce moment plus facile à faire qu'une paix particulière. Par la paix générale, dont les bienfaits pour le continent, si même elle ne dure que peu de

temps, seraient incalculables, la difficulté de la fermeture des ports tomberait d'elle-même, et cette difficulté me paraît une des plus embarrassantes.

Au cas que Votre Majesté Impériale veuille bien m'accorder une réponse, je la supplie de faire envoyer sa lettre à M. Bienkovski à Międzyboz avec ordre de chercher les moyens de me la faire parvenir par voie sûre; ou bien, s'il y a des communications sûres entre la Russie et Vienne, de l'adresser dans cette ville à ma tante la princesse Lubomirska, en lui recommandant également de me faire tenir la lettre par une occasion sûre.

XVIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

6 décembre 1812.

La victoire semble couronner décidément les efforts de Votre Majesté Impériale. Si vous entrez en vainqueur en Pologne, reprendrez-vous, sire, vos anciens projets relativement à ce pays? En le subjuguant, aurez-vous encore le désir de subjuguer aussi les cœurs? Aurez-vous aussi le dessein de rendre les liens, entre les deux nations, indissolubles en les rendant volontaires, et d'établir un ordre de choses qu'aucune vicissitude ne puisse saper, parce qu'il réalisera les vœux et le bon-

heur de la nation soumise? — Si Votre Majesté n'a pas changé d'intention, qu'elle daigne m'en avertir et me faire connaître ses pensées. Les papiers qui m'ont été envoyés pourront devenir utiles à être pris pour base. — Nous touchons peut-être au moment où vos succès guerriers vous permettront enfin de procéder à l'exécution de cette œuvre. — Dans ce cas, j'oserais supplier Votre Majesté de m'en instruire sans délai. Je crains que l'Autriche et la Prusse, par leurs insinuations, ne veuillent vous détourner de votre idée. — Cependant, vous n'avez plus aucun ménagement à garder, aucune obligation vis-à-vis de ces puissances, et les mêmes raisons de politique, de gloire, de bonté qui vous ont fait adopter le projet ne peuvent que vous engager à le mettre à exécution, dès que vous en verrez la possibilité. Ce sera à la confédération générale qu'il faudra s'adresser et ce sera avec elle qu'il faudra convenir de ces faits. — C'est la seule et la véritable méthode à suivre pour arriver droit au but, pour faire un bon travail, pour réunir tous les esprits et toutes les volontés. Je le répète, sire, d'après les événements qui résulteront des opérations militaires, faites-moi connaître vos intentions à ce sujet, ce que vous désirez, ce que vous voulez faire; car je vois jour à pouvoir, dans

cette occasion, servir mon pays et vous servir aussi.

Ceci n'empêche pas que je ne réitère encore avec instance la très-humble prière pour ma démission absolue, que j'ai déjà adressée à Votre Majesté Impériale par trois fois. — Daignez excuser, sire, la forme que je donne à cette lettre; la position des armées est si singulière, que je n'ose la signer.

XIX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Ce 15/27 décembre 1812.

J'ai adressé, le 6 de ce mois, à Votre Majesté Impériale, une lettre sans signature qui lui sera probablement parvenue, et dont cependant je mets ci-joint une copie.

Les événements de la guerre ayant pris une tournure qui semble décisive, je crains que personne ne veuille, à présent, plaider, auprès de Votre Majesté Impériale, les intérêts de ma patrie, et je me suis décidé à expédier M. K... avec les papiers ci-joints. Puissent-ils contribuer à vous convaincre, sire!

Je redoute, d'une part, les insinuations des puissances continentales, qui voudront vous détourner d'une idée qui leur fera ombrage, et qui est trop belle pour que leurs cabinets puissent la comprendre. Ce qui me rassure, c'est que l'Angleterre, vu ses intérêts bien entendus, et vu la façon de penser du prince régent, ne peut manquer de la goûter. — D'un autre côté, je crains les conseils des personnes qui vous entourent, et qui, par diverses considérations, seront peut-être contraires au projet, ou bien qui, exaltées par vos succès, oublieront que ce sera la manière la plus avantageuse et la plus glorieuse de les assurer.

Au fond, tout mon espoir est dans vos propres sentiments, sire; vous êtes plus que personne maître du sujet. — Il serait donc inutile d'entrer dans de plus longs développements, et de prévoir des objections pour y répondre.

Je ne saurais m'imaginer que Votre Majesté Impériale, après avoir voulu, quand elle ne pouvait pas, ne veuille plus à présent quand elle peut tout ce qu'elle voudra. Ce sont des moments qui ne reviennent pas dans la vie.

Si Votre Majesté Impériale, au moment où la nation polonaise s'attend à la vengeance d'un conquérant, lui

tend la main, et lui offre de plein gré, ce qui, pour elle, faisait l'objet du combat, l'effet en sera magique, c'est de quoi je vous réponds, sire ; il surpassera votre attente, vous en serez étonné et touché.

S'il vous convenait de suivre l'idée relative au grand-duc Michel, je prendrais sur moi de tout signer sans retard, et de répondre que tout ce que vous exigeriez serait rempli.

Je crois qu'il est de mon devoir de ne pas cacher à Votre Majesté Impériale qu'une source continuelle d'inquiétude et de frayeur pour les Polonais, c'est le grand-duc Constantin, qui est votre successeur apparent. Et c'est pourquoi ils préféreraient une autre branche. — En effet, un roi de Pologne qui aura 300,000 Russes à ses ordres, dès qu'il voudra ne pas respecter les lois, ne pas tenir ses promesses, dès qu'il voudra détruire ce que son prédécesseur aura statué, en sera toujours le maître. — C'est cet avenir qui rendra les Polonais si insistants à obtenir une constitution bien réglée, quoique, dans le fond, les précautions de ce genre les mieux prises ne pourront pas garantir d'une violence décidée, ni même d'un changement de principe et de volonté dans un souverain futur de la Russie.

Quel que soit, au reste, l'arrangement que vous pré-

férez, sire, d'après les bases que je vous ai soumises, je crois ne pas trop m'avancer en assurant qu'il se terminerait à votre pleine satisfaction.

C'est à Votre Majesté Impériale, à présent, à donner l'impulsion, à expliquer ses désirs, à indiquer les moyens de s'entendre; en un mot, à finir l'œuvre. — Je pense avoir tout fait, comme Polonais, pour la préparer.

Pour ce qui est de moi, en particulier, dans l'attente, sire, d'une réponse de votre part, j'ai refusé jusqu'à présent d'envoyer mon accession à la confédération; cependant je m'y suis joint par sentiment, j'y ai adhéré de tous mes vœux pour ma patrie, ainsi que le témoignent les trois lettres que j'ai adressées à Votre Majesté Impériale. Ce n'est pas, sans doute, tandis que mes compatriotes croient toucher au moment où leurs intentions les plus droites, leurs sacrifices les plus héroïques, leurs pertes les plus sensibles ne seront suivis que par des malheurs plus grands encore; ce n'est pas, dis-je, lorsque toutes les espérances de mon pays semblent péricliter, que j'irai me rétracter, et renier, devant Votre Majesté, une cause sacrée pour tout Polonais, et qui restera telle et juste, si même elle ne cesse d'être malheureuse. Si vous nous tendez la main,

sire, je veux éprouver en plein les ravissements de mes compatriotes ; si vous nous rejetez, je partagerai leur affliction et leur désespoir.

Je supplie de nouveau Votre Majesté Impériale, de m'accorder mon congé absolu, que j'ai demandé bien avant la guerre, pour des raisons particulières, et que tous les motifs réunis me font solliciter aujourd'hui. — Votre Majesté Impériale ne peut plus en avoir pour refuser ma demande, quelque tournure qu'elle veuille donner aux affaires.

Cependant, s'il faut me rendre auprès de vous, sire, pour défendre la cause de mon pays, si vous croyez que ma présence puisse lui être utile, je suis prêt à entreprendre ce voyage.

Votre Majesté Impériale ne se rapprochera-t-elle pas du théâtre des événements, pour être plus à même de les diriger? Voulez-vous, sire, que je fasse des ouvertures à la confédération et au gouvernement de Varsovie; voulez-vous y employer quelqu'un autre? — Ne vous conviendrait-il pas que je fusse chargé par eux de conclure l'arrangement? Dans ce cas, j'enverrai bien vite mon accession à la confédération, et, muni de leur confiance, je leur obtiendrai bientôt la vôtre.

Si vos intentions sont favorables, sire, daignez me les faire connaître en toute hâte, mais surtout, et avant tout, donnez vos ordres en conséquence à vos généraux.

Mon conseil serait que Votre Majesté Impériale donnât, au plutôt, à son armée, des instructions analogues à ce que contient l'annexe A, et qu'en même temps vous me fissiez parvenir les articles préliminaires, que vous croyez, sire, pouvoir accorder, signés de votre main. — D'autres points qui demanderaient une discussion ultérieure pourraient être réglés à la suite de cette première démarche.

Fort éloigné, en toute occasion, de prendre sur moi au delà de mes moyens, je crois, dans celle-ci, que personne ne pourra mieux que moi combiner les choses et les finir promptement, d'accord avec les désirs de deux parties. Veuillez seulement m'instruire des vôtres. — Si Votre Majesté fait appeler le porteur de ce paquet, il sera en état de répondre à ses questions et de donner des éclaircissements sur plusieurs points.

XX

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

Leypouny, le 13 janvier 1813.

Il y a deux jours que je suis en possession de votre intéressante lettre du 15 décembre 1812 et de la copie de celle du 6 avec toutes les annexes. C'est à Meselsch que M. Kluczevsky me les a remises. Mais jusqu'ici la lettre originale du 6 ne m'est pas parvenue encore.

Aujourd'hui, j'ai reçu par le corps d'armée de Tchitchagof une pièce signée *le ministre de l'intérieur Mostovsky,* dans une enveloppe à mon adresse. J'en joins ici la copie.

Je ne perds pas un moment pour vous répondre, et cette réponse servira de même au papier de M. Mostovsky.

Les propositions renfermées dans tous ces papiers et les sentiments personnels qu'on me témoigne ont excité en moi la plus vive sensibilité. Les succès par lesquels la Providence a voulu bénir mes efforts et ma persévérance, n'ont nullement changé ni mes sentiments ni mes intentions envers la Pologne. Que vos compatriotes soient donc tranquilles sur les appréhensions qu'ils peuvent avoir. — La vengeance est un sentiment qui m'est inconnu, et ma plus douce jouissance est de payer le mal par le bien. — Les ordres les plus sévères sont donnés à mes généraux d'agir en conséquence et de traiter les Polonais en amis et en frères.

Je vais vous parler avec toute franchise; pour faire réussir mes idées favorites sur la Pologne, j'ai à vaincre quelques difficultés, malgré le brillant de ma position actuelle.

D'abord l'opinion en Russie. — La manière dont l'armée polonaise s'est conduite chez nous, les sacs de Smolensk, de Moscou, la dévastation de tout le pays a ranimé les anciennes haines.

Secondement, dans le moment actuel, une publicité

donnée à mes intentions sur la Pologne jetterait complétement l'Autriche et la Prusse dans les bras de la France : résultat qu'il est très-essentiel d'empêcher, d'autant plus que ces puissances me témoignent déjà les meilleures dispositions.

Ces difficultés, avec de la sagesse et de la prudence, seront vaincues. Mais, pour y parvenir, il faut que vous et vos compatriotes me secondiez. — Il faut que vous m'aidiez vous-même à faire goûter mes plans aux Russes et que vous justifiiez la prédilection qu'on me sait pour les Polonais et pour tout ce qui tient à leurs idées favorites. — Ayez quelque confiance en moi, dans mon caractère, dans mes principes, et vos espérances ne seront plus trompées. A mesure que les résultats militaires se développeront, vous verrez à quel point les intérêts de votre patrie me sont chers et combien je suis fidèle à mes anciennes idées. — Quant aux formes, vous savez que les libérales sont celles que j'ai toujours préférées.

Je dois vous avertir cependant, et cela d'une manière décidée, que l'idée de mon frère Michel ne peut pas être admise. N'oubliez pas que la Lithuanie, la Podolie et la Volhynie se regardent jusqu'ici comme provinces russes, et qu'aucune logique au monde ne pourra persua-

der à la Russie de les voir sous la domination d'un autre souverain que celui qui régit la Russie. Quant à la dénomination sous laquelle elles se trouvent en faire partie, cette difficulté est plus facile à vaincre. Je demande donc que, de votre côté, vous fassiez connaître de cette lettre ce que vous jugerez convenable aux personnes de la coopération desquelles vous croirez devoir vous servir, que vous engagiez vos compatriotes à témoigner aux Russes et à la Russie de bons sentiments, pour éteindre les souvenirs de cette campagne et pour faciliter par là mon ouvrage.

Moi, de mon côté, pour donner aux Polonais la preuve de la sincérité de mes intentions à leur égard, j'ai donné ordre à mes armées de ne pas occuper Varsovie ; mais, pour cela, il faudrait qu'aucune troupe étrangère n'y restât, et des vôtres le moins possible, pour ôter l'inquiétude d'avoir un camp derrière soi. — Engagez de ma part les membres de la confédération et du gouvernement à rester tranquillement à Varsovie, leur promettant qu'ils n'auront pas à s'en repentir.

Voici maintenant ce qui a trait aux opérations militaires et à mes forces. Outre les armées actuellement en campagne, chaque régiment de toute l'armée a déjà formé sur les derrières 1,000 hommes par régiment.

d'infanterie et deux escadrons par régiment de cavalerie complétement équipés et montés et pourvus de compagnies d'artillerie de réserve, pour entrer dans les rangs des armées actives au printemps. — Indépendamment de cette masse en réserve, un recrutement de 180,000 hommes s'achève dans ce moment, qui servira à recomposer les réserves des régiments aussitôt que celles-ci seront incorporées dans les armées actives. — En outre, toutes les milices tant à pied qu'à cheval et d'artillerie des différents gouvernements, seront sur pied ; 75,000 hommes de celles-ci marchent sous les ordres du comte Pierre Tolstoy pour se porter en observation en Volhynie. — L'énergie de la nation est au-dessus de tout éloge et je suis décidé à pousser la guerre non-seulement pendant cet hiver, mais jusqu'à une paix générale stable et telle qu'il convient à la sécurité de la Russie et de l'Europe.

Quant à vous-même personnellement, j'aurais sans tarder rempli vos désirs pour votre démission ; mais deux considérations me retiennent. L'une, c'est qu'aux yeux de la multitude chez vous, qu'il est impossible de mettre au fait des choses, cela ne paraisse comme l'effet de ce que mes intentions sur la Pologne ont changé; l'autre que, dégagé de vos rapports envers moi, vous

ne preniez des déterminations personnelles qui feront le plus mauvais effet en Russie et nuiront à l'utilité immense dont vous pouvez être pour la réussite de mes plans sur votre patrie. — Je crois absolument, comme vous, que votre présence là où vous êtes est infiniment plus utile, que si vous veniez me joindre, malgré le plaisir et l'impatience extrême que j'aurais à vous revoir, surtout dans les circonstances actuelles.

Voici en résumé les résultats que j'ai à vous annoncer : la Pologne et les Polonais n'ont à craindre nulle vengeance de ma part. — Mes intentions à leur égard sont toujours les mêmes.

Pour en donner des preuves, toutes les autorités du duché sont conservées partout. La confédération et le gouvernement sont invités à demeurer tranquillement à Varsovie.

Cette ville ne sera pas occupée par mes troupes, pourvu que toutes les troupes étrangères en sortent et que le nombre des troupes polonaises qui y restera soit le moindre possible.

Tous les généraux russes ont reçu ordre de traiter les Polonais comme des amis et des frères.

A mesure que les succès des armées russes seront plus grands et plus complets, à mesure aussi la réalisa-

tion de mes intentions et de mes plans sur la Pologne sera plus certaine. — Comme, par contre, ce n'est que des revers seuls qui pourraient m'en empêcher.

Ainsi tout ce que les Polonais feront pour aider à ces succès sera fait en même temps pour réaliser leurs espérances.

Mais ce qui pourrait le plus cimenter un lien indissoluble entre les Polonais et moi, serait un traité d'alliance conclu, après l'occupation du pays, entre le gouvernement du duché et moi. — Dès lors, je me croirais autorisé de la part de l'empire de Russie, à prendre un engagement sacré, à ne pas poser les armes tant que les espérances de la Pologne ne seraient pas réalisées, parce que les Polonais auraient prouvé, à la face de la Russie et de l'Europe, qu'ils ont mis toute leur confiance en moi, et ce n'est jamais en vain qu'on s'en remet à ma loyauté.

Finalement, vous êtes l'intermédiaire qui à tous égards me convient le mieux, par la confiance entière que j'ai mise en vous; mes sentiments d'attachement vous sont irrévocablement voués.

ALEXANDRE.

Krasnopol, le 3 janvier 1813.

P.-S. — L'écriture de cette lettre m'a pris deux jours, les affaires de l'armée et autres ne m'ayant pas laissé plus de temps.

Ma lettre portant un certain caractère officiel, je ne puis pas la laisser partir, mon cher ami, sans y ajouter ce petit mot d'amitié pour vous. Les succès ne m'ont pas changé ni dans mes idées sur votre patrie ni dans mes principes en général, et vous me retrouverez toujours tel que vous m'avez connu. Dites bien des choses de ma part à vos parents et à vos aimables sœurs.

Si, à l'issue de tous les événements, je pouvais me retrouver un moment au sein de votre famille, cela me causerait un plaisir fou. Tout à vous de cœur et d'âme.

XXI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Le 27 mars (8 avril) 1813, de Kalisz.

Je viens d'apprendre que Czcnstochova s'est rendu, et je prends la liberté d'observer encore à Votre Majesté Impériale, que, si elle ne donne des ordres pour qu'on ne pousse pas les opérations contre le corps polonais, on forcera les choses de manière à rendre l'envoi que l'on se propose de faire à Cracovie et l'arrangement qui doit en être la suite, ou tardifs, ou entièrement inutiles. On aura l'air alors d'avoir voulu tromper, de n'avoir pas agi avec des intentions loyales et fran-

ches. Je pars de la supposition que Votre Majesté Impériale a remis simplement l'exécution de ses intentions qui sont inaltérables, que par conséquent, dans l'intervalle, vous voulez épargner toute catastrophe, tout malheur, toute effusion de sang superflue, et que, pourvu que vous évitiez de donner l'alarme aux puissances voisines, vous voulez agir de manière à inspirer de la confiance, de l'attachement aux Polonais, et leur faire deviner et prévoir le sort heureux que vous leur destinez. Voilà ce me semble votre marche. Votre Majesté Impériale s'en sera écartée totalement, si l'on attaque vivement les Polonais, tandis que d'un autre part on leur dit qu'on veut terminer avec eux à l'amiable. Comment la confiance pourrait-elle naître alors? Il y aurait une si grande contradiction entre les faits et les paroles! — La destruction du corps polonais sera d'un très-petit avantage militaire; mais je la regarderais comme une faute et un mal politique très-considérable.

L'impossibilité d'avoir des chevaux me retient encore ici.

Je suis, etc.

P.-S. — Votre Majesté Impériale ne m'ayant rien dit sur le billet que je lui ai adressé la veille de son départ

de Kalisz, je crois remplir vos intentions en faisant espérer à la princesse R... que son fils n'aura pas ses biens confisqués, et à madame P... que son neveu aura la permission de rejoindre sa famille.

XXII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, le 23 avril (4 mai) 1813.

Sire,

On a répandu ici des bruits alarmants sur une prétendue révolution qui devait éclater ces jours-ci dans toute la Pologne et particulièrement à Varsovie. Je présume que Votre Majesté Impériale a dû en être informée. Nous avons tous ici assuré M. Lanskoy de la fausseté de ces bruits. Dans les mesures de précaution qu'il a jugé à propos de prendre, il a mis une extrême modération et une douceur qui pour le bien de votre service devraient

être imitées partout. A cette occasion, comme dans tant d'autres, j'ai été frappé de la grande convenance de sortir une bonne fois d'une position qui, tant qu'elle durera, sera toujours une source d'inquiétude sans cesse renaissante. La cause en est gravée trop profondément dans le cœur de tous les Polonais, et se propagera de génération en génération; si même elle pouvait jamais s'attiédir, les principes prêchés aux Allemands, et qui les arment tous aujourd'hui, sont bien faits pour lui redonner du ressort.

En revenant de Kalisz, j'ai rencontré à Nieborov le prince Antoine Radzivill. J'ai appris de lui des détails qu'il est bon que Votre Majesté Impériale connaisse. Le roi de Prusse n'est pas du tout contraire à l'existence d'une Pologne. Il sent la nécessité de satisfaire aux vœux de cette nation, qu'il reconnaît pour justes et raisonnables. Il a été étonné que Votre Majesté Impériale n'eût encore rien fait de définitif pour les Polonais; il s'est plaint que, toutes les fois qu'il avait voulu entamer cette matière, vous aviez paru fort embarrassé, et vous aviez changé de discours. — Il a engagé le prince Antoine à venir à Varsovie, pour y sonder l'opinion publique et s'y aboucher avec moi. Enfin, sire, d'après ces données, il semble que le roi de

Prusse se prêterait à toute mesure qui conviendrait à Votre Majesté Impériale dans ce sens.

Est-ce que les deux souverains ne pourraient pas adresser de concert une proclamation aux Polonais, comme ils l'ont fait aux Allemands? La signature du roi de Prusse imposerait silence à tous vos généraux et à Pétersbourg. — Cette proclamation pourrait être encore en termes assez vagues pour laisser à tous les partis interressés, quels qu'ils soient, et à toutes les imaginations, la faculté d'y trouver ce qu'ils voudraient y chercher. Elle neutraliserait les esprits les moins calmes en Pologne, et, selon sa teneur, pourrait même décider l'armée à prendre un parti. Le résultat serait assez avantageux pour l'emporter sur beaucoup d'autres considérations. Afin de l'obtenir plus sûrement, il faudrait prévenir le moment où Napoléon pourra avoir des succès. L'inquiétude sur l'issue de la guerre est précisément ce qui fait sentir au roi de Prusse l'importance d'une démarche qui réunirait les Polonais à la défense commune.

En général, il semble que Votre Majesté Impériale s'exagère les difficultés de l'entreprise du côté du roi de Prusse; elles n'existent pas; au contraire, ce prince aidera beaucoup lui-même à les lever de la part de

l'armée russe, dont l'opinion sera toujours prépondérante sur celle de Pétersbourg; les obstacles me paraissent ainsi s'aplanir. Je sais que les officiers russes qui se trouvent ici parlent la plupart dans ce sens par conviction, ou bien pour flatter les habitants. Le prince Antoine m'a dit que le général Wittgenstein s'était fortement prononcé, et ne lui avait pas donné de repos pour qu'il allât au quartier général pousser à la roue, vu que c'était le moment où Votre Majesté Impériale devait se prononcer. Quant à l'Autriche, elle a bien permis à Napoléon de faire une Pologne, et, si Votre Majesté Impériale et le roi de Prusse adressaient à présent une proclamation aux Polonais, il serait facile d'expliquer à l'Autriche que c'est pour tranquilliser une foule d'esprits remuants au moment où, avec toutes vos forces, vous vous éloignez de vos frontières; dans ces explications, on ferait deviner que ce n'est qu'une mesure momentanée, et que, restés maîtres de ce pays, les trois souverains s'entendraient sur ce qu'il faut en faire.

Quelques jours après mon arrivée ici, les lettres circulaires pour appeler les députés des départements ont été expédiées. Avant que ces lettres arrivent, et avant que les députés aient le temps de se rendre ici, il se

passera une quinzaine de jours. Je suis fort affligé de cette lenteur, qui cependant ne peut être évitée et qui retarde l'envoi d'une députation au quartier général et à l'armée. Votre Majesté Impériale voudra bien entrer dans les raisons de ce retard, et ne pas s'en prendre à un corps polonais ni à ceux qui plaident sa cause et celle de la nation.

La convenance de soutenir l'esprit public en faveur de Votre Majesté Impériale non-seulement ici, mais aussi en Lithuanie et en Ukraine, m'a fait penser si on ne pourrait pas réunir aussi à Vilna les maréchaux-nés de chaque gouvernement pour s'éclairer sur les besoins, les charges du pays, et la manière de le soulager. Cette assemblée, qui répondrait à celle du duché, pourrait prendre telle direction qu'on voudrait lui donner, et servirait à vos plans à mesure qu'ils se développeraient; en attendant, cela tiendrait l'esprit dans une tension d'espoir qui les détournerait de toute autre pensée. Tout ce qui s'est passé avant la guerre, les promesses des Polonais qui ont été à Pétersbourg, les démarches de M. Tchitchagof avaient donné tant d'espoir sur vos intentions, qu'on ne doutait presque plus qu'il n'y eût une proclamation de votre part, d'abord à Minsk, et puis à Vilna. — Trompé dans

cette attente, l'abattement et un découragement méfiant ont pris la place de cette illusion, et il serait très à propos de rouvrir là-bas les cœurs à l'espérance, d'autant qu'on y est en butte à toute sorte d'abus, aux vexations les plus sensibles, et que les gouverneurs, au lieu de se conformer à vos intentions, au lieu de suivre l'exemple de ceux que vous avez placés ici, ont adopté, au contraire, les formes les plus dures et les plus poignantes, et se plaisent à exercer une sévérité inutile et outrée. — Les huit anciens gouvernements sont, à cet égard, bien loin de jouir du bienfait que vous avez accordé au duché de Varsovie; leur condition est fort à plaindre et devrait attirer votre attention.

Pour ce qui est de l'idée que j'ai mise en avant, si elle n'était pas exécutable pour le moment, elle pourrait l'être plus tard, et mérite tout au moins d'être prise en considération. Je regrette, dans la masse de choses dont je vous ai importuné, d'avoir oublié de vous en faire mention. — J'ai également omis de prendre vos ordres pour le cas où je pourrais revenir au quartier général vous porter des résultats marquants qui seraient de nature à exiger quelque décision ou des propositions et des plans qui demanderaient une discussion sérieuse. — L'interdit que Votre Majesté a jeté sur moi, doit-il

durer encore longtemps ? Physiquement et moralement, le repos est mon seul besoin; mais je suis si pénétré de la justice de la cause de mon pays, et de l'intérêt qu'il y a pour l'humanité, que je ne supporterais pas le regret d'avoir rien négligé de ce qui pourrait la servir. Daignez, sire, m'éclairer et me dire ce que je dois faire, me permettre de tenter lorsque vous verrez qu'il est possible que je réussisse et que je fasse quelque bien.

J'ai appris avec douleur que l'ordre du quartier général portait de confisquer les biens de tous ceux qui servent dans l'armée polonaise; cet ordre me paraît sans aucun objet et tout à fait injuste; on ne saurait punir des gens pour avoir servi leur pays et obéi aux ordres de leurs souverains, et que Votre Majesté a reconnu pour tels. — Le conseil central d'administration a cherché dans l'exécution à modérer cet ordre, et je crois que M. Lanskoy a fait son rapport au prince Kutusof. Craignant que le maréchal ne décide la chose sans la soumettre à Votre Majesté Impériale, je prends la liberté de l'en prévenir, en vous suppliant de vous faire représenter ces papiers.

J'avoue que c'est une source de grand chagrin pour moi, quand je vois ces contradictions du caractère

d'équité généreuse que vous avez adopté, qui est le plus beau, le plus utile qui puisse être choisi, même par intérêt, et que Votre Majesté Impériale est si digne de soutenir, et de conserver dans son entier et sans alliage. Elle se convaincra qu'au moment où une sorte de représentation va se réunir ici et doit vous porter l'expression de la reconnaissance et de la vénération de tout le pays, cette mesure sera d'une dissonance extrême et bien fâcheuse.

Permettez, sire, que je rappelle à Votre Majesté Impériale l'article que je lui ai soumis relativement aux sujets mixtes qui devraient faire exception dans les mesures de rigueur que vous avez ordonnées, parce qu'il était permis et parce qu'on ne leur a jamais défendu de servir dans le duché où ils étaient domiciliés. J'ose aussi répéter mes sollicitations en faveur des prisonniers de guerre; on a tort de ne faire aucune différence entre les étourdis, les mauvaises têtes ou pire, et ceux qui se conduisent avec sagesse et convenance. Je prends la liberté d'ajouter ici un projet d'ordre sur ce point conforme à l'arrangement que j'avais proposé à Kalisz, et qui expliquera mieux mes idées. — On diminuera par là les embarras, et les frais de transport et d'entretien, et l'on augmentera le

nombre des gens et des familles qui béniront votre bienfaisance sans qu'il en résulte aucun inconvénient ni danger.

Je rappelle également à Votre Majesté Impériale le prince Louis Radzivill et M. Alfred Potocki; Votre Majesté a fait espérer au premier que ses biens ne seraient pas confisqués; au second, qu'il lui serait permis de rejoindre sa famille.

XXII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, le 27 avril 1813.

Après la lettre que j'ai eu le bonheur d'adresser il y a quelques jours à Votre Majesté Impériale, j'ai reçu des nouvelles directes de Lithuanie, entre autres de M. Wacorzeçki; ce qu'il me mande, et ce que le témoignage des personnes dignes confirme, m'a pénétré de la plus profonde tristesse, et m'impose le devoir de m'étendre davantage sur des articles que je n'ai fait qu'indiquer dans ma lettre précédente.

Qui connaît de près Votre Majesté Impériale ne

saurait admettre le moindre soupçon sur la loyauté de ses sentiments, ni nourrir un seul instant la crainte qu'en faisant espérer aux Polonais un avenir plus heureux, vous n'ayez pas l'intention de l'exécuter. Mais, quelles que soient à ce sujet vos idées, que le public ne saurait approfondir, il est constant et hors de doute que, dans ce moment-ci, votre intention est de flatter la nation polonaise, de l'attirer à vous, non-seulement par l'équité de votre gouvernement, mais par des marques de générosité, de clémence, et de lui faire même espérer que les vœux qu'elle vous adresse peuvent être exaucés. Dans votre position, sire, un prince qui ne serait que politique, et qui n'aurait aucune qualité morale, en agirait de même : tel est le système que vous avez adopté, sire, telle est la volonté que vous avez émise ; cependant cette volonté si sage n'a pas d'effets, elle se perd dans l'exécution toute fautive, malveillante ; ceux qui doivent la remplir y contreviennent de la manière la plus criante.

Les cinq gouvernements de Lithuanie, au lieu des bienfaits dont vous avez voulu les faire jouir, et dont vous voulez qu'ils jouissent, gémissent, au contraire, sous le fardeau d'un régime dur, injuste, arbitraire à un point qui n'a pas encore existé. Personne n'y

est pour ainsi dire sûr de sa fortune, de sa vie, de son honneur. Le premier vaurien, et il n'en manque nulle part, chaque juif, chaque homme qu'un désir de vengeance ou l'appât du gain conduit, peut faire le malheur du citoyen le plus innocent et de toute sa famille. Le régime des dénonciations est là en pleine vigueur; ce régime, qui est cité comme une source principale des plus grands malheurs de Rome, sous ses plus tyranniques empereurs, est-il croyable qu'il puisse exister sous le règne de Votre Majesté Impériale? Un acharnement avide et aveugle qu'on ne prend pas la peine de cacher, un mépris insultant assaisonné de la plus amère ironie, forment l'essence de la conduite des employés russes; ils s'efforcent, par toute sorte de chicanes, d'augmenter le nombre des confiscations. En un mot, le gouvernement et toutes les autorités, au lieu de protéger, de défendre les habitants confiés à leur soins, croient qu'ils ont été nommés pour les tourmenter, les avilir, leur tendre des piéges, les dépouiller et les perdre.

Vous n'avez pas idée, sire, du mal qui se fait en votre nom, car vous le feriez cesser. Si les maraudeurs à la suite de l'armée française, par leur conduite, n'ont réussi qu'à travailler pour Votre Majesté Impériale, les autorités russes en Lithuanie, si elles continuent ainsi,

et si on ne leur met un frein, parviendront à travailler contre vous. On y est à bout de force et de résignation; le désespoir de la mort s'est emparé de tous les habitants, et, tandis qu'il n'y avait jusqu'à présent aucune apparence de mouvement dans ce pays, maintenant il se pourrait qu'on se portât à quelque soulèvement, non par conviction ou espoir du succès, mais uniquement par excès de désespoir, et pour périr plutôt que de voir durer l'état de choses actuel. Je ne serais pas étonné que des employés russes n'eussent même ce but en vue, et très-certainement le plus grand nombre se réjouira d'un aussi funeste résultat, afin que, par des désordres partiels, les malheurs de tout le pays augmentent et que Votre Majesté se lasse de le défendre contre leurs exactions, et renonce à ses projets bienfaisants.

Au reste, si ces terribles effets d'un régime dur, arbitraire, doivent avoir lieu, aucune rigueur ne les empêchera, car celle-ci est déjà portée à l'extrême. Il faut prévenir le mal par un régime sage, juste, doux, calmant, qui fasse respirer et renaître. — Les troupes russes, animées du même esprit, se permettent des excès et des cruautés que Votre Majesté Impériale leur a sévèrement défendus, augmentent le trouble et

la désolation, et ne commencent à devenir plus modérées qu'après avoir dépassé la frontière. Ce sont là des faits qui demandent la plus sérieuse attention, et des remèdes prompts. Je ne trouve, si j'ose le dire, qu'un seul tort à Votre Majesté : c'est de ne pas faire toujours de bons choix et de les laisser tomber souvent sur des personnes dont les défauts et l'incapacité lui étaient déjà connus.

L'une des premières causes de tous les malheurs que je signale à Votre Majesté, c'est M. Ertel. Cet homme, qui n'a ni âme ni bon sens, qui est une espèce d'énergumène, sans aucune idée de ce qui est juste, convenable, nécessaire, est dans ce moment le maître de la vie, du bien-être, et de la réputation de chaque malheureux polonais ; nation bien malheureuse, puisqu'elle est abandonnée à de telles mains. Il a le pouvoir d'enlever chaque individu, de le renvoyer où bon lui semble, sans procès, sans interrogatoire ; car qu'est-ce qu'un interrogatoire fait par M. Ertel ? Les citoyens disparaissent du sein de leur famille, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus, ce qu'ils ont fait ; M. Ertel a, à ses ordres, une quantité d'officiers qui courent tout le pays, pour lui amener des victimes, et Votre Majesté Impériale sentira facilement que, pour se rendre

importants, et pour plaire à leur chef, ils ne mettent pas de bornes aux dénonciations, aux emprisonnements, et aux coups qu'ils distribuent pour obtenir l'aveu d'un crime. Si on allait aux voix sur le compte de M. Ertel, ce serait un des articles où il y aurait unanimité entre les Russes et les Polonais; tous par acclamation voteraient contre lui, et confirmeraient le portrait que j'en ai tracé. Partout où il a été employé, il n'a fait que du mal, et, par sa nature, c'est la seule chose qu'il sache faire. Un tel serviteur n'est pas digne de Votre Majesté.

Une seconde cause que je ne dois pas taire à Votre Majesté Impériale de l'état déplorable de la Lithuanie, c'est le choix de M. Lovinski, gouverneur connu par une animosité décidée contre les Polonais, et qu'il a tous les moyens et toutes les occasions de satisfaire. Pourquoi Votre Majesté Impériale emploierait-elle des personnes qui ne savent faire que le contre-pied de ce qu'elle veut, qui dénaturent, gâtent le bien qu'elle conçoit, et qui, au lieu de se pénétrer de votre caractère et de vos qualités, en rendent l'effet nul, ou par leurs défauts, ou par leur mauvaise volonté?

Le prince Korsakof, qui a mille bonnes qualités, est entraîné dans la même voie; il ignore qu'il ne faut pas la suivre. Votre Majesté Impériale ne trouverait-elle pas

à propos de lui intimer, ainsi qu'aux autres gouverneurs généraux, d'adopter une conduite conciliante, équitable, modérée, propre à calmer et à gagner les esprits, de réprimer sévèrement les désordres que les troupes commettent, en un mot de leur donner des instructions semblables à celles dont Votre Majesté à muni M. de Lanskoy et les généraux commandant dans le duché? Si les gouverneurs de Lithuanie ou M. Ertel avaient été à Varsovie, avec tous les bruits, rumeurs, dénonciations qui se sont succédé ici, ces jours passés, et qui n'avaient aucun fondement, nous aurions vu des exécutions et des troubles provoqués par une sévérité outrée et nuisible. Ordonnez, sire, qu'on ne prête pas l'oreille aux dénonciations sans des motifs valides, et des examens impartiaux. Personne ne trouvera rien à redire à la punition d'un brouillon et d'un coupable; mais qu'il soit jugé loyalement et publiquement. Faites siéger dans ce tribunal des citoyens, ils seront les premiers à condamner ceux qui voudraient troubler le repos public, et irriter la bonté de Votre Majesté Impériale; mais, par contre, il faut qu'un dénonciateur qui se fait un jeu des pleurs et de la perte d'un innocent, soit puni avec une sévérité aussi exemplaire. Tout ce qui a précédé l'amnistie et qu'elle a recouvert de son voile,

ne peut plus être sujet à aucune enquête ni persécution, puisque l'amnistie a tout effacé.

Les droits des époux et des créanciers sur les biens mis sous séquestre, dont j'ai entretenu Votre Majesté Impériale, et que le prince Kutusof a reconnus en ma présence, devraient être confiés à l'examen d'une commission impartiale, composée de citoyens respectables. — Comme tous les employés, dans l'animosité qui les domine, ne peuvent que faire beaucoup de mal, et que, non-seulement ils ne s'en font aucun reproche, mais qu'ils le considèrent comme permis et même méritoire, on ne saurait prendre assez de précautions contre eux, si l'on veut faire prévaloir la justice; il faut continuellement opposer quelque digue aux efforts continuels de la haine et de l'avidité.

J'apprends que Votre Majesté Impériale a rétabli le comité central à Vilna pour la répartition des charges; afin qu'il devienne utile autant qu'il peut l'être, il faudrait que chacun des cinq gouvernements qui portent le même fardeau y envoyât quelqu'un. — Le comité, si on lui donnait de l'importance, si l'on augmentait ses attributions, pourrait répondre à l'idée que j'ai mentionnée à Votre Majesté Impériale dans ma lettre précédente. — Les trois gouvernements du Midi sont moins à plaindre,

parce que le sort les a sauvés des scènes les plus terribles de la guerre; mais, de la part des gouvernants et autant que leur volonté peut s'accomplir, ils ont aussi tout à souffrir. — Un comité comme celui de Vilna y serait indispensable; ils se réuniraient en un seul au moment qu'on le trouverait opportun.

Je rappelle à Votre Majesté Impériale ce que je lui ai dit au sujet de M. Kombourley, et je crois qu'il n'est pas de l'avantage de Votre Majesté Impériale de faire gouverner ses peuples par des gens qui haïssent et sont haïs dans toute l'étendue du terme. — Des détails ultérieurs seraient superflus dans cette lettre déjà trop longue; les renseignements qui me sont parvenus ne laissent aucun doute sur la vérité des faits que j'ai mis sous les yeux de Votre Majesté Impériale; la traduction ci-jointe d'un fragment de la lettre de M. Vacorzeçki, servira de témoignage à l'appui de mes assertions.—Ordonnez-lui, sire, de vous faire un rapport circonstancié et bien véridique de l'état de la province. Que le comité de Lithuanie, que celui que vous créerez peut-être en Volhynie, soient chargés de vous présenter leurs demandes et leurs aperçus. Je le répète, il est de toute nécessité que Votre Majesté Impériale s'assure de la réalité de tant de maux, et qu'elle y porte un prompt re-

mède. Je crains beaucoup que les mêmes désastres ne soient prêts à fondre aussi sur le duché de Varsovie ; le mal commence déjà à y gagner de proche en proche.

Si Votre Majesté Impériale veut s'arrêter, qu'elle se hâte d'ordonner que le conseil central soit le seul agissant tant pour la police que pour les fournitures du pays ; les personnes dont Votre Majesté Impériale a composé ce conseil méritent votre confiance. Son établissement ne produira aucun bien, si d'autres personnes, d'autres pouvoirs, viennent s'immiscer dans ses attributions, et donnent, de leur propre chef, des ordres à tort et à travers dans le pays. — Veuillez vous rappeler, sire, que dans votre empire, parmi les personnes qui influent sur la marche du gouvernement, Votre Majesté Impériale est la seule qui soit un peu favorable aux Polonais. Votre pensée, sire, votre parole change de nature et d'effet à mesure qu'elle s'éloigne, et qu'elle passe à l'exécution. — C'est de là que proviennent l'extrême décousu et les contradictions continuelles qui s'aperçoivent dans les mesures prises envers les Polonais. Tandis que Votre Majesté Impériale semble vouloir les calmer, les flatter, les attirer, la plupart des gouverneurs s'efforcent de les aigrir, de les écarter et de les pousser à bout. Ne pourrait-on avoir quelque Polonais au quartier général, à

poste fixe, qui serait comme qui dirait l'avocat, le représentant de la nation, et qu'on chargerait de la direction des affaires qui regardent le pays? J'avais pensé pouvoir remplir cette place; mais tout autre député qui serait envoyé de Vilna, qui bon semblerait à Votre Majesté, la remplirait tout aussi bien; pourvu que la chose vous convienne, sire, le choix ne sera pas difficile.

Neuf millions d'hommes mériteraient une attention particulière. Dans ce moment, il n'y a personne qui plaide notre cause, qui réponde à mille accusations, et suppositions vagues, qui font prendre souvent de fausses mesures; personne qui connaisse le pays et les individus, qui puisse donner un renseignement juste, qui puisse proposer une idée basée sur la connaissance des localités; personne dont la présence auprès de Votre Majesté Impériale inspire de la confiance et de l'espoir à la nation. Tout ce qui entoure Votre Majesté Impériale est ou entièrement ignorant des affaires de la Pologne, ou indifférent, ou contraire.

La conclusion de tout ce que j'ai osé soumettre à Votre Majesté Impériale est que l'instant actuel exige qu'elle se décide à quelque mesure, à quelque acte, qui soit favorable aux Polonais, et qui mette fin, ou porte

remède aux maux dont nous sommes accablés. — L'esprit public et l'opinion changent et ne sauraient se soutenir quand on ne s'en occupe pas, et quand tout ce qui se passe n'est propre qu'à les irriter. Si Votre Majesté Impériale ne peut encore déclarer ses intentions, qu'elle fasse du moins quelque autre chose qui remonte les esprits, et les rattache de nouveau. Le contenu de ma lettre précédente et de celle-ci lui en propose les moyens.

Je viens de relire ce que j'ai écrit, et je crains que, pour avoir trop voulu convaincre Votre Majesté Impériale, je ne me sois exposé à l'offenser; cependant tout ce que j'ai écrit est vrai, et il est bon que Votre Majesté Impériale le sache puisque je l'ai une fois écrit; j'envoie cette lettre telle qu'elle est. — Tant que Votre Majesté Impériale me permettra de correspondre avec elle, je lui dirai ce que ma conscience et mon cœur me dicteront, sans écouter aucune autre considération. Si je n'étais pas Polonais, j'aurais cherché tout de même par humanité, par l'amour de la justice, à appeler votre attention, à intéresser votre équité, votre sensibilité aux souffrances d'un pays qu'il dépend de vous de faire cesser ou d'adoucir considérablement. — Je conjure Votre Majesté Impériale de ne pas mettre de côté tout ce que je

lui ai dit par attachement et par plénitude de zèle et de franchise. Si vous n'y faites aucune attention, l'état actuel de souffrance, qui va aller augmentant, aura les suites les plus tristes pour le pays, pour les habitants et pour le bien du service de Votre Majesté.

Le général Ertel vient de faire très-inopinément son entrée en ville, avec une suite nombreuse, et avec tout l'appareil d'un grand inquisiteur. — La héraldie de Saint-Pétersbourg a envoyé ici une foule d'employés de tout grade. — On va créer pour eux des places tout exprès, dans les différents dicastères du gouvernement, et dans les départements. — Votre Majesté Impériale devinera l'effet que produisent dans le public ces apparitions et ces mesures, et combien l'espoir d'un bonheur à venir doit s'affaiblir et se perdre. — Le général Zajaczek âgé de soixante et dix ans et sans jambes ; le général Dzievanovski à peu près du même âge, et d'une santé entièrement ruinée, tous deux gens d'honneur, ont été transportés de Vilna dans l'intérieur de la Russie. — Que pouvaient entreprendre ces deux vieillards estropiés et pourquoi les faire voyager ? Une quantité de prisonniers estropiés et hors d'état de jamais servir, qui se trouvent dans l'intérieur de l'empire, qui offrent leur

parole d'honneur, et la caution de parents respectables, devraient être relâchés avec la permission de joindre leur famille. — Des motifs d'humanité et d'économie parlent pour eux.

XXIII

L'EMPEREUR AU PRINCE ADAM CZARTORYSKI

Vienne, 13/25 mai 1815 (1).

Pendant le temps que vous avez passé auprès de moi, vous avez eu l'occasion de connaître mes intentions sur

(1) C'est pendant le congrès de Vienne que l'empereur adressait cette note au prince Adam Czartoryski. L'issue victorieuse et peut-être inespérée de cette terrible campagne de 1812-1813, dont on vient de voir, par les lettres antérieures, un côté secret, n'avaient pas altéré jusqu'à un certain point, du moins en apparence, les intentions bienveillantes d'Alexandre à l'égard de la Pologne. Les transactions de Vienne n'offraient, il est vrai, aux Polonais, que des satisfactions bien incomplètes. L'article Ier de l'acte final de 1815 a été trop souvent mentionné pour que nous le rappelions ici. Dans cette situation, cependant, telle que la faisaient les traités, consacrant ou modifiant les anciens partages, il y avait pour les diverses parties de la Pologne

les institutions que je veux établir en Pologne et sur les améliorations que je désire introduire dans ce pays. Vous aurez soin de ne jamais les perdre de vue dans les délibérations du conseil et d'y attirer toute l'attention de vos collègues, afin que la marche du gouvernement et les réformes qu'il est chargé d'opérer soient d'accord avec ma manière de voir. Vous n'omettrez pas, si le besoin s'en présentait, de prendre à cet égard l'initiative pour hâter les résultats et présenter des projets conformes au système adopté.

annexées aux trois États copartageants des garanties du respect de la nationalité et d'une administration distincte, et, de plus, l'ancien duché de Varsovie, érigé en royaume sous le sceptre russe, devait être constitué dans les conditions de ce qu'on nomme une *union personnelle* avec des institutions libérales.

C'est pour faire honneur à cette stipulation que l'empereur Alexandre, dans une proclamation du 13-25 mai 1815, posait les *bases* de l'existence nouvelle du royaume de Pologne, en promettant aux Polonais une constitution, l'usage de leur langue dans tous les actes publics, une armée nationale, une administration entièrement autonome, tous les moyens pour perfectionner leurs lois, la libre circulation de la pensée, etc.; ces bases devinrent, en effet, la constitution du 15 novembre 1815. En attendant, un gouvernement provisoire avait été formé à Varsovie, et le prince Adam Czartoryski, qui, pendant les négociations de Vienne, n'avait pas quitté l'empereur, auprès duquel il était le défenseur de la Pologne, fut envoyé, comme membre du gouvernement provisoire à Varsovie, pour présider à l'organisation nouvelle du pays. Les instructions de l'empereur se rapportent à cette mission que, nul n'était plus propre à remplir que le prince Adam et dans laquelle était en ce moment le dernier espoir des Polonais. On verra que cette mission n'était point sans difficultés et que le prince Czartoryski lutta tant qu'il pût pour que ces promesses du moins restassent une vérité.

Comme vous n'êtes pas moins instruit de mes idées sur l'esprit dans lequel je prétends que le choix des divers employés se fasse, vous ne manquerez pas de veiller à ce qu'il soit dirigé dans ce sens. Dans un pays ballotté depuis si longtemps par tant de dérangements et de révolutions, il est de la plus grande importance que l'on suive une marche uniforme bien combinée. Voilà ce que j'ai voulu vous rappeler encore une fois par cet écrit, que je vous permets même d'exhiber afin de donner plus de foi à ce que vous aurez à dire pour satisfaire à mes intentions.

ALEXANDRE.

XXIV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

1815.

Les bases de la constitution comportant un ministère de la guerre parmi les branches de l'administration, qui, réunies sous une même surveillance centrale, composent l'ensemble du gouvernement, nous croyons de notre devoir de provoquer sur cet objet les hautes décisions de Votre Majesté Impériale et Royale.

La présence de monseigneur le grand-duc dans ce pays et les autorisations spéciales dont Son Altesse Impériale était munie par Votre Majesté Impériale et Royale ont interdit au gouvernement provisoire tout rapport avec l'administration militaire, dont un comité

séparé a été exclusivement chargé. — Cette séparation totale entre l'administration civile et l'administration militaire du pays donne lieu aux plus graves inconvénients.

Elle a mis le gouvernement dans l'impossibilité de présenter à Votre Majesté un rapport général sur la situation et sur les besoins à venir de l'État, dont l'armée constitue un des principaux éléments. — Tant que la partie la plus considérable et la plus coûteuse de l'administration reste entièrement indépendante et isolée, elle ne saurait être soumise à aucun contrôle et les dépenses du pays ne peuvent être restreintes au niveau de ses ressources.

Le gouvernement, continuellement arrêté dans toute action qui a un rapport quelconque avec la partie militaire, se voit souvent obligé de renoncer à des mesures utiles dont l'exécution n'est possible qu'avec la coopération exacte et zélée de l'administration militaire.

Les économies qu'on s'est efforcé d'introduire dans toutes les dépenses du pays et particulièrement dans l'administration civile, en diminuant jusqu'à l'extrême le nombre des employés et au nécessaire le plus strict leurs appointements, ne produiront aucun effet et ne pourront être soutenues, si le même esprit d'épargne

et de rigidité ne dirige l'administration de l'armée, et si l'on n'établit une espèce de proportion entre les émoluments militaires et civils.

D'ailleurs, l'administration proprement dite de l'armée touche par tant de points à l'administration civile du pays, que les deux ne sauraient être ni organisées ni régies que d'après un système commun.

Ces raisons, la certitude qu'incessamment l'armée polonaise ne pourra manquer de passer à la solde du pays, et la considération décisive que, dans ce cas, les moyens de l'État ne suffiraient pas à l'administration actuelle de l'armée, déterminent le gouvernement provisoire à soumettre à Votre Majesté Impériale et Royale si elle ne jugera pas convenable d'ordonner la création d'un ministère de la guerre qui remplacerait le comité militaire et qui serait organisé sur le même principe et dans les mêmes rapports que les deux autres ministères existants.

Le premier soin de ce ministère serait de présenter le projet de son organisation intérieure, et le gouvernement, s'il en obtient l'agrément de Votre Majesté Impériale et Royale, se réserve de mettre plus tard sous vos yeux, sire, ses observations sur le travail présenté par le comité militaire, et sur les économies qui pourront être introduites dans l'état de l'armée.

XXV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, juin 1815.

La journée du 21 (1) peut se compter entre celles dont le souvenir devient, pour le cœur généreux de Votre Majesté Impériale, une récompense de vos travaux, sire, pour le bien de l'humanité.

Les cérémonies civique et militaire se sont également bien passées. Les différents rapports que porte le comte Ozarovski et celui qu'il fera à Sa Majesté Impériale et Royale, de vive voix, la mettront à même de juger de ce qui s'est passé.

(1) Jour de la proclamation du royaume.

Je me bornerai à ajouter que l'impression générale a été telle qu'on pouvait la désirer : reconnaissance sans borne pour tant de bienfaits auxquels on ne croyait plus, et sentiments de dévouement qui gravent un serment de fidélité dans les âmes de vos nouveaux sujets.

Les bases de la constitution ont surtout emporté tous les cœurs; mais elles étaient nécessaires pour produire cet effet après la longue attente, les espérances souvent trompées et la conduite du grand-duc.

On a regretté l'aigle tel qu'il avait été laissé jusqu'à présent; la nouvelle forme des armes et l'immixtion des Russes dans le gouvernement ont été vues avec peine; mais les bases de la constitution ont fait tout oublier.

Ceux qui avaient assisté à tant de cérémonies précédentes dans ce pays, ont remarqué que celle-ci avait un tout autre caractère, quelque chose de calme et de réel, rien de théâtral et de joué. On eût dit que cette nation, après tant de souffrances, n'avait plus assez de ressort pour se livrer à une joie folle; la sensibilité profonde et la conviction du raisonnement étaient peintes sur tous les visages, et caractérisaient d'une manière frappante cette journée...

XXVI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, ce 1er juillet 1815.

Le gouvernement commence à s'organiser; dans les premiers moments, avant que chacun soit à sa place, et sache ce qu'il doit faire, la machine éprouve quelques difficultés à se mouvoir; ces difficultés s'écartent successivement; notre premier objet est que rien ne s'arrête.

Je me flatte que, ces premières difficultés vaincues, l'administration se perfectionnera dans toutes ses branches en se conformant aux bases de la constitution. —

Ce pays-ci devra à Votre Majesté Impériale un régime et une forme de gouvernement qui s'approcheront successivement de la perfection.

L'esprit public est bon, et devient encore tous les jours meilleur. — Les gardes russes et polonaises se sont traitées réciproquement; il règne parmi elles la plus grande concorde. Monseigneur le grand-duc la cimente avec beaucoup d'amabilité; Son Altesse Impériale paraît satisfaire les troupes.

Le temps n'ayant pas permis que la cérémonie du serment ait pu déjà être remplie dans tous les départements, cette circonstance a retardé la députation que le pays demande à envoyer à son souverain et à son bienfaiteur, pour lui porter l'hommage de sa fidélité et de sa reconnaissance.

Un des objets les plus essentiels et les plus difficiles à régler, c'est Varsovie. Son régime actuel rend tout contrôle et tout ordre impossibles. — Le lien qui doit exister entre le gouvernement et l'administration militaire n'existe pas du tout, et sera bien difficile à établir avec un grand-duc de Russie; aussi, jusqu'à présent, ce lien que Son Altesse Impériale est chargé d'établir par l'ukaze du... n'existe nullement.

On dit que les gardes sont déjà à la hauteur de

Vilna. Si Votre Majesté Impériale s'en tient à ce qu'elle a décidé précédemment, que le grand-duc marche sur le Rhin à la tête de son corps, Votre Majesté Impériale ordonnera sans doute à qui le commandement sera confié et comment il sera réglé. Le moment sera favorable pour l'organiser.

La première question à décider, c'est si les troupes polonaises seront sous le commandement d'un général russe. Monseigneur le grand-duc aura dit son opinion à ce sujet.

Il semble que le commandant polonais pourrait se concerter en tout avec le général Muller.

Lorsque le général Kosciuszko sera ici, Votre Majesté Impériale lui confiera-t-elle le commandement en chef de l'armée?

XXVII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, ce 17/29 juillet 1815.

L'organisation des ministères de l'intérieur, des finances, ainsi que celle des tribunaux de justice, est au moment d'être terminée, elle aura pour résultat une économie assez considérable. — Notre premier soin était de ne pas arrêter la marche du gouvernement ; le second est d'introduire, sans retard, l'ordre et l'économie possibles dès le début.

Les réformes subséquentes et les institutions qui, graduellement, doivent être mises à exécution d'après

les bases constitutionnelles, seront, immédiatement après, l'objet des travaux suivis du gouvernement. Nous tâchons d'y mettre toute l'activité et toute la réflexion dont nous sommes capables; les personnes appelées nouvellement aux places de l'administration, sont animées du même zèle, et je ne douterais pas, grâce à l'impulsion bienfaisante donnée par Votre Majesté Impériale, des résultats les plus satisfaisants, si une seule circonstance ne troublait les opérations les mieux calculées : c'est l'existence d'une autorité militaire indépendante, avec laquelle le gouvernement n'est pas en état de lutter. — Je n'aurais jamais osé toucher cette corde délicate, si l'urgence des circonstances ne m'y obligeait; au risque donc de déplaire à Votre Majesté Impériale, je parlerai, car la réussite de son œuvre, relativement à la Pologne, me paraît intéresser autant votre gloire, sire, que le bonheur de ce pays.

Monseigneur a de nouveau entièrement changé depuis le départ d'Ozarovski. — Aucun zèle, aucune soumission ne parviennent à le fléchir. Il paraît avoir pris en haine ce pays et tout ce qui s'y passe, et cette haine s'accroît dans une progression alarmante. C'est le sujet de ses conversations journalières avec tout le monde.

— L'armée, la nation, les particuliers, rien ne trouve grâce à ses yeux. —La constitution, surtout, est matière à sarcasmes continuels; tout ce qui est règle, forme, lois, est hué et couvert de ridicule, et, malheureusement, les faits ont déjà suivi les paroles. Monseigneur le grand-duc ne s'en tient pas même aux lois militaires qu'il a lui-même confirmées. Il veut absolument introduire les coups de bâton dans l'armée, et il les a ordonnés, hier, sans avoir égard aux représentations unanimes du comité. La désertion, déjà considérable, deviendra générale; au mois de septembre, la plus grande partie des officiers demandera son congé.

On dirait qu'il y a un plan formé pour contre-carrer les vues de Votre Majesté, pour rendre illusoires ses bienfaits, et pour faire manquer son entreprise dès son commencement. Son Altesse Impériale serait, dans ce cas, sans le savoir, l'instrument aveugle de cette funeste conception, dont les premiers développements tendraient à exaspérer également les Russes et les Polonais, et à frapper de nullité les paroles les plus solennelles de Votre Majesté. — Ce qui paraît sûr, c'est que certains familiers de monseigneur, tant avoués que secrets, contribuent beaucoup à nourrir son humeur sombre et emportée.

Que ne donnerais-je pour qu'on réussît ici à complaire à monseigneur le grand-duc et à remplir à cet égard les désirs de Votre Majesté ! mais la chose est absolument impossible, et, s'il reste ici, j'appréhende, au contraire, les plus tristes résultats. Déjà, dans mes lettres précédentes, j'ai pris la liberté d'entretenir Votre Majesté de la nécessité de mettre de l'ordre et de l'économie dans l'administration de l'armée, comme dans les autres parties du gouvernement. Aujourd'hui, ma conviction à cet égard est encore plus positive.

L'appel au quartier général de monseigneur le grand-duc, qui ne cesse de se plaindre très-amèrement d'avoir été délaissé ici et demande hautement à être libéré de la punition, dit-il, que Votre Majesté lui a infligée, l'établissement d'un ministère de la guerre en place du comité et la nomination du général Witgenstein au commandement en chef dans le royaume, — telles sont les mesures qui me semblent les plus faciles, les plus convenables et les plus urgentes à prendre.

Sire, le temps presse, chaque heure peut donner lieu à quelque esclandre, à quelque catastrophe, dont l'idée me fait trembler.

Monseigneur a l'air de ne vouloir rien ménager, et, d'après sa manière d'agir, l'on croirait qu'il a l'inten-

tion de pousser les choses à bout. Un ennemi ne pourrait nuire davantage à Votre Majesté Impériale. — Elle trouvera ci-joint un projet de décret rédigé d'après les idées ci-dessus, et une liste de personnes à choisir pour le ministère de la guerre. — Si même Votre Majesté Impériale jugeait nécessaire la présence du grand-duc dans ce pays, qu'il y revienne uniquement comme commandant en chef des troupes, et non comme administrateur et juge.

Dans une autre lettre, j'ai détaillé quelques faits qui devraient, selon l'avis de mes collègues, être l'objet d'un office du gouvernement; ici, j'ai osé dire davantage. — Si j'ai mal fait, j'en serai au désespoir; mais je n'aurai rien à me reprocher, et Votre Majesté Impériale aura su la vérité.

Daignez, sire, avoir pitié de Krukowiecki; il y a trois mois qu'il est aux arrêts; on n'a pas réuni un conseil de guerre pour juger sa faute, et ce serait superflu aujourd'hui, puisqu'il a été déjà puni par d'aussi longs arrêts. — Tout ce qu'il demande, c'est d'être mis en liberté, et que son affaire avec Sokolnçki soit jugée d'après les lois qui existaient lorsque le délit a été commis, et lorsqu'il a fait des réclamations. — Je crains bien que la justice, dans cette circonstance, ne

soit en défaut, parce que monseigneur le grand-duc croit que la justice est soumise à la subordination et qu'on peut ordonner une sentence.

Projet de décret proposé à Sa Majesté Impériale.

Le grand-duc Constantin, quittant le commandement de l'armée afin de se mettre à la tête de nos gardes, j'ordonne sur sa présentation ce qui suit :

Le commandement de l'armée restera provisoirement confié au plus ancien général, dans le comité militaire.

Le président du comité militaire s'entendra avec le général Muller sur le mouvement des troupes et sur la police de l'armée.

Le comité entrera en rapport direct avec nos lieutenants, à l'effet d'établir un ministère de la guerre faisant partie du gouvernement, conformément aux bases de la constitution.

Un projet définitif, s'ils ne s'accordent pas, me sera présenté à ce sujet avant six semaines.

XXVIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Ce 31 juillet 1815.

Sire,

La position du gouvernement de Votre Majesté Impériale dans ce pays est devenue, sous un certain rapport, depuis quelque temps, infiniment pénible et difficile. — Pour mettre à cet égard sa responsabilité à couvert, je me vois forcé de porter à votre connaissance, sire, des détails dont j'aurais souhaité n'avoir jamais à parler.

Un grand nombre d'officiers de tout grade ayant

sollicité et obtenu leur démission absolue sous la forme de congé illimité, ces individus se sont crus rentrés dans la classe commune des citoyens, avec d'autant plus de raison qu'ils n'ont conservé ni paye ni devoir, ni même expectative militaire. — Cependant Son Altesse Impériale monseigneur le grand-duc, dans plusieurs occasions, s'est exprimé et a procédé envers des individus de ce genre, comme s'ils étaient encore au service militaire. — Notamment, Son Altesse Impériale ayant fait traduire devant un conseil de guerre le capitaine congédié Stamirovski, et le conseil de guerre s'étant déclaré à deux reprises incompétent pour juger un homme qui n'est plus militaire, monseigneur l'a condamné sans jugement à six mois de prison dans la forteresse de Zamosc. — Chargé de la protection des citoyens, et de l'exécution des ordonnances de Votre Majesté Impériale, que doit faire son gouvernement dans des cas pareils pour être exempt de tout reproche? Daignez, sire, lui faire connaître votre décision suprême, — si les ci-devant militaires ayant des congés illimités, et que le grand-duc lui-même a reconnus pour des démissionnaires, doivent encore défendre des autorités militaires.

Monseigneur le grand-duc a déjà fait adresser plu-

sieurs fois au gouvernement l'intimation d'amener devant lui des employés civils, sous-préfets, maires, etc. Dernièrement, monseigneur a infligé les arrêts au président de la ville de Varsovie.

Il y a quelques jours, à la suite probablement de l'affaire de Stamirovski, un arrêté a été publié sans que cette disposition législative ait passé par le comité militaire. — Au moyen de cet arrêté, monseigneur le grand duc pourrait traduire devant un conseil de guerre tout individu quel qu'il fût, et le jugement devrait avoir lieu du moment qu'il l'aurait ordonné.

Quelque hommage que le gouvernement provisoire rende à Son Altesse Impériale, comment pourrait-il ne pas reconnaître que des traitements et des dispositions semblables sont contraires aux règles établies dans tout pays, pour le maintien de l'ordre et la sûreté publique, et que spécialement ils sont en opposition directe, soit avec les anciennes ordonnances de police, soit avec les bases constitutionnelles que Votre Majesté Impériale vient d'accorder à ce pays? Les suites fâcheuses qui doivent nécessairement découler d'une contradiction aussi manifeste entre les paroles sacrées de Votre Majesté à peine proférées, et les faits qui les ont immédiatement suivies, n'ont

pas manqué de frapper et d'alarmer le gouvernement provisoire. — Placés entre notre devoir envers Votre Majesté Impériale et notre respect envers son auguste frère, nous n'avons d'autre moyen de satisfaire à tant de considérations qu'en portant le tout à votre connaissance, et en vous suppliant, sire, de mettre votre gouvernement à même de soutenir tout ce qui sera reconnu pour être votre volonté suprême.

Tous les membres du gouvernement sont unanimes dans cette opinion, et ils m'ont autorisé à la porter à la connaissance de Votre Majesté Impériale. Cependant ils ont craint qu'un rapport officiel ne fût déplacé dans une telle matière, et j'ai pris sur moi la pénible obligation de le remplacer par la présente. — Que Votre Majesté daigne se hâter de porter remède à une situation de choses dont les inconvénients vont croissant, et qui chaque jour peut avoir des suites encore plus sérieuses qu'on ne saurait ni calculer ni prévenir.

Je suis, etc.

XXIX

E PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, 14 octobre 1815.

Le gouvernement provisoire rend compte à Votre Majesté Impériale du point auquel est parvenue l'organisation du royaume.

Honoré spécialement de la confiance de Votre Majesté Impériale, et chargé plus particulièrement de l'exécution de ses bienfaisantes intentions pour le royaume de Pologne, je crois de mon devoir de lui rendre un compte succinct des raisons qui ont retardé cette organisation et qui l'entravent dans ce moment.

1° Le manque de confiance dans le gouvernement.

La confiance que la nation place dans la personne de Votre Majesté Impériale, son gouvernement d'ici n'a pas pu encore l'obtenir, car les effets ne suivent pas vos volontés. La présence des troupes et des employés russes donne lieu à beaucoup d'abus et de vexations; elle n'a permis jusqu'à présent aucune illusion de nationalité.

2° La présence de monseigneur le grand-duc, dont la conduite est faite pour ôter tout espoir sur le sort futur de ce pays et a rendu impraticables plusieurs réformes et amendements que le gouvernement désirait, mais qu'il n'a pu oser entreprendre.

3° La pauvreté de tous les individus qui, ruinés, découragés et dispersés, ne s'absentent pas volontiers de leurs villages et ne se décident qu'avec difficulté à venir en ville d'où ils s'échappent à la première occasion.

4° La pauvreté du gouvernement, qui n'ose accorder des salaires considérables pour retenir les gens dont il aurait besoin, et qui se voit obligé de surcharger un même individu de beaucoup de travaux divers; ce qui diminue bien de la dépense, mais nuit extrêmement à la promptitude et surtout à la perfection du travail.

5° Le partage du pouvoir chargé de l'organisation

entre cinq personnes munies d'une autorité égale, et qui pour la plupart ont des motifs, des principes et des sentiments différents. Cette entrave est tellement grave et continue, qu'elle ne permet pas du tout aux choses d'avancer.

6° La difficulté de pourvoir à tout ce que demandent l'approvisionnement et les passages continuels des armées, ainsi que les nombreux travaux et dépenses nécessités par l'exécution du traité de Vienne, en augmentant l'embarras, ne cessent d'absorber tous les moments que le gouvernement désirerait consacrer au travail de l'organisation du pays. — Malgré des séances journalières et très-longues, le gouvernement peut à peine suffire aux affaires courantes qui sont de son ressort. Il ne faut pas oublier que, indépendamment de tant d'obstacles, le travail de la réforme, dans toutes les branches de l'administration sociale, demande beaucoup de réflexions, beaucoup de délibérations, et un nombre considérable de travailleurs très-assidus et très-habiles. — On ne pouvait commencer cette œuvre, sans avoir fixé un système de marche progressive bien prémedité, et ce seul travail préparatoire exigeait plusieurs semaines avant qu'il eût pu atteindre le degré de maturité nécessaire.

Enfin la nation, accoutumée depuis si longtemps à voir cette partie si essentielle liée à l'ensemble de l'administration centrale, et attachant un intérêt majeur à cette liaison, voit avec infiniment de peine une séparation de ces deux parties constitutives de l'État (civile et militaire), et prête facilement l'oreille à toutes les interprétations malicieuses auxquelles un tel état des choses ne fournit que trop de motifs.

XXX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, 1815.

Le gouvernement rend compte à Votre Majesté Impériale et Royale des motifs qui l'ont déterminé à expédier le comte Léon Potocki à Paris. — Nous avons à revendiquer des sommes très-considérables de la part de la France, et nous avons d'autant plus d'intérêt à obtenir des sûretés à ce sujet, qu'entre les capitaux que la France nous doit se trouvent ceux de Bayonne, dont nous avons une part à payer à la Prusse.

Le traité de Vienne a obéré ce pays-ci de dettes. Ses finances sont dans le plus triste état. Le gouvernement cherche à réduire les frais de l'administration civile autant que possible; mais ses épargnes ne seront d'aucun résultat si l'ordre et l'économie ne président à la régie de l'armée. Un ministère faisant partie du gouvernement peut seul les introduire dans l'administration militaire; c'est ce que j'ai osé soumettre précédemment à Votre Majesté Impériale. — Je prends la liberté de le répéter aujourd'hui parce que, si Votre Majesté veut que l'armée nationale soit aux frais du pays, ce ne pourrait être en la laissant sous sa forme et sous son régime actuels, qui sont au delà de toutes les proportions de nos moyens.

Une grande partie des employés russes, d'après les ordres de Votre Majesté Impériale, ont déjà reçu l'intimation et l'argent de voyage pour retourner en Russie. — Cependant il en a été conservé un nombre suffisant pour que leur traitement, beaucoup plus haut que celui des employés du pays, produise une brèche considérable dans les revenus. — Quoiqu'il ne soit pas douteux que plus tard beaucoup d'employés russes ne puissent trouver place dans ce pays, cependant pour le moment je ne cacherai pas à Votre Majesté Impériale

et Royale que tout le pays attend avec des vœux continuellement répétés le moment où, suivant les bases de la constitution, tous les employés russes sans exception quitteront le pays. Ce n'est que de ce jour que le pays datera sa véritable existence ; tant qu'on les voit, on ne se croit pas délivré de la férule qui se fait toujours sentir, quoi que l'on fasse. — M. de Lanskoy et M. de Novosiltzof auront, je suppose, rendu compte à Votre Majesté Impériale des motifs qui les ont décidés à garder encore des employés ici. Ces motifs perdent chaque jour de leur poids, à mesure que l'Europe tend à la tranquillité.

Cette matière et celle du régime de l'armée me conduisent à faire mention des quartiers où de grands abus règnent, au point que, malgré la diminution des troupes et l'absence du maréchal, la ville est plus obérée que jamais et personne ne peut trouver à s'y loger. Il est nécessaire que des ordres précis de Votre Majesté Impériale à monseigneur, pour les réglements du gouvernement à l'égard des quartiers, et ceux du maréchal, soient remis en vigueur et strictement exécutés par les militaires russes et polonais.

Les affaires ne marchent pas ici avec autant d'activité qu'il serait à désirer. Je ne veux pas importuner au-

jourd'hui Votre Majesté Impériale par l'exposition des causes auxquelles il faut l'attribuer.

Plusieurs sont déja connues de Votre Majesté Impériale et je ne manquerai pas de lui soumettre les autres; car je crains que, lors de votre séjour, surtout s'il est très-court selon les circonstances, le travail ne soit pas aussi avancé qu'il l'aurait fallu pour que votre présence fût la véritable époque du bonheur du pays.

Les commissaires pour la fixation du tarif envoyés par M. de Gourief sont arrivés. — Le projet d'instructions qu'il leur a donné a déjà été mis sous les yeux de Votre Majesté Impériale et Royale. — Nous sommes occupés à dresser les instructions des commissaires polonais pour les présenter de suite à la confirmation de Votre Majesté. — Les principes arrêtés dans le traité de Vienne relativement au commerce, pour tous les pays polonais, n'étant pas ceux adoptés pour l'intérieur de la Russie, Votre Majesté Impériale et Royale ne trouvera-t-elle pas cette circonstance favorable pour établir une ligne de douanes ou de contrôle sur la lisière que votre volonté suprême voudra un jour assigner pour frontière entre la Russie et la Pologne?

Dans tous les cas, les stipulations commerciales du

traité de Vienne ne pourront guère s'exécuter autrement ; et une manière de contrôle pour l'entrée et la sortie des marchandises, et peut-être pour la police, sera nécessaire pour les confins de la Russie proprement dite.

XXXI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, 1815.

Ce que l'on craignait le plus est arrivé. Depuis ma dernière lettre, de nouveaux événements se sont passés. Monseigneur a surpris des soldats polonais qui volaient des pommes de terre dans un jardin. — Il les a fait prendre, et leur a fait donner des coups de bâton par des soldats russes, qui ont été appelés pour cette exécution. Le même jour, à la parade, le général Kornatovski et le colonel du régiment ont été l'objet des plus sanglants et des plus humiliants reproches. Ces

officiers se sont annoncés malades. L'armée est toujours dans l'espoir du rappel du grand-duc. C'est dans cet espoir et dans la crainte que Votre Majesté ne se méprenne sur leurs motifs qu'ils restent encore au service.

J'ai eu depuis peu la certitude qu'il s'était formé à Pétersbourg une espèce d'association composée pour la plupart de militaires, dont le principal but était de contre-carrer les intentions bienfaisantes de Votre Majesté Impériale et Royale à l'égard de la Pologne. — Cette association a envoyé ici des personnes, et il paraît, que monseigneur a été influencé dans le plan de conduite qu'il a tenu et qu'il tient encore, et que c'est surtout dans l'idée de se rendre populaire.

Cette association avait déjà préparé une remontrance qui devait être envoyée à Votre Majesté Impériale sur la Pologne. — La guerre qui est survenue et qui occupa ces factieux, et les conseils de quelques gens sages ont empêché l'exécution de ce projet.

XXXII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, 16|28 janvier 1816.

Sire,

Supposant que, par les offices du général Zajaczek et de M. de Novosiltzof, Votre Majesté Impériale et Royale est informée de tout ce qui est digne de son attention dans le pays, je n'ai pas voulu l'importuner de mes lettres. Mon intention était cependant, à la première occasion, de rendre au gouvernement actuel un témoignage qui, de ma part, aurait peut-être été agréable à Votre Majesté.

Je désirais vous rapporter, sire, que le général Zajaczek avait commencé son administration d'une manière qui promettait pour l'avenir; que les sentiments qu'il manifestait, les opinions qu'il énonçait étaient sages et honorables, et que, malgré des craintes et des préventions assez générales, les résultats prouveraient bientôt que Votre Majesté avait eu raison dans ce choix. Une conclusion semblable serait encore à faire, si les choses suivaient ici leur marche prévue et naturelle. Malheureusement, l'objet de ma lettre d'aujourd'hui s'éloigne autant de mes vœux que de ma première attente.

Trois atteintes sont au moment d'être portées à la charte constitutionnelle. — La première est l'arrangement proposé par les commissaires russes, pour les douanes entre l'empire et le royaume. Un rapport officiel vous sera transmis, sire, sur cette matière.

La seconde atteinte est déjà entre vos mains. C'est le projet d'organisation de la commission de la guerre, qui vous a été envoyé directement de la part de Son Altesse Impériale, sans qu'il ait été porté au conseil d'État, et sans qu'il ait passé par aucune des discussions prescrites par la charte. Ce projet conçu isolément ne peut manquer de pécher par des omissions et

par des articles qui ne seront pas d'accord avec les autres parties du gouvernement. Que votre volonté, sire, remette les choses en règle, en renvoyant, comme de droit, ce projet au conseil d'État pour qu'il revienne à votre décision après avoir subi l'examen ordonné. — Un seul acte de la part de Votre Majesté apprendra à qui en doute, qu'elle a donné la constitution pour qu'on s'y conforme.

La troisième atteinte regarde aussi le ministre de la guerre. Une note séparée traite en détail ce sujet, et propose un mode qui concilie le commandement en chef de monseigneur le grand-duc, avec ce qu'exige le statut constitutionnel. — La ligne de démarcation proposée s'introduirait ici avec d'autant plus de facilité, que les personnes qui remplissent aujourd'hui les places de lieutenant et de ministre de la guerre, non-seulement s'entendront en tout point avec monseigneur, mais s'appliqueront même, à coup sûr, à venir autant que possible au-devant de ses désirs.

Votre Majesté Impériale est seule capable de soutenir son œuvre; elle s'écroulerait avant d'avoir été terminée si dès sa naissance vous l'abandonniez, sire, à des déviations aussi frappantes et essentielles. Quelle apparence aurait une constitution donnée avec tant de

solennité, et enfreinte dans des points capitaux un moment après? Pourvu que nous obtenions ce genre d'appui, que nous sommes en droit d'implorer de Votre Majesté Impériale et Royale, tout ira bien dans ce pays. J'ai observé avec joie que nous en étions déjà au point désiré, ou ce sont les choses et non les hommes qui l'emportent et qui occupent principalement. Nos institutions, quoique encore sans consistance et dans le chaos d'une création générale, suffisent pour faire avancer, dès à présent, la machine. Depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel, la plus parfaite harmonie règne entre tous ses membres. Chacun ne pense qu'à mériter la confiance que vous avez placée en lui. Un même esprit les anime tous, cet esprit est tel que Votre Majesté peut le désirer, sage, zélé, persévérant. M. le lieutenant en est également pénétré; mais je ne dois pas vous cacher, sire, que ses bonnes dispositions se trouvent paralysées, d'une manière qui me paraît effrayante, si Votre Majesté n'y porte un prompt remède.

Depuis quelque temps, le conseil d'administration s'est convaincu que le général Zajaczek, avec un avis éclairé et honorable sur toute chose, n'en est pas moins sans opinion, sans volonté, et pour ainsi dire sans pro-

pre conscience dès qu'il s'agit de monseigneur le grand-duc. Soit que, croyant être son œuvre et sa créature, il en conclue que sa reconnaissance ne doit pas avoir de bornes, où qu'il s'imagine que toutes les volontés de monseigneur, quelles qu'elles soient, sont toujours celles de Votre Majesté, il est certain que le général Zajaczek, si on le laisse aller, poussera jusqu'à la servilité sa soumission aux ordres et aux idées de Son Altesse Impériale.

Le bien du pays et du service ne seront pas des motifs suffisants pour l'induire à la moindre opposition; il est prêt à enfreindre tous les jours la constitution, dès que monseigneur le voudra ainsi; ce sont les sentiments que le général a fini par énoncer hautement au conseil, et qu'il se complaît depuis lors à répéter avec affectation toutes les fois qu'il en trouve l'occasion; il se garde même, dans des questions où le grand-duc est mêlé, d'avoir recours à l'intervention de M. de Novosiltzof. Une soumission portée à cet excès, dans le premier magistrat, dans le lieutenant de Votre Majesté, détruirait tout germe de vertu, toute idée de justice, toute possibilité du bien, et changerait votre constitution en une pénible et inutile comédie.

Le lieutenant n'a pas saisi les devoirs de sa charge, il n'a pas compris vos intentions, sire. Rien n'est plus urgent, rien n'est plus facile que de les lui faire entendre clairement. — Qu'il sache que, vous-même, vous voulez respecter et faire respecter votre ouvrage ; que remplir, à cet égard, vos intentions est son premier devoir, que ce qu'il doit au souverain, au pays, à son serment, peut très-bien se combiner avec ses obligations envers monseigneur le grand-duc, mais ne saurait jamais y être subordonné. — Quelques mots, même indirects, suffiront.

Le général Zajaczek, rappelé à l'ordre et éclairé sur vos véritables volontés, les remplira parfaitement. Cela posé et assuré, j'ai la conviction que ce général est fort à sa place, qu'il y sera utile, et que, sous tous les rapports, il convient de l'y garder.

D'un autre côté, cette condition est si essentielle, que, dans le cas où Votre Majesté Impériale ne penserait pas à redresser au plus tôt les idées de son lieutenant, je considérerais la chose publique comme périclitante, pour ne pas dire perdue.

Votre Majesté peut m'en croire : inspiré par elle, j'ai constamment prêché confiance et espoir ; jamais je ne cesserai de le faire tant que j'en aurai les moyens. Ce-

pendant aujourd'hui, où ce que nous espérions est obtenu, où il ne s'agit plus que de le conserver intact, si, absorbé par d'autres soins, vous ne daigniez pas, surtout au début, nous accorder un appui, une protection non interrompue, si l'on commençait une fois à douter de la sainteté, de la réalité du régime constitutionnel, l'accablement du désespoir deviendrait général et irrésistible.

Notre unique espérance est dans votre volonté, sire, de rendre ce pays solidement heureux, non-seulement pendant un long règne, mais aussi pour l'avenir.

Que cette volonté soit inébranlable et nous sommes sauvés; autrement, nous n'échapperons pas au sort qui nous poursuit encore. — Vous êtes, sire, notre destinée; il est clair que nos seules ressources, nos seules espérances sont renfermées dans Votre Majesté, et qu'elle seule peut donner une solidité durable aux institutions qu'elle a créés.

J'ai dit, sans réserve, l'exacte vérité; permettez, sire, qu'en finissant cette lettre, je vous soumette encore une fois la nécéssité absolue et pressante :

1° Tout en laissant beaucoup de latitude à Son Altesse Impériale, de préciser cependant ses pouvoirs et de les circonscrire d'accord avec la charte constitutionnelle;

2° De faire parvenir au lieutenant des dispositions qui le replacent sur la ligne de ses devoirs;

3° Par vos propres décisions, de donner l'exemple d'un respect scrupuleux pour les lois et pour les institutions qui émanent de Votre Majesté;

4° Dans le cas où vous auriez, sire, des doutes sur cet objet, de suspendre toute résolution, jusqu'à l'arrivée de M. de Sobolevski, qui va se mettre en route incessamment.

Ma lettre est portée à Pétersbourg par le gentilhomme de la chambre Matuszevicz, qui est placé au secrétariat d'État, et que M. de Sobolevski dépêche en avant avec M. Tymovski, autre gentilhomme de la chambre de Votre Majesté et second employé au même bureau.

Je suis, etc.

XXXIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, 6 février 1816.

Sire,

Après avoir écrit, il y a peu de temps, à Votre Majesté Impériale et Royale, une lettre déjà trop longue, je me garderai de retomber dans le même inconvénient, d'autant plus que le départ de M. de Sobolevski en fait cesser le motif. Je me bornerai, sire, à vous présenter quelques résultats de mes observations.

En premier lieu, qu'il me soit permis de rappeler encore une fois l'indispensable nécessité de s'en tenir saintement à la constitution, et de donner à ce sujet des instructions très-précises au lieutenant.

Ces deux remarques les comprennent toutes. Que les habitants du royaume se sentent et se voient Polonais; qu'ils se gouvernent chez eux; qu'on les laisse librement et paisiblement travailler à l'amélioration de leur état intérieur : à ces conditions, ils seront heureux et contents. Le gouvernement vous est dévoué, sire, la nation vous aime, mais il vous faut davantage; à ces conditions, elle s'attachera par des sentiments inviolables à son union avec la Russie, pourvu que ce lien soit de nation à nation, pourvu que le fait et l'illusion d'une Pologne véritable et constitutionnelle lui soient conservées.

Cet amour passionné d'une nationalité distincte est la seule source de jalousie, de lutte, d'empiétement qui puisse exister entre les deux peuples. L'offensive sur ce point de la part des Russes, la défensive de la part des Polonais, produiront encore des tiraillements, de l'amertume, des craintes et des soupçons chimériques, des malentendus fâcheux que la sagesse seule de Votre Majesté Impériale et Royale peut calmer et faire disparaître.

M. de Novosiltzof désire vivement se rendre à Pétersbourg; il est désœuvré ici, et là-bas il sent qu'il pourrait vous être bien plus utile. De plus, il se trouve sans

appointements et obligé de vivre de ses propres ressources.

Quand je me rappelle les conversations que j'ai eu le bonheur d'avoir avec Votre Majesté Impériale et Royale, les paroles admirables que je lui ai entendu dire, celles qu'elle a adressées ici à ses ministres, je me sens plein d'espoir. Mais j'avoue qu'involontairement la crainte prend souvent le dessus. Comme des individus, il y a des nations malheureuses. Nous avons beau posséder, dans Votre Majesté, le meilleur des souverains, vous êtes éloigné, sire; des soins importants vous occupent. Comment se flatter que les principes, le caractère, les habitudes de monseigneur le grand-duc puissent jamais changer au point de le rendre favorable à notre bien-être présent et futur? L'influence prépondérante, directe et continuelle qu'il a déjà eue, et qu'il va dorénavant exercer bien davantage sur les destinées du pays, me fait appréhender que le guignon qui depuis plusieurs siècles poursuit ma malheureuse patrie, ne soit pas encore épuisé.

Mes craintes sont peut-être exagérées, je les exprime telles que je les éprouve.

Je suis, etc.

XXXIV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Ce 24 mars (5 avril) 1816.

Sire,

M. de Novosiltzof écrit aujourd'hui à Votre Majesté Impériale en se reférant à ma lettre expédiée le 17 (29) juillet, et dont je joindrais ici un duplicat si je n'étais sûr qu'elle vous est déjà parvenue M. de Novosiltzof confirme ce que j'ai dit, et son témoignage peut avoir plus de poids que le mien.

Si Votre Majesté Impériale avait encore des doutes sur les faits que nous citons, et si elle ne voulait pas,

pour aviser au mal, employer le remède le plus simple, elle ne pourra mieux s'assurer du véritable état des choses qu'en faisant venir M. de Novosiltzof lui-même au quartier général.

Chaque jour, quelque nouvelle scène répand ici l'effroi et la tristesse. Avant hier, monseigneur a fait enlever dans sa maison un bourgeois accusé d'avoir donné asile à un garçon qui avait volé le général Kuruta. Le grand-duc, sans autre forme de procès, a fait donner, dans son palais, cinq cents coups de bâton à cet homme et lui a fait raser la tête et les sourcils.

Je me croirais coupable si je cachais à Votre Majesté Impériale des faits pareils, qui détruisent toute sûreté publique et qui rendent nuls tous vos bienfaits.

D'ailleurs, que ce soient les resultats immédiats, ou bien des suites plus éloignées, qui influent sur la conduite de monseigneur, il est évident qu'il pense et agit dans un sens entièrement opposé à celui de Votre Majesté Impériale. Ce peut être une mode du moment, mais elle est soutenue par des gens qui ont l'oreille de Son Altesse Impériale et qui lui persuadent qu'il s'unit par là à l'opinion des vrais et vieux Russes. Qui sait si une correspondance avec Pétersbourg n'attise pas ces même sentiments?

Croyez, sire, qu'un serviteur dévoué ne peut vous donner de meilleur conseil que celui de retirer d'ici le grand-duc. Il ne pourra s'en plaindre, puisqu'il ne cesse de répéter hautement que c'est son seul désir. Ce sera faire renaître le pays, y rendre l'ordre et les lois possibles; ce sera détruire un foyer extraordinaire de critique et d'opposition.

J'ignore si ma hardiesse ne sera pas condamnée par Votre Majesté Impériale. — Si je m'expose en dévoilant ce que je vois, que mes motifs me fassent trouver grâce, et, pour le reste, que votre sagesse tranche le nœud.

M. de Beningsen dit qu'il ne trouve pas d'inconvenient à réunir les troupes russes et polonaises sur le Dniester, et il parait même désirer les réunir sous son commandement.

Je suis, etc.

XXXV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Ce 17 avril 1816.

Sire,

Depuis quelque temps, les suicides sont devenus très-fréquents parmi les militaires polonais. La lettre ci-jointe en traduction et copie, dont l'original se trouve entre les mains de monseigneur le grand-duc, peut faire juger à quelle cause principale il faut attribuer ce triste résultat, et quel est l'aspect qu'il prend aux yeux du public. — M. Wilczek, aide de camp du général Krasinski, qui a écrit la lettre au moment de se

tuer, était un jeune homme généralement aimé et un militaire très-distingué.

On cite aussi une lettre écrite dans le même esprit par M. Biesiekierski, autre officier du nombre de ceux qui se sont ôté la vie. — Cet exemple a été suivi par un sous-officier, et l'on n'a pas manqué de dire qu'il s'était tué pour ne pas survivre à la honte des punitions et des traitements flétrissants infligés à la troupe.

Votre Majesté Impériale trouvera peut-être ce mouvement condamnable, mais elle y reconnaîtra le bon principe dont il part.

Puissent ces tristes événements produire l'impression désirée sur Son Altesse Impériale et attirer pour un moment votre attention, sire.

L'armée a un besoin urgent d'un règlement fixe et d'un code de lois; son régime actuel est dénué de toute espèce de règle. Ce n'est pas la sévérité qui est de trop, mais l'arbitraire et les humiliations.

Mille fois déjà j'ai redouté, pour monseigneur, quelque scène ou catastrophe dont il y aurait de la difficulté à le garantir, puisqu'elle ne peut venir que de la frénésie d'un homme au désespoir. Je suis bien aise d'avoir osé confier mon inquiétude, toute vague qu'elle est, à Votre Majesté; c'est un poids de moins

sur mon cœur; elle en jugera d'après sa sagesse.

En général, il règne ici, depuis quelque temps, non pas une agitation, mais un grand abattement. C'est une maladie morale très-contagieuse à laquelle les honnêtes gens sont surtout sujets. Ils craignent que notre gouvernement, toujours rudoyé ici, toujours menacé d'être calomnié à Pétersbourg, gêné dans sa liberté de discussion et d'action, avec bien peu de moyens pour faire le bien et encore moins pour le soutenir, ne perde son ressort et son crédit, et l'estime de soi-même.

Je sais bien que Votre Majesté Impériale ne le veut pas ainsi; mais, nonobstant sa volonté qui agit de trop loin, les choses paraissent ne pas prendre une tournure favorable au pays.

Tout le monde, sûrement, s'empresse d'annoncer à Votre Majesté Impériale le bien; j'ai pensé qu'il ne fallait pas lui cacher le mal, et que c'était la seule manière dont je pouvais encore être de quelque utilité à la chose publique. Ce triste emploi est fort pénible et fastidieux; j'ignore si Votre Majesté Impériale n'en est pas offensée et s'il m'est encore permis de lui dire ainsi toute ma pensée.

C'est ce qui me fait attendre avec d'autant plus d'im-

patience le moment où, grâce à vos bontés, sire, je pourrai aller respirer l'air de la campagne, et n'être plus dans le cas d'importuner Votre Majesté par des réflexions sur des objets que je vois peut-être trop en noir.

Lettre de M. Wilczek, aide de camp du général Krasinski, à sa sœur.

Ma chère sœur,

Les spleens que vous m'avez si souvent reprochés vont se terminer. — Voici leur dernier effet. — Malgré l'amour de ma patrie et mon dévouement pour elle, un sort contraire ne m'a pas permis de périr de la mort de mes frères, dont la gloire s'est répandue sur nous. — Ma situation présente m'a ôté toute tranquillité. Je vois mes frères d'armes et mes concitoyens avilis, la gloire de nos pères foulée aux pieds, les lois du meilleur des souverains violées journellement. En un mot, je laisse mon pauvre pays exposé sans ressources et livré au caprice d'un seul homme.

Que de fois j'ai manqué de devenir assassin! — Quel coup c'eût été pour vous, ma chère sœur! — Oui, je voulais me dévouer pour nous délivrer de ces chaînes

honteuses contre la volonté du meilleur des souverains.

Cependant, considérant que les effets ne répondraient pas, peut-être, à mon espoir, je préfère m'arracher une existence qui pourrait devenir funeste à mon pays; mon seul vœu était de me dévouer à son bonheur. — Je sais que mon action me fera accuser de faiblesse d'âme. Je l'aurais commise dès *son* arrivée ici, si notre sainte religion et mon attachement pour vous ne m'eussent retenu. — Maintenant, après m'être convaincu que je ne puis plus être utile à ma patrie, je suis convenu, avec plusieurs de mes amis, de quitter cette terre.

Je la quitte avec mépris, et vous, ma chère sœur, et vous, mes parents, avec regret.

W...

Remettez le sabre qu'on trouvera à votre fils; qu'il le porte comme moi, pour sa patrie et pour ses amis.

XXXVI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, ce 1/13 mai 1816.

Sire,

Avant de quitter Varsovie, en vertu du congé que Votre Majesté Impériale et Royale a daigné m'accorder, et pour lequel je dépose à ses pieds mes vifs remercîments, je pense qu'il est de mon devoir de vous transmettre quelques détails, sur ce qui se passe ici.

Je ne doute pas que les débats qui ont eu lieu depuis quelque temps dans le sein du gouvernement n'aient été représentés à Votre Majesté comme très-

turbulents, comme une preuve de notre esprit inquiet, et des partis qui règnent parmi nous.

Lorsque le conseil délibère, chacun énonce son avis avec zèle et le soutient selon sa conscience; dans une assemblée de près de vingt personnes, comment prétendre qu'il n'y ait jamais de différence d'opinion? Il en faut pour qu'une discussion soit possible; sans discussion, quelle serait l'utilité d'un conseil?

C'est ce que le lieutenant n'a pas su comprendre, tandis qu'ayant le pouvoir de décider ou de s'en rapporter à vos décisions suprêmes, il devait respecter la liberté des suffrages et chercher à s'éclairer par la discussion.

Le fait est que M. le général Zajaczek a, sur des points essentiels de législation et d'administration, des principes ou des préventions tout à fait contraires à ceux du reste des personnes placées dans le gouvernement; qu'ayant passé sa vie hors du pays et dans le service militaire, il entend peu les matières législatives et organiques; que, par conséquent, il lui est arrivé souvent de rester seul de son avis. Il attribue ce résultat à un esprit de parti et à une prétendue inimitié contre lui, qui n'existent pas. — Malheureusement, monseigneur le grand-duc a partagé cette opinion.

Au commencement, l'on avait tout lieu d'espérer que l'union et la confiance s'établiraient entre le lieutenant et les membres du gouvernement; rien ne paraissait plus naturel; cependant au moment où j'écris l'état des choses sous ce rapport ne s'est pas amélioré. — M. le lieutenant semble s'être laissé influencer par de mauvais conseils; offensé d'une opposition très-innocente qu'il s'est attirée, il s'est placé dans une position de froideur, de méfiance, et d'humeur vis-à-vis des autres membres du gouvernement. Rien ne le satisfait; il trouve que tout va mal, et avec lenteur; chaque proposition lui inspire des soupçons; il va porter ses plaintes à Son Altesse Impériale, qui déjà n'est que trop mal disposée contre les civils; il cherche à s'appuyer de Novosiltzof. — Tout cela, ensemble, produit de petites dénonciations et des tracasseries très-nuisibles aux affaires, mais surtout pénibles à l'excès pour ceux qui ont le malheur d'être les patients.

Un certain degré d'harmonie dans les principes et dans la tendance des membres de l'administration, est très à désirer; deux moyens me semblent pouvoir y conduire. — Le premier est que Votre Majesté écrive de sa main au lieutenant pour lui témoigner qu'elle est satisfaite de ses ministres; et qu'elle lui fasse sentir

que, dans les matières, qui ne lui sont pas familières, il doit s'en rapporter davantage à leur avis et à celui du conseil. A défaut de ce moyen, le second est de changer ceux des ministres dont Votre Majesté ne serait pas suffisamment satisfaite, et d'en nommer qui puissent convenir au lieutenant.

L'organisation des commissions du gouvernement a mal à propos arrêté les travaux du conseil d'État, qui seraient beaucoup plus avancés si, dans cette matière, l'on s'était tenu au sens et à l'esprit de la charte. — De quelque manière qu'il plaise à Votre Majesté d'en décider, je ne prévois plus de difficulté pareille dans les travaux du gouvernement, qui, dorénavant, marcheront couramment. Je supplie Votre Majesté Impériale de se faire présenter l'opinion que j'ai donnée sur la question de la collégialité dans les ministères; peut-être y trouverez-vous, sire, quelques réflexions qui contribueront à fixer votre opinion à ce sujet.

Au surplus, les affaires, dans le fonds, sont loin d'aller mal; beaucoup d'excellentes choses ont été faites, beaucoup d'autres sont entamées. — Dans les mesures du gouvernement, il n'y en a pas de mauvaises à citer; tout avance vers l'ordre et vers le mieux, en proportion des moyens qui ont été laissés. — Cependant l'esprit

public est défaillant, et le découragement est visible. J'ai voulu chercher la cause de cet effet qui n'est pas justifié par des événements positifs, et il m'a semblé la trouver dans les contradictions que les circonstances du moment semblent présenter, contradictions qui ne permettent pas de *croire* et de *jouir* en *paix*. — Tout ce qui vient de Votre Majesté ne respire que bonté, grandeur d'âme, libéralité de principes; les paroles et les actions de Son Altesse Impériale sont dans un sens tout à fait opposé. — Le lieutenant, de son côté, ne cesse de répéter que la constitution est un code d'anarchie, et qu'il faut la changer; il n'y a pas jusqu'à Novosiltzof qui ne contribue à dérouter et abattre l'esprit public.

On le considère comme un surveillant du gouvernement, qui doit ne pas lui permettre d'exercer paisiblement les droits que Votre Majesté Impériale lui a accordés. — Bref, de tout côté, il y a quelques circonstances qui, pour le public, sont des éteignoirs qui matent ses épanchements, et ébranlent les deux ingrédiens les plus précieux du bonheur, la sécurité et l'espérance.

A ma grande joie, Novosiltzof a été invité à être présent à toutes les séances du conseil administratif,

toutes les fois qu'il le voudra; c'est je crois la seule manière d'éviter beaucoup de malentendus et de soupçons aussi nuisibles que peu fondés.

Je prie Votre Majesté Impériale de ne pas croire que je ne rends pas justice aux qualités du grand-duc, et que je ne conçoive qu'à son égard des considérations générales et plus graves doivent l'emporter sur celles que nous voudrions mettre dans la balance.

Tout ce que j'ose affirmer, c'est que la présence continuelle et l'établissement fixe de monseigneur en Pologne est un des grands obstacles pour que l'œuvre de Votre Majesté puisse y prospérer et produire les fruits qu'elle désire. — Le général Zajaczek, qui, dans l'absence de Son Altesse Impériale pourrait être propre à la place qu'il occupe, l'est beaucoup moins en sa présence; comme cependant cette place n'est tenable pour aucun autre individu, l'idée indiquée plus haut pour établir plus d'accord entre le lieutenant et le gouvernement paraît être le seul palliatif à employer contre les inconvénients du moment.

Mais l'unique et véritable remède, c'est l'arrivée ici de Votre Majesté Impériale. — Votre présence est ardemment désirée. Puissiez-vous répéter souvent vos séjours, c'est là où git l'espérance de la nation.

Une vénération profonde, un entier dévouement pour votre personne, une confiance extrême dans votre caractère, sont des sentiments inébranlables dans les cœurs des Polonais; quand c'est vous, sire, qui déciderez, ils seront toujours soumis et contents.

Avant de finir, je hasarderai quelques réflexions sur la partie militaire, au risque de déplaire pour mon zèle. — Daignez pardonner à l'intention et vous rappeler, sire, que, lorsqu'on peut tout, il faut tout écouter et tout savoir, pour ne pas se tromper.

Le régime actuel de l'armée tend à n'y établir qu'un seul ressort, celui de la crainte.

S'il continue exclusivement, tous les autres motifs qui doivent aussi avoir leur siége, dans l'âme d'un véritable militaire, ceux de l'honneur, du devoir, de la patrie, s'affaibliront successivement et seront sans force dans l'occasion; ils seront remplacés uniquement par la crainte et par l'intérêt qui, à la longue, ne peuvent produire que des effets honteux et funestes.

Je doute qu'un observateur attentif trouve l'esprit actuel de l'armée tel que Votre Majesté le souhaite. L'instruction dans les sciences militaires n'est pas encouragée ni suivie; la crainte tient tout le monde alerte; il n'y a pas de zèle véritable; les gens qui ne

servent pas pour vivre se disent malades et quittent ou désirent quitter le *service*.

L'impression salutaire qu'avaient fait les suicides paraît être presque entièrement oubliée. — Voilà le revers de la médaille; le bon côté aura été suffisamment dépeint à Votre Majesté Impériale, et je ne nie pas qu'il n'y ait de quoi également le remplir.

Quant à moi, sire, outre les motifs de santé et d'affaires qui m'ont fait désirer la retraite et le repos, je suis bien aise de m'éloigner d'ici à cause de l'adage continuellement répété, qu'il y a des partis qui brouillent et entravent les affaires. Chaque incident qui peut contribuer à faire tomber cette malheureuse prévention et à prouver son vide et sa fausseté, devient d'une utilité supérieure à toute autre considération. — Je désire passionnément le bonheur de ma patrie, mais il me semble que je serai doublement heureux quand d'autres y travailleront. — La tâche n'est point facile dans ce moment. — Après que les premiers temps du gouvernement constitutionnel ont passé, et depuis que les travaux les plus pressants de l'organisation générale sont préparés, je me suis trouvé à Varsovie encore moins nécessaire qu'au commencement. — Ne m'étant, de ma vie, encore occupé avec suite et intérêt

de mes propres affaires et de ce qui a rapport à mon avenir personnel, je sens que c'est maintenant à quoi il faut penser, et qu'à cet égard, je n'ai pas de temps à perdre.

Mon seul vœu est d'arranger une existence tranquille; je désirerais même m'établir enfin si j'en trouve la possibilité raisonnable.

Prêt, toujours, à obéir comme je le dois à vos ordres, sire, j'avoue qu'il n'y en aura pas de plus doux et de plus bienfaisants pour moi, que ceux qui me permettront de jouir librement de ma liberté.

Daignez m'excuser si je vous parle d'objets qui ne concernent que moi; cela ne s'adresse pas au souverain, mais à celui qui, depuis tant d'années, a permis que je ne lui cache aucune de mes pensées, et que j'ose compter toujours sur l'amitié dont il m'a fait le don précieux dans sa première jeunesse.

Je suis, etc.

XXXVII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Vilna, ce 12/24 juillet 1817.

Sire,

La bonté avec laquelle Votre Majesté Impériale et Royale a daigné non-seulement permettre, mais même approuver l'idée d'un monument sur l'une des places de Varsovie, élevé à la mémoire du feu prince Poniatowski, n'a pas plus tôt été connue du public, que de nombreuses souscriptions ont été faites pour cet objet. — La somme rassemblée est déjà de 270,861 florins, et augmentera encore. — Les personnes chargées de

la direction de ce travail, dans le nombre desquelles je me trouve, allaient soumettre à Votre Majesté des dessins de statues équestres et des projets sur l'emplacement du monument, lorsque des avis vinrent les alarmer comme si Votre Majesté avait changé d'idée et voulait retirer les gracieuses assurances qu'elle avait données aux parents et compagnons d'armes du feu prince.

Ils m'ont écrit à ce sujet, et je me hâte de porter aux pieds du trône de Votre Majesté leur sollicitude et leurs prières. — Puisse votre magnanimité, sire, ne jamais s'ébranler! — L'espoir de rendre un hommage éclatant à la mémoire du prince Poniatowski avait été si doux à tout le pays, que la nécessité d'y renoncer serait considérée comme une des preuves les plus douloureuses de la diminution de votre bienveillance paternelle.

Je suis, etc.

XXXVIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Varsovie, ce 9/21 octobre 1817.

Sire,

J'ai adressé au lieutenant de Votre Majesté Impériale et Royale une demande qu'il mettra à vos pieds, et qui a pour objet de m'obtenir la permission d'aller voyager.

L'état inquiétant de la santé de mon frère, qui désire me voir, m'en fait une loi. — Il insiste pour que je vienne le trouver. Je suis marié depuis quelque temps, ainsi que j'ai pris la liberté de l'écrire à Votre Majesté.

— Mon choix a été infiniment heureux, et ces nouveaux rapports ajoutent aux motifs qui m'engagent à aller faire une course à l'étranger. — Diverses circonstances bizarres dans lesquelles je me suis trouvé depuis peu, et dont Votre Majesté sera sans doute informée, ajoutent encore à ces motifs, et me font désirer vivement d'aller soigner ma santé et goûter du repos sous un climat plus doux.

Je supplie Votre Majesté de ne pas me refuser la grâce que je sollicite. — Je n'en serai pas moins prêt, toutes les fois que Votre Majesté me daignera croire bon à quelque chose, à remplir les devoirs qu'elle m'imposera, et à lui prouver mon zèle et mon dévouement inviolables.

XXXIX

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

1818.

Sire,

Mon retour à Varsovie, après une absence de quelques mois, m'a fait faire des rapprochements avec les rapports que j'ai soumis à Votre Majesté Impériale et Royale, l'an passé.

Quand on n'est pas de suite dans un endroit, les changements qui s'y opèrent frappent davantage. — Ce que je vois à présent me confirme dans les aperçus que j'ai osé vous transmettre alors, sire, sur l'esprit

public, sur l'esprit de l'armée, sur la pente que prenaient les affaires civiles et militaires. — Les effets que je redoutais, me paraissent de plus en plus visibles.

Persuadé que Votre Majesté veut toujours sincèrement le bien du pays, je crains qu'elle ne soit pas sur la voie qui peut y conduire, et que sa grandeur d'âme, quant aux institutions intérieures, aussi bien que sa politique pour l'extérieur, ne s'éloignent du but réellement grand et magnanime qu'elle s'était proposé. — Sachant bien que la vérité est de toutes les choses la plus importante pour un souverain, et qu'il ne saurait l'obtenir qu'en la recherchant et l'accueillant de toute part, je me suis décidé à ne pas garder le silence et à faire parvenir une voix de plus jusqu'à votre trône.

Je ne puis me taire non plus sur une infraction très-essentielle qu'éprouve la constitution. Les décrets de Votre Majesté sont publiés sans le contre-seing d'aucun ministre dirigeant, ce qui est contraire à la constitution et aux statuts organiques. — Le ministre secrétaire d'État n'atteste que votre signature. De cette manière, sire, toute responsabilité est anéantie pour les actes les plus graves du gouvernement. Je dénonce ce fait à Votre Majesté comme à un de ces êtres supérieurs qui veulent un bien qui dure après eux.

Dans le courant de mars, je compte partir d'ici pour me rendre d'abord à Vilna et puis à Krzemienieç, y faire la visite des instituts d'éducation publique. — Des affaires particulières m'appelleront ensuite dans des terres que je possède en Ukraine.

XL

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Ce 4/16 mai 1818.

Comme je suis déjà dans le cas d'importuner aujourd'hui Votre Majesté Impériale et Royale, qu'il me soit permis de la prier de se faire présenter les opinions des deux chambres sur le rapport du conseil d'État, et les pétitions de celle des nonces. — Votre Majesté y trouvera beaucoup de plaintes fondées et de vues utiles, et l'opinion véritable de la nation ainsi que ses vœux.

Entre les matières spéciales, il y en a une que je ne saurais passer sous silence; je veux dire les biens nationaux e le sort des paysans qui y sont établis. C'est

criant, sire, que le gouvernement ne s'en occupe pas. Il faut régler et améliorer le sort des paysans des biens nationaux et donner les grandes fermes (*folwarki*) en baux perpétuels dont les revenus se renouvelleront tous les vingt-cinq ans. — Cette opération (la discussion de ces détails n'est pas du ressort de cette diète) serait d'un avantage inouï, moral, administratif et financier. — Trop de gens sont intéressés à la remettre et à la faire manquer pour que je ne croie de mon devoir d'y attirer toute l'attention de Votre Majesté.

XLI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Sieniava, ce 2/14 août 1819.

Sire,

C'est avec un bien vif regret que je me vois obligé de m'éloigner d'ici au moment où l'on nous promet, pour le courant de l'automne, l'arrivée de Votre Majesté Impériale. — La santé de ma femme ne me laisse pas de choix. — Les médecins pressent son départ, elle doit prendre, encore cette année, les bains de Baden; ce reste de saison perdu pourrait avoir des suites fâcheuses pour elle. Je suis obligé de l'accompagner; il faut donc, pour cette fois, renoncer au bonheur, main-

tenant si rare et si passager, de mettre personnellement à vos pieds, sire, l'hommage de mon ancien attachement.

J'ai laissé Varsovie dans une morne tristesse. — Elle a été générale, du moment que l'on a su que le pays avait encouru votre déplaisir.

Vous avez fait écrire que vous arrêteriez le cours des bienfaits promis et que vous pourriez même reprendre ceux déjà accordés. — Ah ! sire, me sera-t-il permis de vous le dire, comment vos institutions et l'œuvre que vous avez entamée acquerront-ils le caractère de réalité et d'inviolabilité, qui fait leur mérite et leur sauvegarde, si vous déclarez vous-même qu'ils peuvent être détruits ? — Une menace si terrible pour les générations présentes et à venir a été prononcée, afin de punir la faute momentannée de deux ou trois individus. — Serait-il donc juste de rendre toute une nation responsable de l'imprudence de quelques jeunes gens ? — Est-ce sur leurs propos ou sur ceux de quelques femmes inconsidérées que l'on doit juger de l'esprit public des habitants, qui, chez nous, loin d'être turbulent, pêche plutôt par trop d'abattement.

Ces mêmes jeunes gens, dont l'étourderie a été si nuisible, n'avaient pas d'intention coupable. Ils ont

été induits en erreur par la persuasion, très-fondée sans doute, mais faussement comprise, que Votre Majesté veut soutenir et affermir sa constitution, et que c'était entrer dans son sens que de la rappeler au gouvernement toutes les fois qu'il lui arriverait d'en dévier.

Oui, sire, au moindre mal qu'on ressent, la première idée qui se présente à chacun et à tout le monde, c'est d'en appeler au souverain, dont on n'attend que bonté et redressement des abus. — Cette opinion générale est-elle donc si blâmable? — On ne saurait nier qu'il n'y ait une nuance très-sensible entre la manière d'agir de Votre Majesté Impériale et celle du gouvernement qui vous représente. — Tout ce qui provient de Votre Majesté Impériale et Royale, ses ordres, ses instructions, ses observations, portent constamment l'empreinte de la déférence aux lois établies, et du désir de consacrer la constitution en montrant par son exemple comment il faut respecter ses formes. Mais cette modération, cette équité, cette sagesse, ne distinguent pas toujours les actes du gouvernement local.

Quand vos ordres sont sévères, leur exécution est prompte et rigoureuse; mais, quand ils sont favorables à l'ordre constitutionnel, il se trouve toujours des pré-

textes pour ne pas leur donner suite ou pour retarder leur développement.

Daignez, sire, ne pas puiser à une seule source vos données sur l'état du pays, sur l'esprit qui y règne, sur la marche de l'administration et sur ses résultats. — En bornant trop ses conversations et ses rapports, Votre Majesté s'expose à ne pas savoir la vérité. — Si mon désir de la lui faire parvenir est superflu, Votre Majesté Impériale et Royale y verra du moins mon attachement à sa personne, mon zèle pour sa gloire et pour le bonheur de ma patrie.

XLII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Gênes, ce 10 août 1820.

Sire,

J'espérais avoir le bonheur de me présenter à Votre Majesté Impériale et Royale, durant son séjour actuel en Pologne. La santé de ma femme, nullement rétablie encore, m'en ôte la possibilité, et je me vois forcé de prier Votre Majesté Impériale et Royale de me pardonner si je ne puis pas me rendre à la diète qui va s'ouvrir.

Je le regrette bien vivement en me rappelant qu'il y a déjà si longtemps que je suis privé du bonheur d'ap-

procher Votre Majesté et en pensant aux objets importants qui doivent occuper cette diète.

Dans des occasions pareilles, chacun se flatte à tort ou à raison de pouvoir être de quelque utilité. Quand notre conviction est sincère et profonde, on est sujet à lui donner plus d'importance qu'elle ne le mérite. Au risque de tomber dans ce travers, qu'il me soit permis, sire, d'exprimer par écrit, et aussi brièvement que possible, quelques idées, qu'il ne m'est pas accordé, sire, de pouvoir vous soumettre avec plus de détails de vive voix.

Le premier travail qui occupera Votre Majesté sera de faire disparaître le déficit des finances.

Je crois qu'il faut bien se tenir en garde contre les opérations compliquées et toujours incertaines d'emprunt, de papier-monnaie, etc. — Les causes du mal sont évidentes, les remèdes ne le sont pas moins. — Ils consistent à mettre les dépenses de l'État au niveau des ressources du pays, et à augmenter ses ressources en ne le pressurant pas, en protégeant le commerce et en facilitant ses débouchés. Il semble que l'on ait fait, depuis quelque temps, précisément le contraire par le tarif étendu au royaume, et par les dernières mesures prises relativement à la force de Varsovie.

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu qu'une diminution de dépenses peut se faire avec avantage et facilité. Notre conseil d'État et nos bureaux ministériels en sont très-susceptibles. Ils ont considérablement augmenté depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel, et cependant, après six ans révolus, nous devrions avoir moins de travail qu'au moment où tout était à faire.

L'on peut obtenir, dans les Palatinats, des économies peut-être plus marquantes et plus aisément encore; pour y parvenir, il ne s'agit que de profiter de l'exemple des provinces polonaises enclavées jusqu'à présent dans les frontières intérieures de l'empire. Là-bas, l'administration proprement dite dans les districts et dans les gouvèrnements ne coûte presque rien au trésor public. Ces institutions, adaptées au régime du royaume, y deviendraient utiles.

Les embarras dans lesquels se trouve le trésor prouvent combien il serait désagréable que les formes constitutionnelles fussent introduites dans les matières de finances.

Ceci me mène au second point principal qui attirera l'attention particulière de Votre Majesté. Je veux parler des brèches qui ont entamé la constitution de plusieurs côtés.

Le gouvernement local sans y trop penser et pour la plupart dans des très-bonnes intentions a émis une quantité d'ordonnances qui dépassent ses pouvoirs. — Il n'y a que la sagesse vigilante et paternelle de Votre Majesté qui puisse mettre fin à une confusion dont les tristes résultats se font déjà apercevoir.

Si Dieu, par la volonté magnanime de Votre Majesté, permettait qu'un jour nous jouissions réellement du régime constitutionnel, qu'elle a voulu nous accorder, le gouvernement local s'apercevrait bientôt combien il gagnerait lui-même à une marche toujours régulière.

L'on a fait courir le bruit que cette diète serait fort agitée, je ne le crois pas...

XLIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Paris, ce 9/21 novembre 1820.

Sire,

Votre Majesté Impériale a daigné élever le gymnase de Krzemienieç au rang de lycée, et ordonné que le curateur de l'université de Vilna soit chargé de présenter un projet de règlement pour cet institut. — C'est ce que j'ai fait avant de partir de Pologne. — Forcé de m'arrêter à l'étranger fort au-delà de mon attente et de mon désir, j'apprends que mon travail doit subir des changements qui me semblent en diminuer l'utilité. Me serait-il permis de supplier Votre Majesté

de suspendre sa résolution suprême sur les statuts du lycée de Krzemienieç jusqu'au printemps, où, revenu dans le pays, je serais à même de faire parvenir au ministère de l'instruction publique des explications sur les articles qu'il voudra changer, et de m'efforcer de rendre les corrections arrêtées aussi avantageuses que possible au but et au bien-être de l'institut.

Je suis, etc.

XLIV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Sieniava, ce 21 août 1821.

Sire,

Revenu dans mes foyers, je crois remplir un devoir en soumettant, à Votre Majesté Impériale et Royale, quelques observations que j'ai faites pendant le peu de jours que j'ai passés à Varsovie. Je vous importune rarement de mes lettres; qu'il me soit permis d'être aujourd'hui plus long que de coutume; ne refusez pas un instant de patience à la lecture de ces lignes; j'ai marqué en marge de quoi traite chaque paragraphe,

afin que Votre Majesté ne se donne la peine de lire que ceux qui lui paraîtront mériter son attention.

SITUATION DES ESPRITS. — J'ai trouvé, en Pologne, les esprits dans une incertitude extraordinaire et dans le découragement le plus complet. Tout semble être remis en question; il n'y a pas d'institution dont on ne doute; il n'y a pas de triste métamorphose qu'on ne présage pour le pays. Cette manière d'existence est funeste; les vues basses et personnelles y prennent le dessus, les sentiments nobles sont étouffés; les gens faibles et d'une conscience douteuse parmi les employés supérieurs et inférieurs, considérant la chose publique comme perdue, se persuadent qu'il leur est permis de ne plus penser qu'à leur propre intérêt.

COMMUNICATIONS DU COMTE DE SOBOLEVSKI. — Lorsque je m'informai des causes d'un changement aussi frappant, l'on me cita d'abord les dernières communications faites, au nom de Sa Majesté, par M. de Sobolevski. J'ai cherché à connaître leur contenu, et il m'a paru qu'il existait des alarmes fort exagérées. L'on ne saurait recevoir qu'avec respect les ordres de Votre Majesté, et les sages conseils qu'elle daigne donner aux Polonais. Mais, sire, pourquoi votre sévérité s'est-elle dirigée sur la nation, qui est passive et souffrante, au

lieu de retomber sur le gouvernement, qui est agissant et fautif dans cette occasion ? — La première diète a prédit les embarras inévitables du trésor; la seconde diète s'est exprimée encore plus positivement; les représentations qui, aujourd'hui, ont obtenu l'assentiment d'un souverain, père de ses peuples, avaient été, dans le temps, mal accueillies par les personnes qui sont à la tête de l'administration.

Propos alarmants. — Cependant les alarmes actuelles ont été surtout nourries par des phrases échappées, dit-on, à ces mêmes personnes, qui sont supposées être les interprètes de confiance de vos volontés. Chaque mot de leur bouche est, par conséquent, commenté avec anxiété comme une sombre prédiction du sort qui nous est préparé. L'on croit avoir compris, tantôt que la constitution est impraticable, inutile, trop coûteuse, tantôt que l'indépendance des tribunaux doit cesser, ou que l'éducation publique sera refondue et rétrécie, ou bien que les diètes sont un obstacle qu'il faut mettre de côté, que le royaume peut être gouverné comme les autres provinces; et mille autres propos semblables qui tous frappent au cœur les gens de bien, attachés à leur souverain et à leur pays.

Sentiments de Sa Majesté. — J'ignore ce qu'il y a

de vrai ou d'imaginaire dans des bruits aussi désespérants. Toutefois, l'on prétend qu'il faut en chercher la source dans la pensée même de Votre Majesté Impériale; que, depuis quelque temps, vos opinions, vos sentiments ont entièrement changé et sont devenus l'inverse de ce qu'ils étaient. Quant à moi, je ne saurais le croire. Des circonstances extraordinaires et momentanées peuvent bien, sire, faire naître des nuances dans votre manière d'agir et de juger les choses. Mais il y a tels principes, tels traits de caractère qui sont au-dessus de toutes les circonstances du monde, et auxquels j'en appellerai toujours avec une confiance inébranlable. Voilà ce que je fais en défendant devant Votre Majesté ma patrie et sa constitution contre ceux qui voudraient lui nuire.

Frais de l'armée. — Il serait injuste de vouloir punir une nation des maux qu'elle souffre sans qu'il y ait de sa faute. Des motifs pesés dans votre sagesse, et dont je suis loin de vouloir combattre la force, vous ont engagé, sire, à décider que les frais de l'armée polonaise ne devaient point être diminués. — Il est positif, cependant, que ces frais ne sont pas à la mesure du royaume actuel, et qu'ils sont, proportion gardée, plus grands que ceux faits pour le même objet dans plusieurs

royaumes indépendants, tels que la Suède, la Saxe, le Wurtemberg et le Piémont, où, avec de plus grandes ressources, le système militaire est moins coûteux. Je ne touche pas à la sagesse, à l'urgence de la décision de Votre Majesté; cependant peut-on avec justice s'en prendre à la nation pour la pénurie qui en est la suite?

Petitesse du royaume. — Lorsque le sort de ce pays fut décidé, Votre Majesté se rappellera que les Polonais, entraînés par leur reconnaissance, émirent le vœu unanime de lui appartenir, et qu'outre ces sentiments irrésistibles, ils furent aussi enchaînés par la magnanime promesse de réunir toutes les provinces polonaises sous votre glorieux sceptre, et sous un régime national. Votre Majesté elle-même n'avait considéré la régénération de la Pologne comme digne de tous ses soins, que sur une échelle plus étendue. Le royaume actuel, plus petit d'un tiers que le duché qu'il remplace, n'avait été à vos yeux qu'une pierre d'attente. On ne peut, sire, blâmer les raisons de prudence qui ont déterminé Votre Majesté à suspendre l'exécution de ses hautes promesses; mais ne serait-il pas éminemment injuste de punir le royaume de sa petitesse, qui lui a été imposée, et que la nation, au prix des plus grands sacrifices, vou-

drait qu'il plut à Dieu et à Votre Majesté de faire cesser?

SUR LA CONSTITUTION. — J'en viens aux reproches dirigés contre la forme du gouvernement que nous tenons, sire, de votre grandeur d'âme. Il est clair que ce n'est pas la constitution qui est fautive des dépenses mal dirigées ou superflues de l'administration; elles ont eu lieu, au contraire, parce que la constitution n'a pas été assez obéie, ni strictement exécutée. Je ne conçois pas quels obstacles l'on prétend trouver dans cette constitution. L'armée est plus que considérable, les impôts se perçoivent avec une rigueur extrême; la justice se rend, et il ne s'agit que de garantir les tribunaux de toute influence, excepté celle des lois; la police est exercée au point, pourrait-on dire, de devenir quelquefois inquisitoriale et vexatoire. La constitution n'empêche rien de ce qui est nécessaire; mais, en vérité, elle n'empêche pas assez ce qui est superflu et nuisible.

Le second résultat dépend entièrement de la volonté de Votre Majesté Impériale. L'on ne doit pas reprocher aux diètes de rendre les changements et les nouveautés plus difficiles à introduire; c'est, au contraire, l'un des avantages de cette forme de gouvernement, qu'elle tend

à la stabilité; une loi rejetée laisse les choses où elles sont. Les nouvelles institutions demandent à être mûries; il n'y aurait pas d'inconvénient à les faire passer quelquefois par la discussion de plusieurs diètes successives.

Soupçon général. — Une idée circule dans beaucoup de têtes, c'est qu'il y a une sorte de tendance tacite à dégoûter successivement les personnes de talent et de caractére, et à introduire dans le gouvernement des subalternes ambitieux, avides, perdus de réputation. De cette manière, dit-on, tout traînera et s'embrouillera davantage; les réformes les plus salutaires seront dénaturées; il y aura beaucoup d'ordonnances et d'organisation sur le papier; mais il y aura peu d'exécution, et peu de bons résultats. Le gouvernement, ainsi composé, perdra de plus en plus son crédit auprès de Votre Majesté, et de sa considération auprès de la nation; il deviendra par là l'instrument de sa propre destruction, qu'il finira par proposer peut-être lui-même. Votre Majesté Impériale et Royale trouvera que ce sont des assertions vagues, des craintes exagérées et fantasques. Je les rapporte cependant, afin qu'elle soit avertie et qu'elle daigne être sur ses gardes dans ses choix.

Économies. — Votre Majesté Impériale a eu raison d'ordonner de sévères économies. Le pays aura lieu de se féliciter si elles sont convenablement réparties et si l'on ne se relâche pas de la règle que vous avez recommandée, sous prétexte que les choses ne sont pas aussi mal qu'on se l'était figuré. Vous avez, sire, sagement prescrit de diminuer le nombre des employés salariés, et vous en appelez, à ce sujet, au patriotisme polonais; je doute que le gouvernement réponde à cet appel autant qu'il le faudrait, et qu'il en fasse usage auprès des habitants. Un budget constitutionel, des recettes et des dépenses bien précisées par une loi, pourront seuls, à l'avenir, sauver les finances d'une répétition de déficit.

Espérances et voeux. — Quoi qu'il en soit de nos tribulations présentes, j'ai la conviction que la cause de ma patrie et de sa liberté n'est pas désespérée, tant qu'elle aura Votre Majesté pour arbitre. — Ranimez, sire, par quelques paroles consolantes, ce pays souffrant et découragé. Un seul mot de votre part suffira pour lui rendre la croyance, qui lui échappe, à un avenir stable et heureux. La nation est facile à conduire; elle est susceptible de toutes les améliorations; elle renferme encore des hommes capables, intègres, dévoués. Nos

vœux sont uniquement qu'il n'arrive pas d'autres résultats que ceux que vous aurez vous-même voulus; que les personnes qui vous remplacent n'aient jamais que votre but et vos intentions, et qu'elles sachent adopter vos formes. Elles gagneraient alors les cœurs au lieu de les repousser. Le gouvernement local deviendrait rigide pour lui-même et bienveillant pour les gouvernés; l'amitié, la confiance, le patriotisme présideraient à ses relations avec la nation et avec ses représentants, et rendraient ceux-ci empressés de venir au-devant de toute proposition raisonnable et utile. Ce serait un moyen sûr de rendre odieuses les personnalités, si l'on s'en permettait encore, et de couvrir de ridicule toute singerie des orateurs français, qui me semble aussi maladroite que condamnable.

Influence étrangère. — J'ose conjurer Votre Majesté Impériale d'être extrêmement sur ses gardes contre les insinuations et contre les influences des cabinets étrangers. Comment n'auraient-ils pas d'arrière-pensées? Ils ne demandent pas mieux que de vous inculquer tous leurs principes, et de vous entraîner dans leur voie, afin de vous mettre au niveau des autres souverains, au-dessus desquels votre étoile a plané jusqu'à présent. Leur premier but, leur plus grand

intérêt, c'est de vous rabaisser dans l'opinion de l'Europe, et de vous dérober l'amour et l'admiration des peuples; car ils sentent bien que ce serait vous faire perdre, sire, une grande partie de votre puissance.

Je me suis arrêté peu de temps à Varsovie. L'âge et les infirmités de mon père m'ont obligé de me rendre sur-le-champ à la campagne qu'il habite. Placé en dehors des affaires, je ne désire pas changer de situation; chaque année, mon cœur vous est plus reconnaissant, sire, pour la bonté que vous avez eue de me tirer de cette administration. Cependant, mon vieil attachement ne peut, jusqu'à présent, se résoudre à une entière nullité, et je m'imagine vous être encore utile, sire, quand quelquefois je vous informe de ce qui est, et de ce qui vous parviendra rarement par aucun autre moyen. — J'ambitionnerais et je serais heureux d'apprendre que mon zèle ne vous est pas à charge, et que je ne dois pas discontinuer de m'y livrer.

Que Dieu conserve Votre Majesté pour le bonheur des peuples qu'il lui a confiés. Puisse-t-il toucher votre cœur en faveur d'une nation malheureuse, dont vous êtes l'unique espoir. Dans les décrets impénétrables de la

Providence, que d'autres deviennent les exécuteurs de ses rigueurs, et qu'il vous soit réservé d'être toujours l'instrument de ses bienfaits.

Je suis, etc.

XLV

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

1823.

Sire,

La manière dont M. de Novosiltzof, pendant son dernier séjour à Vilna, s'est expliqué sur le compte de l'Université et des écoles de son ressort, me fait appréhender que, dans son rapport relatif aux événements du gymnase, il n'ait inséré des accusations graves, et les conclusions les plus défavorables à l'instruction publique dans les provinces polonaises et aux instituts qui en sont chargés.

Je ne prétends pas justifier des faits répréhensibles, ni défendre des coupables; cependant, comme ces instituts se trouvent depuis vingt ans sous ma direction, je supplie très-humblement Votre Majesté Impériale de ne pas prononcer ses hautes décisions à leur égard, sans m'avoir entendu, et sans avoir permis que je réponde aux inculpations qui pourraient être contenues dans le rapport de M. de Novosiltzof.

Plusieurs fois, dans le cours de ma vie, j'ai eu le bonheur de prouver mon attachement à l'auguste personne de Votre Majesté Impériale, et de recevoir de sa part des témoignages de confiance et de bonté dont je ne crois pas avoir jamais démérité et qui ont gravé dans mon cœur une profonde reconnaissance.

Ces précieux souvenirs de mon existence me donnent l'espoir consolant que Votre Majesté Impériale daignera accueillir la prière que j'ose lui adresser aujourd'hui et qui n'a d'autre but que de soumettre à sa justice la vérité sous toutes ses faces.

N'osant pas importuner Votre Majesté Impériale à Brzesç, où tous ses moments ne seront que trop occupés, j'attendrai à Międzyborze en Podolie les ordres qu'il lui plaira de me faire parvenir.

XLVI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

Wolosowce, ce 18/30 octobre 1823.

Sire,

Conformément à la permission de Votre Majesté Impériale, je prends la liberté de déposer à ses pieds la prière de daigner m'accorder mon entière démission du service.

Si jamais Votre Majesté Impériale me jugeait encore capable de lui être de quelque utilité, je serais toujours prêt et heureux d'obéir à ses ordres suprêmes.

Mon dévouement, mes vœux ardents pour la conser-

vation des jours de Votre Majesté Impériale et pour la longue prospérité de son règne dureront autant que moi.

Je suis, etc.

XLVII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

1823.

Sire,

Le prince Galitzin a bien voulu m'informer que la volonté de Votre Majesté Impériale était de ne m'accorder ma démission qu'après la fin de l'affaire de Vilna.

Je sais combien je dois obéir à tout ce qu'il plaira à Votre Majesté Impériale d'ordonner; cependant, qu'il me soit permis de lui soumettre que les enquêtes entamées à Vilna peuvent encore se prolonger fort long-

temps et qu'à l'égard de cet objet je ne suis, dans ma position, d'aucune utilité au service de Votre Majesté. Il y aura bientôt un an que je suis séparé de ma femme malade et de mon fils; l'état de sa santé ne lui permet pas de hâter son retour. Je prends donc la hardiesse d'en appeler aux gracieuses assurances de Votre Majesté Impériale, et de lui soumettre de nouveau ma demande, pour qu'elle veuille bien, dans sa bonté, m'accorder mon entière démission du service, et me permettre de rejoindre ma femme à l'étranger. Pardonnez-moi, sire, mes respectueuses sollicitations, et daignez les accueillir.

Je suis, etc.

XLVIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI A L'EMPEREUR

1823.

Jaloux de l'opinion si précieuse de Votre Majesté Impériale, j'ose, au moment où je reçois ma démission, supplier qu'il me soit permis de l'entretenir pendant quelques instants de moi-même. — Sans aucune prétention de conserver ma charge, j'aspire seulement à conserver une place favorable dans le souvenir de Votre Majesté Impériale.

Je ne veux parler que de mon service comme curateur, qui seul paraît exposé à diverses interprétations.

Votre Majesté Impériale daigna me nommer à cette charge en 1803. — Mes fonctions au collége des affaires étrangères et mon séjour constant à Pétersbourg (sauf l'intervalle de quelques mois que je passai auprès de mes parents) ne me permirent pas de m'occuper exclusivement des affaires de l'arrondissement de Vilna. Cet objet, quelque important qu'il fût, semblait alors d'un intérêt secondaire relativement à mes autres occupations.

Les événements des années 1805, 1806 et 1807 n'étaient que trop de nature à distraire de tout autre objet.

Je quittai Pétersbourg dans l'année 1810. Les circonstances impérieuses du temps me retinrent depuis lors à l'étranger. Mes voyages et mes occupations dans les années 1814 et 1815 sont connus de Votre Majesté Impériale.

Je ne repris les fonctions de curateur qu'en 1816. Votre Majesté Impériale me permit, toutefois, de rester à Varsovie pour y vaquer aux obligations qu'elle avait daigné me confier dans le royaume. Celles-ci cessèrent et j'ai visité, en 1817, l'Université et plusieurs écoles de l'arrondissement.

Le temps écoulé depuis 1803, où les premiers statuts

furent rédigés, avait déjà développé de nouveaux besoins dans les écoles et fait sentir l'insuffisance des anciens règlements. Les inconvénients n'ont pu toutefois être aperçus ni appréciés entièrement qu'à mesure que les circonstances les découvraient. Aussi, si l'on examine les actes de mon service, l'on sera amené à reconnaître que cet objet important ne m'est jamais sorti de la pensée et qu'à dater de 1817, j'ai introduit ou proposé, presque tous les ans, des mesures propres à améliorer la police des écoles, — car je ne veux parler ici que de ce seul objet. En 1817, j'ai enjoint aux étudiants de ne porter d'autre habit que l'uniforme qui leur est prescrit, et je leur défendis entièrement de fréquenter les spectacles ou d'autres rassemblements publics. — En 1818, j'instituai au sein de l'Université un comité spécial, chargé exclusivement de la surveillance des écoles et des livres élémentaires. En 1819, l'ancien règlement sur la conduite et la réception des étudiants à l'Université fut refait, et l'on prescrivit les devoirs et les obligations des gouverneurs qui surveillent la conduite journalière des élèves dans les écoles.

Sans doute, ces mesures pourront paraître aujourd'hui faibles et insuffisantes; mais il faut les juger selon

le temps et les circonstances pour lesquelles elles ont été introduites.

C'est vers ce temps que j'obtins de Votre Majesté Impériale la permission d'aller à l'étranger, où je fus obligé de séjourner pendant deux ans pour la santé de ma femme.

Durant mes différentes absences, l'Université et l'arrondissement de Vilna restèrent sous la direction immédiate du ministère sans que le système d'enseignement ait jamais subi aucune altération, ni encouru aucune censure.

Jusque-là, et pendant toutes les époques de mon service, la régie des écoles et le développement des lumières avaient été sans doute des objets d'un extrême intérêt; mais les travaux et la surveillance qu'ils exigeaient pouvaient être conduits avec plus de loisir et sous des points de vue moins pressants.

Après mon retour, vers la fin de 1821, je trouvai des circonstances bien plus graves et plus difficiles.

Les affaires des écoles avaient entièrement changé d'aspect et de nature. — L'esprit turbulent qui s'était réveillé dans diverses universités allemandes et la funeste manie des sociétés secrètes parmi les étudiants de ces universités avaient attiré l'animadversion des gou-

vernements. La contagion pouvait facilement s'étendre jusqu'à nos écoles. Bientôt après mon retour, j'écrivis encore, en 1821, au mois de novembre, au recteur d'alors, un office pour lui recommander la vigilance la plus soutenue et pour défendre strictement les sociétés secrètes.

Cet écrit, qui ne m'était inspiré que par une crainte vague, n'a pas été sans quelque effet. Il est permis, du moins, de s'en flatter, quand on rapproche sa date de l'époque dans laquelle, d'après même les dernières enquêtes de Vilna, certaines menées secrètes et les premiers germes d'association ont été rompus et dissous.

J'entrepris bientôt après, dans le mois de mars 1822, la visite générale de l'Université, d'où j'avais été absent pendant près de trois ans, et mon séjour à Vilna dura jusqu'au mois de juin.

Éclairé sur la situation des instituts d'éducation en Europe, sur le changement d'opinion et sur le gouvernement, j'employai, depuis cette visite, tout mon zèle et tous mes efforts pour tâcher de répondre aux intentions de Votre Majesté, et pour sauver l'arrondissement de Vilna des malheurs dont toutes les universités de l'Europe ont été successivement menacées.

Mon premier soin devait être de me procurer pour la régie de l'Université un aide zélé et capable, un instrument sur lequel je pusse compter.

Le retard que j'ai éprouvé avant d'obtenir la démission de l'ancien et la confirmation du nouveau recteur, retard qui m'a fait perdre plus de six mois, a été cause que, dans ces derniers temps, quelques réformes déjà préparées n'ont pu être exécutées d'urgence, ce que je crois être une des premières causes des malheurs qui ont fondu sur l'Université.

Sans cette perte de temps, le gymnase de Vilna aurait été réformé et l'événement du 3|15 mai, n'aurait peut-être pas eu lieu, ou aurait pris une tournure bien plus naturelle (1).

Cependant, depuis le rectorat de M. Zvardovski, on a entamé beaucoup d'améliorations, surtout dans la partie de l'administration et de la police, que je lui recommandai particulièrement au moment de son entrée en fonctions, par un office de novembre 1822, dans

(1) Il est ici question d'une manifestation d'étudiants qui devint le trop facile prétexte de tout un système de répression. M. de Novosiltzof fut envoyé à Vilna pour faire une enquête à la suite de laquelle commença une persécution qui alla chaque jour croissant. Le prince Adam lutta tant qu'il put contre ce système, puis il fut vaincu. Cette lutte marque le moment où l'orage s'amassait contre l'université de Vilna.

lequel la police des écoles reçut de nouveaux développements. Tout commença à prospérer, tout donnait l'espoir que bientôt ces instituts mériteraient de regagner l'ancienne protection et la bienveillance si précieuse de Votre Majesté.

Mais, au moment où le nouveau recteur commençait à déployer son activité, il fut mis aux arrêts. Nos travaux furent paralysés par son arrestation, et, depuis, par l'enquête de Vilna; — de manière que, si l'on déduit toutes ces interruptions, et si l'on veut jeter un coup d'œil sur les travaux qui m'ont occupé depuis l'entrée du nouveau recteur, l'on sera obligé de convenir qu'un zèle ordinaire n'aurait pas réussi à faire autant dans un si court espace de temps.

Je dois encore ajouter une circonstance qui ne sera pas rejetée par le cœur de Votre Majesté Impériale, et qui achèvera de m'excuser à ses yeux, si mon activité lui a paru ne pas être au niveau de la difficulté des circonstances. C'est au milieu de ces difficultés, de ces désagréments que j'ai éprouvé dans ma famille les malheurs les plus douloureux, de sorte que je considère cette dernière année de mon service comme l'une de celles où j'ai eu le plus de chagrins dans ma vie.

Quoi qu'il en soit, je quitte ma place avec la conviction d'avoir servi Votre Majesté de tous mes moyens, avec un zèle sincère et bien dirigé, avec la conviction que les réformes et les améliorations projetées ou entamées auraient produit dans peu de temps des résultats assez satisfaisants pour ne plus laisser aucun doute dans l'opinion de Votre Majesté sur le compte de l'arrondissement de Vilna, et que le bien aurait été produit sans bruit, sans éclat, et sans indisposer le pays. — Le rapport que je ferai au ministère, au témoignage duquel je suis en droit d'en appeler, prouvera plus au long, et par tous les détails des autres parties de ma gestion, la vérité de ce que j'ose avancer ici en peu de mots.

Il ne me reste qu'à mettre les instituts naissants et déjà établis, tous les individus qui remplissent avec zèle et conscience leur devoir, et la jeunesse nombreuse de l'arrondissement de Vilna sous la protection bienfaisante de Votre Majesté Impériale. — Je formerai des vœux continuels pour qu'ils ne perdent pas cette unique sauvegarde sans laquelle les instituts et les fonds qui les soutiennent, et l'utilité qui pourrait en résulter dans le temps présent et à venir, échapperaient difficilement à la ruine.

Le règne de Votre Majesté a commencé avec tant d'éclat par la protection accordée aux lettres, que cette seule pensée doit calmer toutes les craintes, et inspirer quelque confiance.

XLIX

LE GRAND-DUC CONSTANTIN A L'EMPEREUR

Varsovie, 14 mai 1823 (1).

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les deux rapports qui m'ont été remis par le gouverneur militaire général d'infanterie Rimski-Korsakof, en date du 11 mai, au sujet des événements séditieux de l'université de Vilna, produits par des inscriptions politiques

(1) Cette lettre et les suivantes, y compris celle du prince Adam au grand-duc Constantin, ont trait à l'affaire des étudiants de Vilna dont il est question dans les précédentes lettres. Elles achevent de caractériser ce moment où l'esprit de répression l'emporte et où le régime constitutionnel n'est plus qu'un mot en attendant qu'il soit supprimé.

écrites par des élèves sur le frontispice du couvent des Dominicains, et une copie de mes instructions au général commandant en Lithuanie.

J'ai l'honneur de demander à Votre Majesté Impériale son bon vouloir dans cette circonstance, quant aux ordres ultérieurs. J'engagerais Votre Majesté à sévir avec sévérité, et à envoyer les meneurs Plater, Kulakovski, Kosciolkovski, dans les garnisons éloignées de la Sibérie comme simples soldats. Mon opinion à ce sujet est basée sur des données certaines, l'esprit des élèves de l'université de Vilna ayant toujours été et étant toujours séditieux, inquiet et antipathique à l'ordre établi. L'autorité universitaire, au lieu de le comprimer, y participe et y donne la main, comme dans le cas actuel. Un exemple est nécessaire, et des mesures graves et rigoureuses doivent être adoptées pour extirper, à tout jamais, ce mal invétéré.

J'ai donné l'ordre à mon aide de camp colonel comte Nesselrode de se rendre à Vilna et de s'y concerter avec le général Rimski-Korsakof, pour se mettre à même de juger avec toute connaissance de cause la situation des esprits et les menées souterraines de l'Université. Dès que j'aurai ces documents, je m'empresserai de les transmettre à Votre Majesté.

L

LE GRAND-DUC CONSTANTIN A SON ALTESSE LE PRINCE CZARTORYSKI

J'ai reçu l'acte érectif de l'université de Vilna, et le rapport de Votre Altesse, du 18/30 mai, dans lequel il est dit que des écrits illicites et clandestins avaient été placardés par des élèves de l'Université sur le frontispice du couvent des Dominicains. Ces manœuvres sont très-graves et des mesures de rigueur doivent être employées pour détruire le mal dans sa racine. Votre Altesse n'est pas sans savoir qu'après nos nombreuses conférences d'hier sur ce fait, j'ai déjà donné des ordres préliminaires, à la suite du rapport du général d'infan-

terie Rimski-Korsakof. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse la copie de mon rapport à Sa Majesté, en date du 14 mai, sur ce sujet et les mesures que j'ai prises en attendant son bon vouloir. J'ai envoyé mon aide de camp colonel comte Nesselrode à Vilna, j'engage Votre Altesse à attendre son retour pour prendre, de concert avec moi, des mesures suffisantes et appropriées à la circonstance. Quant à trancher définitivement cette grave question, il faut attendre la réponse à la dépêche que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Sa Majesté.

LI

LE GRAND-DUC HÉRITIER A SON ALTESSE LE PRINCE CZARTORYSKI

Varsovie, 28 juin 1823.

J'ai eu l'honneur de faire savoir à Votre Altesse, en date du 19 mai 1823, que, pour prendre des mesures collectives concernant les menées séditieuses des élèves de l'université de Vilna, je tenais à ce que Votre Altesse restât dans ma résidence. Mais, comme la première enquête, quoique donnant des éclaircissements sur un certain point de vue, en laisse d'autres qui ne sont pas assez éclaircis et qui nécessitent qu'on se trouve sur les lieux mêmes pour les mieux connaître, j'ai, en vertu du

pouvoir qui m'a été conféré par Sa Majesté, ordonné à M. le conseiller privé sénateur Novosiltzof d'aller à Vilna et lui ai donné mes pleins pouvoirs pour agir dans la situation suivant sa manière de voir. Les circonstances advenant, il pourra conférer avec Votre Altesse. En octroyant ces pouvoirs à M. le sénateur Novosiltzof, j'ai l'honneur d'en informer Votre Altesse.

LII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI AU GRAND-DUC CONSTANTIN

18/30 mai 1823.

Le recteur de l'université de Vilna m'a mandé, qu'ayant informé de tous les détails de l'événement qui a eu lieu à Vilna le 3/15 mai Son Excellence M. le gouverneur général de Lithuanie, celui-ci en a fait déjà son rapport à Votre Altesse Impériale. Je n'ose pas, en conséquence, occuper les moments de Votre Altesse Impériale par un nouveau récit sur le même objet; mais je crois de mon devoir de faire parvenir à sa connaissance les circonstances survenues postérieurement.

Bientôt après que le procès-verbal de l'enquête dressée par les instituteurs du Gymnase eut été envoyé à M. le gouverneur général, en original, conformément à sa demande, l'administration de l'Université reçut de nouvelles pièces concernant cette affaire, et, ayant examiné plus à loisir et ces papiers et le procès-verbal lui-même, elle a décidé, sur la proposition du recteur, que la première enquête avait été insuffisante, que de nouvelles recherches devaient être exécutées, qu'il fallait en charger des professeurs choisis dans le sein de l'Université elle-même, et inviter les autorités civiles à prendre part à l'enquête. Cet arrêté fut pris par l'administration à la séance du 11/23 mai. Je prends la liberté de joindre ici l'extrait du protocole de ladite séance.

Le recteur de l'Université m'ayant donné connaissance de cet arrêté, son rapport me fit juger que l'événement du 3/15 mai avait pris un aspect infiniment plus grave qu'il ne paraissait l'avoir à son début. J'ai donc cru que les obligations de ma place m'ordonnaient d'aller sur-le-champ à Vilna, pour m'y occuper moi-même de la poursuite de cette affaire, et sévir contre les coupables.

Considérant cependant que Votre Altesse Impériale,

commandant suprême de ces provinces, en était déjà informée, j'ai reconnu de mon devoir de prendre avant tout les ordres de Votre Altesse Impériale, pour m'y conformer.

LIII

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI AU GRAND-DUC CONSTANTIN

J'ai eu l'honneur de recevoir les ordres qui me prescrivent, en réponse à mon rapport du 18/30 mai, d'attendre ici le retour du comte Nesselrode de Vilna. Je remercie Votre Altesse Impériale pour la bonté qu'elle a eue de me communiquer son rapport à Sa Majesté l'empereur, et les instructions données à M. le général gouverneur de Lithuanie.

Après avoir lu ces deux pièces avec toute l'attention qu'exigeaient les devoirs de ma place, l'importance du cas, et la confiance dont Votre Altesse Impériale a dai-

gné m'honorer, je me vois obligé par ma conscience de soumettre à Votre Altesse Impériale ce qui suit :

Quoique je n'aie pas connaissance des rapports faits à Votre Altesse Impériale, par M. le général gouverneur de Lithuanie, je dois cependant conclure, d'après la teneur des ordres qui ont été donnés, que ce général, induit sans doute lui-même en erreur, a basé ses rapports sur des informations inexactes.

1o Il a confondu le Gymnase avec l'Université, en déclarant celle-ci directement coupable des désordres du premier.

2o Il a accusé l'Université d'avoir procédé dans l'enquête d'une manière illégale.

3o Il accuse aussi l'Université d'avoir rendu une sentence trop indulgente, et de s'être hâtée de la mettre à exécution sans en prévenir M. le gouverneur général.

4o Enfin, Son Excellence paraît dénoncer l'administration de l'Université et surtout son recteur, pour avoir agi dans cette affaire avec faiblesse et mauvaise volonté.

Je vois, d'après cela, que la pénétration et la justice de Votre Altesse Impériale ont été surprises par des rapports entièrement inexacts, et qu'ils ont dû néces-

sairement faire naître dans son esprit le jugement le plus défavorable à l'Université.

Confiant cependant en cette même pénétration et en cette même justice, je me flatte que Votre Altesse Impériale daignera me pardonner, si, pour prouver le peu de fondement des points d'accusation de M. le gouverneur général, j'entre dans quelques détails qui paraîtront peut-être fastidieux, mais qui contiendront uniquement des faits, dont l'évidence découle des rapports mêmes qui ont été présentés à Votre Altesse Impériale.

Premier point. M. le gouverneur général ne pouvait ignorer que la *régie* du Gymnase est entièrement distincte de celle de l'Université. Celle-ci est occupée de l'administration générale de toutes les écoles de l'arrondissement de Vilna et ne saurait suivre les détails de chaque école particulière. Ces détails sont confiés dans le Gymnase à un chef distinct et à son suppléant, qui sont responsables de tout ce qui s'y passe, et de tout ce qu'ils n'annoncent pas à temps au recteur de l'Université.

On ne saurait non plus confondre les étudiants de l'Université avec les élèves du Gymnase. La différence de leur âge, de leur instruction, et du genre de leurs occupations, les sépare par une ligne de démarcation

très-nette. Ceux qui ont vu de près les écoles savent parfaitement que les étudiants de l'Université ne forment pas une société et ne se mêlent jamais avec les élèves du Gymnase, parce qu'ils les regardent comme trop au-dessous d'eux.

Les jeunes gens qui entrent à l'Université ont déjà terminé les cours du Gymnase, qui durent ordinairement six ans; ils sont, par conséquent, déjà plus développés et plus formés par l'instruction qu'ils reçoivent pendant ce temps, tandis que les élèves qui entrent au Gymnase sont, au contraire, pour la plupart, des enfants qui viennent tout droit de la maison paternelle, qui en apportent souvent des habitudes et des principes mauvais, qu'on ne parvient à déraciner aux écoles qu'au bout de plusieurs années, et par des soins très-assidus. J'ajouterai enfin que les élèves du Gymnase sont d'ordinaire si jeunes, qu'on ne saurait leur supposer facilement de la préméditation et de mauvaises intentions.

Second chef d'accusation. — La première enquête a-t-elle été réellement faite d'une manière illégale et contraire aux formes prescrites?

1° Le recteur, dès qu'il eut connaissance de ce qui s'était passé dans la cinquième classe du Gymnase, or-

donna tout de suite une enquête aux préposés du même institut, d'après l'ordre constamment suivi dans les écoles. On nomma pour cette enquête ceux qui les premiers avaient donné avis de l'événement. — Par une connaissance particulière du caractère, des défauts, des habitudes de chaque élève, ainsi que des petits rapports qui peuvent exister entre eux, les instituteurs du Gymnase semblaient les plus propres au commencement pour découvrir la vérité.

2° L'administration n'était en droit de confier l'enquête à des membres de l'Université que lorsqu'elle se fut convaincue que les professeurs du Gymnase y étaient eux-mêmes impliqués. Nous verrons plus bas qu'elle a agi de la sorte.

3° Les statuts de l'Université prescrivent, dans le cas où une enquête rigoureuse aurait démontré que le délit est d'une nature criminelle, que le coupable doit être livré aux tribunaux, mais toujours après l'enquête préalable terminée... Or, l'enquête, dans l'affaire en question, n'étant que commencée (ainsi qu'il sera prouvé plus bas), on n'a pas pu encore renvoyer les accusés par devant l'autorité compétente.

4° De plus, dans le cas où des personnes étrangères se trouveraient impliquées dans un délit, la loi veut

qu'un fonctionnaire de la police fasse l'enquête conjointement avec les autorités de l'instruction publique. Cette formalité a été également remplie.

Je crois donc, d'après cet exposé, que, sous le rapport de la légalité, on ne peut rien reprocher à la marche suivie dans cette affaire par l'administration de l'Université.

Le troisième reproche que l'on paraît avoir fait à l'Université, est :

« Qu'elle a porté une sentence trop indulgente, et qu'elle l'a mise en toute hâte à exécution, sans en prévenir M. le gouverneur général. »

A cela je réponds :

L'Université, il est vrai, a fondé ses premières décisions sur l'enquête faite au Gymnase; mais il faut considérer :

1° Que les inscriptions aperçues par la police sur les murs des Dominicains, et d'autres circonstances qui ont augmenté la gravité du cas, n'avaient pas encore eu lieu, ou n'étaient pas encore connues.

2° L'Université fut forcée par l'insistance du gouverneur général à précipiter toutes ses décisions.

3° Elle n'avait pas encore reçu les papiers qui montraient l'insuffisance de la première enquête, tels que

les explications des employés du Gymnase, et la lettre de M. Plater.

4o L'Université s'imaginait aussi qu'il était à propos d'éviter d'abord tout éclat, toute apparence de persécution ou d'alarmes, qui quelquefois peuvent exciter dans la jeunesse un intérêt commun, qu'il ne fallait pas éveiller, et qui peut rendre plus difficile la découverte de la vérité. — D'ailleurs, dans un cas de ce genre, elle croyait qu'il était convenable d'agir surtout avec réserve, et sans bruit, et que c'était au gouvernement à donner ensuite à cette affaire la marche qu'il jugerait nécessaire.

5o Au reste, ce n'est pas sur une seule circonstance que l'on peut juger l'administration de l'Université, mais sur l'ensemble de sa conduite dans toute cette affaire. Or, l'Université, dès qu'elle a reçu les papiers mentionnés ci-dessus, qui lui ont fait voir l'insuffisance de la première enquête, s'est hâtée de suspendre ses premières décisions. Elle ouvrit sur-le-champ une enquête nouvelle, la confia à trois professeurs de l'Université, pria M. le gouverneur général de leur adjoindre, d'après la règle, un fonctionnaire de la police, et elle suspendit de leurs fonctions le directeur du Gymnase et son adjoint, ainsi que l'atteste le procès-ver-

bal de l'administration de l'Université, que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Altesse Impériale avec mon rapport du 18/30 mai. Toutes ces dispositions furent prises dès qu'on eut un instant de loisir pour se reconnaître. L'Université y a été portée par son propre mouvement, et sans en être requise; car M. le gouverneur général, quoique informé le 9 mai de la première décision de l'Université, ne lui a pas cependant communiqué alors sa désapprobation.

Quant au reproche : « que la première sentence était trop indulgente, et qu'on s'est hâté de la mettre à exécution sans prévenir M. le gouverneur général, » il est vrai que, dans le décret porté à la suite de la première enquête, l'Université n'a pas déployé assez de sévérité. Je viens déjà d'en indiquer les raisons, et je dois ici faire observer seulement à Votre Altesse Impériale que l'administration de l'Université, et surtout les autorités des écoles subalternes, n'ayant à faire qu'à des enfants, n'ayant à juger que des délits auxquels, par égard pour l'âge des coupables, et l'irréflexion naturelle à la jeunesse, les lois même attachent moins d'importance, ces autorités, dis-je, ne sont aussi revêtues du droit d'infliger que des peines légères, parmi

lesquelles les plus fortes sont l'emprisonnement et l'exclusion.

Pour ce qui est de la mise à exécution du décret, sans qu'il en ait été donné avis à M. le gouverneur général, d'abord je dois répéter en passant que M. le gouverneur général a été informé du premier décret, aussitôt qu'il fut rendu, savoir le 9 mai.

Mais une seule remarque détruira entièrement cette assertion... « Dès qu'une enquête nouvelle a été ordonnée, le décret rendu le 8 mai à la suite de la première, ne pouvait plus, par cette seule raison, être exécuté, » et il est avéré qu'il n'a pas eu même un commencement d'exécution, puisque les élèves condamnés n'ont été emprisonnés qu'après la réception de l'ordre du gouverneur général daté du 11 mai.

En résumé, je crois avoir démontré, par les faits et les résultats successifs qui ont eu lieu dans le cours de cette affaire, que l'Université n'a pas mérité les accusations portées contre elle par M. le gouverneur général. Son Excellence a été constamment mise au fait de tout ce qui se passait et de toutes les dispositions de l'Université. Celle-ci a fait tout ce qui dépendait d'elle, pour assurer la découverte de la vérité, en ouvrant une nouvelle enquête, et en priant le gouverneur gé-

néral d'y joindre, d'après les lois, des fonctionnaires civils; toute exécution a été arrêtée, les instituteurs et les préposés du Gymnase, coupables de négligence, ont été suspendus de leurs fonctions. Enfin, il ne s'est passé depuis aucun désordre, aucun esclandre, et tout le monde a attendu avec la plus grande soumission ce qu'il plaira à Votre Altesse Impériale de statuer.

Il me reste à répondre aux accusations portées devant Votre Altesse Impériale contre le recteur Tvardovski. — Ce fonctionnaire me semble déjà disculpé par tout ce que j'ai dit plus haut.

On lui reproche de n'avoir pas mis assez de promptitude dans ses mesures, immédiatement après la réception de l'enquête faite au Gymnase. Mais le recteur est obligé par les statuts de se conformer aux arrêtés de l'administration composée des doyens qu'il préside. Son action, par conséquent, est retardée par les formes collégiales, et il ne saurait faire marcher les affaires avec autant de vitesse qu'un fonctionnaire agissant de son propre chef.

Plus on examinera la marche de cette affaire, plus on se convaincra que le recteur s'y est conduit avec zèle et avec une sincérité entière. La preuve en est évidente par l'empressement et la ponctualité qu'il a

mis à informer de tout ce qu'il faisait M. le gouverneur général, non-seulement par de fréquentes communications de vive voix, mais aussi par des rapports écrits, nommément les 9, 10 et 11 mai.

Si le recteur avait traité la chose légèrement, ainsi que M. le gouverneur général paraît le prétendre, il n'aurait pas ordonné aux employés du Gymnase de donner leurs explications après que la première enquête était finie et expédiée à Son Excellence.

S'il avait eu des arrière-pensées, s'il avait voulu cacher quelque chose, il n'aurait pas communiqué à M. le gouverneur général, ainsi qu'il l'a fait le 10 mai, ces explications qui renfermaient précisément la preuve de l'insuffisance de la première enquête.

Outre ces faits qui justifient entièrement la manière de procéder du recteur dans l'occurence présente, qu'il me soit permis d'exposer à Votre Altesse Impériale encore quelques remarques générales qui parlent en sa faveur.

L'événement qui a eu lieu ne saurait être en tout cas considéré que comme une suite d'abus anciens. Il est impossible d'en accuser le recteur actuel, qui, nouvellement appelé à cette place, et confirmé depuis peu de mois seulement, n'a pas pu, dans un si court espace

de temps, remédier entièrement aux désordres, et aux abus antérieurs, quoi que je l'aie secondé de tous mes efforts, autant que la sphère de mon pouvoir me le permettait.

Les désordres arrivés au gymnase de Vilna ont leur cause principale dans la mauvaise composition des autorités de cette école; mais leur choix a eu lieu bien avant la nomination de M. Tvardovski au rectorat. Depuis longtemps, on avait l'intention de les changer, ainsi que de faire d'autres réformes absolument nécessaires; mais le désir de faire de bons choix, la difficulté de renvoyer d'anciens instituteurs et la brièveté du temps ne nous ont pas permis encore d'introduire toutes les réformes projetées.

Quels que soient les soupçons qu'on ait voulu inspirer à Votre Altesse Impériale contre tous les membres de l'Université, le nouveau recteur ne saurait en être atteint. Il a été choisi hors de l'Université. Il n'a jamais été professeur. Citoyen domicilié, ayant une fortune indépendante, il a rempli plusieurs fonctions civiles jusqu'à la charge de maréchal à la satisfaction du gouvernement, et il a constamment fait preuve d'un zèle infatigable et du plus grand dévouement au service.

Ces faits montrent évidemment que le recteur Tvardovski a été accusé injustement devant Votre Altesse Impériale.

La connaissance intime que j'ai de son caractère, de toute sa conduite, de sa manière de penser, de son attachement pour le gouvernement, ne me permettent pas d'en douter, et m'imposent dans cette occasion le devoir de rendre hautement témoignage de ses qualités et de son innocence.

Je ne dois pas taire à Votre Altesse Impériale une dernière considération majeure, c'est que, par l'arrestation du recteur, l'Université et les écoles de son ressort se trouvent être sans chef, ce qui pourrait occasionner des confusions fâcheuses, rouvrir la porte aux abus et aux dilapidations, et arrêter la marche des affaires de l'instruction publique dans les sept gouvernements.

Tous ces motifs réunis m'imposent l'obligation de soumettre à Votre Altesse Impériale s'il ne serait pas urgent, pour l'avantage même du service, que le chef de l'Université et des écoles puisse être mis en liberté par les ordres immédiats de Votre Altesse Impériale. Ce serait aussi une manière de rendre justice à M. Tvardovski. Oui, il la mérite sous tous les rap-

ports, j'y engage mon honneur et les sentiments d'attachement et de dévouement qui m'animent pour la personne sacrée de Sa Majesté l'empereur, sentiments qui sont connus depuis si longtemps de Votre Altesse Impériale.

C'est ce dévouement, resté inviolable dans toutes les vicissitudes de ma vie, qui m'a fait ressentir la plus profonde douleur à la lecture du rapport adressé à Sa Majesté l'empereur par Votre Altesse Impériale, dans lequel elle s'est exprimée d'une manière si forte sur le mauvais esprit qui doit régner dans l'Université de Vilna. Dirigeant depuis vingt ans cet institut, connaissant de près chaque individu qui le compose, je serai à même de fournir des preuves multipliées de son utilité, et de confondre ceux qui l'ont faussement accusé devant Votre Altesse Impériale d'une manière aussi grave.

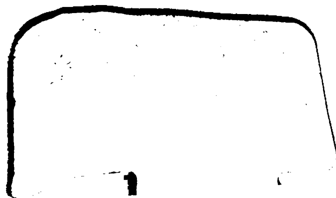
Sans doute, on a pu reprocher à quelques-uns de ses membres le manque de zèle, l'apathie, la négligence, et divers abus; les étudiants aussi ont pu se rendre coupables de manque de discipline; y a-t-il une institution humaine où les abus ne parviennent quelquefois à se glisser? Mais l'accuser devant Votre Altesse Impériale d'intentions perfides, de machinations cri-

minelles, d'infidélité et d'ingratitude envers le monarque, qui l'a comblé de bienfaits, une pareille inculpation n'a pu être que l'œuvre des ennemis de la tranquillité du pays, des hommes acharnés contre l'instruction publique, et contre les personnes qui en sont chargées, enfin de ceux qui, offensés des améliorations commencées dans l'Université, veulent venger leurs intérêts lésés ou menacés.

Mais, puisque Votre Altesse Impériale vient d'envoyer à Vilna un fonctionnaire éclairé et honoré de sa confiance, il ne me convient pas d'entrer pour le moment dans la défense détaillée de l'Université, et je dois attendre le retour de M. le colonel de Nesselrode, lequel, pourvu qu'il ait eu assez de temps pour écouter tous les intéressés, saura bien, j'en suis sûr, démêler la vérité et m'aidera à prouver combien les accusations odieuses que l'on a fait parvenir jusqu'à Votre Altesse Impériale contre l'Université sont injustes et peu fondées.

FIN.




1